

## Oppressions

**Insérer Carte 3 au début du chapitre 8**

## 8. Tchad, pétrole et dictature.

« Nous maintenons avec une totale clarté les liens qui nous attachent de longue date à des pays amis, pour autant que ceux-ci le souhaitent. Je parle des accords de défense contre les menaces extérieures, mais je parle aussi de nos forces prépositionnées dans différents pays africains ».

Jacques Chirac,  
discours du 27 novembre 1998 au Sommet du Louvre.

Gaston Mbainabey est le chef de canton de Goré, dans la région du Logone occidental, au sud du Tchad. Au début du mois de mars 1998, il reçoit une convocation du sous-préfet de Benoye pour le mercredi 11. La convocation précise qu'il doit être accompagné des quinze chefs de village de son canton. Gaston Mbainabey les prévient. Au jour dit, ils sont tous autour de lui, attendant le sous-préfet. Trois véhicules militaires surgissent. Les soldats embarquent aussitôt les chefs au bord du fleuve Logone, les lient les uns aux autres par une corde et les fusillent. Gaston Mbainabey, épargné, doit assister à l'exécution de ses amis. Leur forfait accompli, les militaires reconduisent chez lui le chef de canton, l'installent sur son siège traditionnel et le passent par les armes<sup>1</sup>.

### L'exécuteur

Comme le résume le mémorandum d'une coalition d'opposants : « La politique délibérée du Président Déby consiste en l'utilisation systématique et ouverte de la liquidation physique comme moyen de résolution des contradictions politiques<sup>2</sup> ». Et de rappeler quelques exemples significatifs :

« - En décembre 1990, dès l'arrivée au pouvoir d'Idriss Déby, le Commandant Demtita Ngarbaroum, l'un des officiers les plus intègres et les plus compétents, est enlevé et assassiné par des militaires proches du Président.

- Pendant les premières années de règne du MPS [*le parti de Déby*], des centaines de N'Djamenois sont abattus en pleine rue ; leur crime : ils étaient propriétaires de motocyclettes japonaises très cotées sur les marchés de la région soudanaise du Dar Four dont sont originaires la plupart des combattants qui avaient porté Déby au pouvoir.

- Octobre 91 : des centaines de militaires et de civils sont massacrés en plein jour ; leur crime : ils sont originaires de la même région que le numéro 2 du régime, lequel, selon les rapports de la Police politique, était plus populaire que Déby lui-même.

- Janvier 92 : l'un des rares avocats tchadiens Maître Behidi est assassiné. Son crime : en tant que vice-président de la Ligue tchadienne des droits de l'homme, il avait eu [...], au sortir d'une audience avec le Président Déby, l'outrecuidance de demander l'arrêt des... assassinats.

- Février 92 : Mamadou Bissou, un cadre brillant, compétent, honnête et foncièrement pacifique, [...] est mitraillé dans sa chambre à coucher devant son épouse et ses enfants au cours d'une tentative d'arrestation ; son crime : la rumeur le tient pour être le rédacteur du programme de l'un des partis politiques qui venaient d'être légalisés.

- Cette même année voit le déclenchement d'une série ininterrompue de massacres, de viols, d'incendies de villages dans la région du Logone et la zone méridionale en général, sous prétexte de la lutte contre les mouvements armés qui opèrent dans la région [...].

- La même année : quelque 220 Tchadiens, membres réels ou supposés du MDD (Mouvement pour la Démocratie et le Développement) sont illégalement enlevés au Nigeria et seront finalement tués à petit feu après des séances de tortures atroces directement dirigées par le président Déby lui-même [...].

<sup>1</sup>. D'après André Barthélémy, *Tchad : la mort des chefs de village*, in *La Lettre du mois d'Agir ensemble pour les droits de l'Homme*, 04/1998.

<sup>2</sup>. MDJT, MDD, CDR, *Mémorandum sur la crise politique au Tchad*, 09/1999. MDJT : Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad. MDD : Mouvement pour la démocratie et le développement. CDR : Conseil démocratique révolutionnaire.

- Août 93 : un nombre indéfini (entre 150 et 300) de ressortissants de la région orientale du Ouaddaï sont massacrés à la mitrailleuse en plein N'Djamena ; leur crime : ils avaient osé organiser une marche de protestation contre... le massacre de leurs parents paysans dans ladite région, quelques jours auparavant.

- Octobre 93 : le colonel Abbas Koty, ex-chef d'état-major général et ex-ministre de la Défense de Déby est abattu au domicile d'un de ses collaborateurs (Bichara Digui, qui sera lui-même assassiné en 97) ; il s'était réfugié à l'extérieur après une première tentative d'assassinat et venait de rentrer au pays suite à la signature d'un accord parrainé pourtant par deux pays voisins ».

Plus d'une fois, les accords séparés de réconciliation se terminent par un bain de sang, le régime massacrant les leaders "réconciliés" et leurs hommes : Abbas Koty, Laokein Bardé, etc. Quoi d'étonnant ? Idriss Déby ne s'est-il pas "révélé" en 1979, lors des massacres ethnistes de N'Djamena ? N'a-t-il pas orchestré le tristement célèbre "septembre noir" de 1984, où les rebelles ralliés (les *codos*) furent massacrés avec quantité de civils ? N'entretient-il pas soigneusement sa réputation de tueur, par des carnages réguliers ? Je reviendrai sur ce principe de gouvernement. Il était nécessaire de le connaître avant de reconstituer brièvement l'histoire des liens Paris-Déby. Ceux, notamment, qu'entretient le triangle des trois E (Élysée, Elf, État-major).

### Déby, le mal choisi

Des ex-colonies françaises, si l'on excepte le petit Djibouti, le Tchad est sûrement le pays où l'armée française s'est le plus investie. De la conquête contre Rabah à la guerre contre la Libye, en passant par d'incessantes contre-guérillas. Car ce territoire est resté ouvert sur des pays extérieurs à l'Empire français (le Soudan, la Libye, le Nigeria), via des tribus transfrontalières aux longues traditions guerrières. Ces vertus n'ont pas manqué d'impressionner les officiers français - surtout depuis la cuisante défaite infligée en 1987 aux troupes de Kadhafi. La plupart restreignent leur vision du Tchad à un concours de chefs de guerre, les populations rurales du Sud étant réduites à compter et subir les coups. Tandis que les militaires et instructeurs français, toujours aussi nombreux (près de mille), "assistent" ou "supportent" le vainqueur provisoire. Une logique<sup>3</sup> exprimée sans fard dans les documents internes aux services de renseignement<sup>4</sup>.

Fin 1990, l'officier de la DGSE Paul Fontbonne convainc Paris d'un scénario de renversement du dictateur Hissène Habré : il s'agit de lui substituer un autre "seigneur de la guerre" du désert tchadien, le général Idriss Déby. L'homme a été adoubé. Il a fait l'École de guerre à Paris, où il a noué d'utiles contacts. Selon le député d'opposition Yorongar, il passe un marché avec Elf lors d'une rencontre aux Pays-Bas : contre un appui du groupe français, Déby aurait promis de l'introduire dans le consortium concessionnaire du pétrole tchadien<sup>5</sup> - des gisements encore inexploités, mais alléchants. L'armée française ouvre grand les portes de N'Djamena à la troupe motorisée du "rebelle" et de sa tribu soudano-tchadienne, les Zaghawas<sup>6</sup>, cornaquée par Fontbonne.

Le passage de kalachnikov entre Hissène Habré et Idriss Déby se déroule sans trop de casse. Le premier, trop irritant, trop ostensiblement cruel, est chassé comme par réaction à un accès de démangeaison. Le second bénéficie quelque temps du

<sup>3</sup>. Exposée dans les *Dossiers noirs* n° 3 (*France Tchad, Soudan, à tous les clans*, in Agir ici et Survie, *Dossiers noirs* n° 1 à 5, L'Harmattan, 1996) et n° 8 (*Tchad, Niger. Escroqueries à la démocratie*, L'Harmattan, 1996).

<sup>4</sup>. Cf. par exemple la note publiée dans *Tchad, Niger*, op. cit., p. 16-22.

<sup>5</sup>. Cf. le témoignage de Ngarlely Yorongar devant la mission d'information sur le rôle des compagnies pétrolières. Jean-François Bayart a présenté une autre version de l'entrée d'Elf dans le consortium pétrolier. La compagnie aurait traîné les pieds. Les deux versions ne sont pas incompatibles, étant donné qu'il y a chez Elf, pour le moins, plusieurs facettes et plusieurs chapelles, officielles et officieuses. La réalité, en tout cas, ne doit pas être très avouable : « n'ayant pas obtenu communication des télégrammes demandés à ce sujet », la mission d'information « n'a pu, là encore, cerner clairement le processus de décision qui a amené la France à soutenir cette entrée. [...] Elle ne peut que [...] s'étonner du goût du secret qui paraît animer les responsables des décisions dès qu'il s'agit d'Elf et de l'Afrique. [...] La multiplicité et l'opacité des pôles de décisions [...] rend tout contrôle parlementaire aléatoire ». *Pétrole et éthique*, rapport cité, t. I, p. 111-113.

<sup>6</sup>. Plus précisément, Idriss Déby fait partie d'un clan, les Bideyat, apparenté à la tribu des Zaghawas.

lourd passif de son prédécesseur<sup>7</sup> - qu'il avait pourtant férocelement servi lors des massacres du "septembre noir", en 1984. Ses conseillers français s'efforcent de lui construire un appareil démocratique à travers une Conférence nationale souveraine (1993), puis une élection présidentielle truquée (1996), avec un impressionnant soutien logistique de l'armée tricolore<sup>8</sup>. Mais rien ne pouvait tempérer l'irrésistible attirance de Déby et des chefs de son groupe tribal, les Zaghawas, vers le pillage de l'État, la mise à sac des populations "adverses" (celles du Sud, surtout) et leur "terrorisation". Un cocktail de criminalité économique et politique dont le bilan, au bout de neuf ans, rivalise avec celui du régime Habré.

Car une "malédiction" s'est abattue entre-temps sur le Tchad : les importants gisements pétroliers longeant la frontière sud pourraient être exploités grâce à un projet de pipeline entre la ville tchadienne de Doba et le port camerounais de Kribi. Cette perspective agit comme un multiplicateur de prédation et de violence : les couteaux s'aiguisent aux portes de la rente.

Du point de vue français, il n'était pas question de laisser l'américaine Exxon et l'anglo-néerlandaise Shell mener l'exploitation sans en laisser un morceau à la compagnie nationale Elf, ni octroyer aux entreprises labellisées "Françafrique" une large part des juteux contrats connexes, dans le gros œuvre du pipeline et la logistique (transports, fournitures, services divers). En 1969 déjà, Jacques Foccart s'inquiétait : « *Nous avons cherché du pétrole au Tchad et nous y avons renoncé. Il y a quelque temps - et nous en avons été dûment prévenus - les Américains ont décidé de faire à leur tour des recherches. Debré considère que c'est une véritable insulte à l'armée française, de nature à porter atteinte à son moral* »<sup>9</sup>.

Non seulement les Américains ont cherché, mais ils ont trouvé. Début 1993, Elf fait son entrée dans le consortium concessionnaire de l'exploitation pétrolière. Elle apparaît dès lors comme la nounou financière du régime Déby ; elle devient aussi son co-tuteur politique<sup>10</sup> avec la DGSE et l'État-major parisien<sup>11</sup>.

Elf sait qu'avoir choisi Déby et son clan, brutaux et avides, reporte aux calendes grecques la construction d'un État tchadien. Elle sait que l'appât du pétrole, dans une région agricole du Sud, va aggraver les divisions du Tchad (Nord/Sud, musulmans/chrétiens, nomades/agriculteurs<sup>12</sup>). Au risque d'une guerre civile. Mais jusqu'à l'automne 1999, Elf va afficher clairement sa préférence : il lui paraît plus simple et moins coûteux de payer un garde-chiourme et ses sbires, puis de séduire quelques ténors de l'opposition "raisonnable", que de traiter avec une démocratie balbutiante. La compagnie adhère manifestement au jugement formulé dans une note aux Services<sup>13</sup> : « Au Tchad où la guérilla est quasiment une tradition et la prise du pouvoir se conçoit par les armes et non par les urnes, seul un régime militaire est concevable ». Concevable par qui ? Pour qui ?

Même si la culture du coton, une matière première qui reste très appréciée, avait relevé le niveau de vie de la paysannerie du Sud, la mauvaise gestion du pays, des problèmes fonciers, de la santé publique et du système d'éducation ont enfoncé le

<sup>7</sup>. Le chiffre de quarante mille victimes assassinées et/ou torturées est vraisemblable. À certaines périodes, 40 à 50 prisonniers mouraient chaque jour. En janvier 2000, une instruction judiciaire a été ouverte pour tortures et crimes contre l'humanité à l'encontre d'Hissène Habré, au Sénégal où il s'était réfugié. Un événement majeur, après les tribulations de Pinochet. Cf. A. Barthélémy, *Hissène Habré : le Pinochet de l'Afrique*, in *La Lettre d'Agir ensemble*, 02/2000.

<sup>8</sup>. Cf. Agir ici et Survie, *Tchad, Niger*, op. cit., et Antoine Bangui-Rombaye, *Tchad : élections sous contrôle (1996-1997)*, L'Harmattan, 1999.

<sup>9</sup>. *Dans les bottes du Général. Journal de l'Élysée - III, 1969-1971*, Fayard/Jeune Afrique, 1999, p. 115.

<sup>10</sup>. Dans sa "confession" (publiée par *L'Express* du 12/12/1996), l'ancien PDG d'Elf (1989-93) Loïk Le Floch-Prigent est tout à fait explicite : « *Les tâches diplomatiques qui me sont confiées [...], en Afrique [...] sont [...] de m'intéresser à la présence française au Cameroun et au Tchad. C'est la raison pour laquelle Elf entre dans le consortium pétrolier tchadien aux côtés d'Exxon* ».

<sup>11</sup>. Sans parler de la Grande loge nationale française (GLNF), à laquelle est affilié Idriss Déby comme plusieurs autres généraux-présidents des néocolonies françaises et plusieurs ministres de la Coopération successifs. Déby est aussi le "protégé" du général Jeannou Lacaze, selon ACF, 23/02/1998.

<sup>12</sup>. Que résume ainsi Robert Buijtenhuis : « Les populations du Sud [...] sont exaspérées par les abus des autorités militaires et administratives qui se conduisent parfois comme en pays occupé, et elles supportent de moins en moins les éternels conflits avec les éleveurs du Nord qui, eux aussi, sont sur les dents. Conjugés à la montée d'un islamisme plus militant et plus menaçant pour les non-musulmans, ces problèmes peuvent très bien mener à des tentatives de séparatisme dans le Sud » (*La Conférence nationale souveraine du Tchad*, Karthala, 1993, p. 193). Pour une description de ces oppositions, cf. *Dossiers noirs n° 1 à 5*, op. cit., p. 178-182.

<sup>13</sup>. Reproduite dans *Tchad, Niger*, op. cit., p. 20.

Tchad dans une précarité profonde. L'apport journalier de calories est descendu en dessous de 2 000, l'apport protéique par personne a reculé de 11 % depuis 1970, 52 % des enfants ne sont pas scolarisés, le taux de vaccination contre la rougeole, souvent mortelle, n'est que de 17 %. L'on ne compte que 2 médecins pour 100 000 habitants<sup>14</sup>, contre 76 en moyenne dans les pays en développement.

Et pour cause : « l'État était comme une caravane, assailli et pillé », selon l'expression d'un observateur averti, Claude Ardit. Le clan Déby a repris les pratiques prédatrices de son prédécesseur dans la collecte de l'impôt, une douane à tarif "variable", l'achat des fonctions publiques, les fournitures aux armées, les ventes d'immeubles et domaines publics, l'octroi des marchés de l'État<sup>15</sup>, la société nationale Cotontchad, le transport routier, l'aide internationale. Entre autres grosses ponctions, une aide taïwanaise de 48 millions de dollars a été "mise au frais" dans une banque américaine<sup>16</sup>.

### **Le mirage de l'or noir**

Lorsqu'il fut question de financer le démarrage de l'exploitation pétrolière et la construction du pipeline Doba-Kribi, un conglomerat d'États (Tchad, Cameroun, France, États-Unis) et de majors pétrolières (Exxon, Shell, Elf) sollicita un prêt ultra-bonifié de 1,2 milliard de francs auprès de l'AID, la filiale de la Banque mondiale vouée au financement des pays les plus pauvres.

Cette demande ingénue a eu un effet détonateur. Une campagne mondiale d'ONG opposées au pipeline, initialement pour des raisons écologiques, n'a aucun mal à démontrer que les fonds rares de l'AID, réservés en principe à la lutte contre la pauvreté, iraient améliorer les résultats des multinationales et le butin du clan Déby. Dans cette démonstration<sup>17</sup>, les ONG sont puissamment aidées par les interventions très documentées du député fédéraliste de la principale circonscription pétrolière, Ngarlejy Yorongar<sup>18</sup>.

Celui-ci soulève quantité de lièvres :

- une série d'exonérations fiscales et le faible taux des royalties accordées par le consortium réduit à peu de chose la rétribution des Tchadiens, ponctionnés de leur pétrole, envahis de tuyaux et de derricks, menacés d'un désastre écologique (en raison du déversement des pollutions potentielles dans un bassin intérieur très peu profond, celui du lac Tchad) ;

- le consortium justifie cette faible rémunération par la longueur du pipeline vers le sud-est du Cameroun<sup>19</sup>; or ce trajet à rallonge est, clairement, un choix politique françafricain<sup>20</sup>;

- pour cofinancer ce pipeline géopolitique, le Tchad devrait accroître sa dette extérieure de plus d'un milliard de francs ; le consortium et la Banque mondiale, quant à eux, se garantissent sur le pétrole à extraire ;

- sur les sites pétroliers (exploitation, pipeline), les habitants devaient céder leurs maisons, terres et vergers contre des indemnités ridicules ;

- sur le peu de royalties octroyées, une bonne part serait rendue par Déby aux pétroliers pour qu'ils lui construisent une mini-raffinerie à N'Djamena et la relient par un coûteux oléoduc au mini-gisement de Sedigui, un projet de rentabilité

<sup>14</sup>. Cf. PNUD 1999.

<sup>15</sup>. Un exemple parmi d'autres : la Société nationale d'entretien routier (SNER) appartient à la famille présidentielle. Elle s'arrange fréquemment pour ne pas achever les travaux de réfection avant la saison pluvieuse. Il faut du coup tout reprendre après les pluies. Un bon moyen de ponctionner les rallonges dites « d'ajustement structurel » régulièrement consenties pour boucher les trous... du budget de l'État tchadien.

<sup>16</sup>. Selon Tchad. *Une saison des pluies rebelle*, in *LdC* du 20/05/1999. Cette "aide" aurait été négociée par Pierre Aim.

<sup>17</sup>. À laquelle concourut en France la campagne *Banque mondiale, pompe A'frique des compagnies pétrolières*, animée par Agir ici, les Amis de la terre et Survie. Voir chapitre 26.

<sup>18</sup>. Je reviendrai sur son combat au chapitre 24.

<sup>19</sup>. « Le Gouvernement de la République du Tchad et le Consortium pétrolier se sont mis d'accord sur le taux de 12,5 % de royalties [...]. Ces réductions (par rapport au prix du brut de Brent cité en référence) résultent d'un certain nombre de facteurs dont le coût élevé du transport dû à la nécessité d'un long pipeline [...] traversant une partie du Tchad et la totalité du Cameroun ». (Jean-Pierre Petit, Directeur général d'Esso Tchad, réponse du 30/09/1997 au député Yorongar).

<sup>20</sup>. « Elf entre dans le consortium pétrolier tchadien aux côtés d'Exxon [...]. Mon rôle est de persuader les Américains de [...] [faire passer le pipeline par] la partie francophone du Cameroun », plutôt que par le trajet direct, en partie anglophone. ("Confession" de Loïk Le Floch-Prigent, in *L'Express* du 12/12/1996).

douteuse.

Mais Déby est en train d'investir toute sa famille dans la "gestion pétrolière"<sup>21</sup>. Il a l'intention de "raffiner" large. Son neveu Hassane Bakit Hagggar a signé avec une société française, pour l'oléoduc Sedigui-N'Djamena et la mini-raffinerie terminale, un contrat estimatif de 160 millions de dollars. Une contre-expertise de la Banque mondiale évalue le coût des travaux à la moitié... Classique surfacturation<sup>22</sup>.

Bilan du projet initial : les Tchadiens auraient un crédit sur le dos, la pollution des torchères, de 300 puits et des tuyauteries connexes, plus un joujou ruineux en forme de Centre Beaubourg, avant de se retrouver sans le sou, leur sous-sol épuisé. Sans parler des dégâts causés dans la forêt tropicale camerounaise, sur le trajet du pipeline.

Pour extraire du pétrole, on trouve tout l'argent désirable sur les marchés financiers. Avec 1,2 milliards de francs, on pourrait réduire de manière extraordinaire les principaux facteurs de pauvreté réelle des sept millions de Tchadiens. Investir la même somme dans la rente pétrolière des régimes de N'Djaména et Yaoundé, c'est s'assurer au contraire d'une recrudescence de la violence politique suscitée par la convoitise de ce pactole<sup>23</sup>.

Des écologistes américains ont fait la publicité de ce projet sur une pleine page du *New York Times* : c'est, résumant-ils, une chance unique « d'investir dans des gouvernements corrompus et d'obtenir une destruction rapide de la forêt tropicale sans coûts supplémentaires<sup>24</sup> ». L'écrivain camerounais Mongo Béti résume bien le problème<sup>25</sup> :

« Où a-t-on vu que le pétrole avait jamais été en Afrique noire source de progrès et de bien-être pour les populations autochtones ? Ce qui est arrivé chaque fois, c'est très exactement le contraire : chez nous, qui dit pétrole dit malédiction des populations, dictature, violences, guerre civile. [...].

L'oléoduc, au mieux, servirait à conforter l'emprise des dictateurs sur les populations ; ils auraient plus d'argent, donc plus d'armes, plus de polices, plus de moyens de corrompre. [...] Nous demandons que le consortium, par respect pour une fois de la liberté et de la dignité des Africains, renégocie les modalités de construction de l'oléoduc [...] avec les vrais représentants des populations autochtones. [Sinon], nous nous préparons à nous [y] opposer par tous les moyens ».

Les informations distillées par le député Yorongar et la campagne des ONG réussissent, via l'intervention de pays comme l'Allemagne, à dissuader la Banque mondiale de faire intervenir l'AID. Pourtant, la Banque s'accroche<sup>26</sup> : à défaut d'AID, elle entend proposer un financement plus ordinaire, à un taux moins préférentiel ; elle met en œuvre une série d'enquêtes et de consultations préalables sur les questions d'environnement et la répartition des profits tchadiens. Un processus exemplaire, se plaît-elle à souligner... omettant de préciser qu'il est limité au seul gisement de Doba. Or le pipeline permettra l'exploitation de deux autres gisements, plus à l'est. Ils sont exclus de la précaution écologique et budgétaire... Lorsque le pipeline et les infrastructures les plus coûteuses auront été financés, assurés et construits, le consortium pourra ouvrir ces autres champs de pétrole sans

<sup>21</sup>. Idriss Déby gère le dossier pétrole avec son frère Daoussa, son neveu Hassane Bakit Hagggar, ses oncles Hissein et Tom Erdimi, ses cousins Abakar et Bichara Hagggar, etc. Il a envoyé une kyrielle de ses parents en formation "pétrolière" en France, aux USA, en Libye, en Algérie, en Iran, en Irak, à Dubaï...

<sup>22</sup>. Lettre du député Ngarlejo Yorongar au président de la Banque mondiale, 03/10/1998.

<sup>23</sup>. Nous avons demandé au ministre de la Coopération Charles Josselin, représentant de la France actionnaire à la Banque mondiale, ce que lui inspirait un tel "placement" de la générosité collective des Français (la contribution française à l'AID est comptée en aide publique au développement). Le projet, nous a-t-il répondu, doit permettre au Tchad « d'accroître très sensiblement ses ressources et de multiplier ses interventions en faveur du développement au bénéfice des populations [...]. Le Président Déby est d'ailleurs très sensible à cette approche équilibrée du développement futur de son pays » (Lettre du 01/08/1997). C'est beau comme un derrick !

<sup>24</sup>. Cité par LdC, 02/09/1999.

<sup>25</sup>. In *L'autre Afrique* du 01/04/1998.

<sup>26</sup>. « Nous pensons, tout comme le gouvernement, que les projets Doba et Sedigui devraient contribuer de façon positive à une stratégie économique globale ayant l'atténuation de la pauvreté comme objectif », écrivait Serge Michailof, directeur des opérations pour le Tchad à la Banque mondiale, dans une réponse du 07/10/1997 au député tchadien Yorongar.

S. Michailof s'était signalé en animant, avec une grande rigueur intellectuelle, le groupe de travail sur la Coopération française qui produisit *La France et l'Afrique, Vade-mecum pour un nouveau voyage* (Karthala, 1993). La rigueur semble s'être évaporée lors de l'escale à la Banque mondiale. Penser « tout comme » Idriss Déby que la « stratégie économique globale » menée au Tchad a « l'atténuation de la pauvreté comme objectif », cela relève du mirage.

plus passer par la Banque mondiale et ses conditionnalités. Tout le sud du Tchad pourra, sans vergogne, être exploité et pollué. Et connaître sans doute le sort de l'Ogoniland, au Nigeria.

L'africaniste Jean-François Bayart est formel<sup>27</sup> : « *Si le pétrole se met à couler au Tchad, il deviendra un élément décisif de la guerre civile larvée dans le Sud. Tout indique que la bande au pouvoir du président Idriss Déby capterait à son strict profit la rente pétrolière, les populations du Sud n'en connaissant que la répression, les armes* ». Et la nécessité de contrôler le pipeline va attirer des sociétés de mercenaires ou de "sécurité" « *comme Executive Outcomes ou leurs concurrents* ». Les anciens gendarmes français Jean-Louis Chanas, Philippe Legorjus, Robert Montoya et Christian Prouteau sont sur les rangs, avec leurs compagnies spécialisées Eric SA, PHL, SAS...<sup>28</sup>.

Pourquoi cette insistance de la Banque mondiale ? Elle comptait d'abord utiliser une partie des recettes pour se rembourser de prêts antérieurs (environ 2 milliards de francs). Sous cet aspect, le projet visait surtout à éloigner le spectre de la pauvreté... des fonctionnaires et actionnaires de la Banque. Les perspectives d'une remise des dettes des Pays les moins avancés (PMA) rendent cette motivation moins pressante. Mais la Banque, sur cette opération devenue emblématique, a choisi le camp du consortium pétrolier<sup>29</sup>. Et la France, son quatrième actionnaire, n'a cessé de l'aiguillonner. En mars 1999, Jacques Chirac est allé soutenir personnellement le projet auprès du président de la Banque James Wolfensohn.

C'est que sa signature importe énormément aux entreprises françafricaines. Bouygues et Bolloré ont, avec Vivendi, Alcatel-Alstom et Spie-Trindell, décroché de gros contrats sur ce chantier à haut risque politique. Elles tiennent à bénéficier de la garantie du contribuable français, via l'assurance publique aux exportations, gérée par la Coface. Or cette garantie est suspendue au feu vert de la Banque mondiale<sup>30</sup>. Lorsqu'elle est accordée, les entreprises peuvent réaliser leurs travaux en toute irresponsabilité politique : si le Tchad explose ou fait banqueroute, les contribuables français paieront... Tant pis pour ceux qui croyaient qu'après les pertes abyssales de la Coface (plus de 100 milliards de francs), on avait mis une croix sur de telles spéculations !

Début octobre 1999, le projet semblait scellé, l'accord de la Banque mondiale incessant. Soudain, le front des intérêts s'est disloqué, comme si certains états-majors pétroliers découvraient l'ampleur du risque. Shell et Elf annoncent en novembre leur intention de se retirer du consortium<sup>31</sup>. Au prétexte - justifié - que le pétrole et le gaz au large de l'Angola sont plus rentables. Du moins à court terme. Avec ses installations fixes, l'exploitation du pétrole continental dépend, beaucoup plus que celle du pétrole sous-marin, d'un pari sur la stabilité politique à long terme. Miser sur Déby, c'est préparer l'inverse. De tous côtés on le criait aux pétroliers. Il est heureux qu'ils aient fini par entendre<sup>32</sup>. Au grand dam du groupe Bolloré, parmi les plus impatients. Sa filiale Saga, l'aventureuse monture de Pierre Aim, avait en effet décroché un fabuleux contrat : l'acheminement du matériel d'exploitation pétrolier et de construction du pipeline<sup>33</sup>.

<sup>27</sup>. Audition par la mission d'information sur le rôle des compagnies pétrolières. *Pétrole et éthique*, rapport cité, t. I, p. 170.

<sup>28</sup>. Cf. *Tchad/Cameroun : les silences de Wolfensohn*, in *LdC* du 28/10/1999.

<sup>29</sup>. Comme le montre la fuite d'un échange de courrier électronique entre deux de ses vice-présidents (Ian Johnson, chargé du Développement durable, et Jean-Louis Sarbib, chargé de l'Afrique). « Nous devons initier une discussion stratégique, à haut niveau, avec nos partenaires pétroliers ». Quant aux ONG, il s'agit de s'employer « éventuellement, à faire quelques propositions qui pourraient les calmer ». (Ian Johnson, 24/08/1999). La Banque envisage de confier une campagne de relations publiques en faveur du projet de pipeline à un cabinet américain de lobbying qui compte parmi ses clients... Exxon et Bongo (*LdC* du 28/10/1999).

<sup>30</sup>. Cf. *Le plus grand pipeline d'Afrique permettra d'évacuer l'or noir du Tchad vers un port du Cameroun*, in *Les Échos* du 04/03/1998.

<sup>31</sup>. La marche arrière de Shell a pu être activée par la publication, le 22/10/1999, d'un rapport demandé par le gouvernement néerlandais à la *Commission for Environmental Impact Assessment*. Ce rapport (*Advisory review of the environmental impact statements of the Chad export project in Chad and Cameroon*), très critique, souligne les graves insuffisances du projet, notamment en cas de fuites, et le fait que personne n'est clairement responsable des mesures de précaution annoncées.

<sup>32</sup>. Du moins deux des trois membres du Consortium. Exxon affirme son intention de trouver d'autres associés.

<sup>33</sup>. Cf. *Bolloré, le dernier empereur d'Afrique*, in *LdC* du 24/09/1998.

## Faux-monnayeurs

Le régime Déby est furieux : il était si pressé de se brancher sur le pétrole. En attendant, il a fait fructifier un autre genre de branchement, sur des réseaux mafieux. N'Djamena est un point de passage de la fausse monnaie (et de la drogue) en provenance du Nigeria. En dépit de son passeport diplomatique tchadien, un conseiller d'Idriss Déby, Djamel Adoum Aganaye, beau-fils de l'ambassadrice du Tchad en Allemagne, a été condamné dans ce pays à 20 ans de prison pour trafic de cocaïne : 130 kg, saisis à Düsseldorf dans des cantines étiquetées... "République du Tchad".

Mais l'été 1998 a plus fortement illustré encore la décomposition criminelle de ce pouvoir installé par la DGSE. Une énorme affaire de faux-monnayage a émergé, portée par des proches du président Déby, avec peut-être des ramifications hexagonales<sup>34</sup>. Lazare Pedro, un ami togolais d'Idriss Déby, très introduit aussi dans la classe politique française (côté libéral), est arrêté en juin 1998 en plein Paris. Son cabriolet Mercedes regorge d'argent français. En l'espèce, il ne s'agit pas d'un simple porteur de valises : plutôt d'un porte-conteneurs. Il vient de convoier une incroyable quantité de billets de Bahreïn, des coupures de 20 dinars. Il en aurait changé pour 150 millions de francs. Il apparaît en tout cas comme l'un des maillons principaux d'une extraordinaire opération de faux-monnayage, ou de blanchiment d'argent noir, avoisinant les 2 milliards de francs (140 millions de dinars de Bahreïn). Une somme si énorme que les autorités de l'émirat, craignant la déstabilisation de leur monnaie, ont dû en urgence retirer de la circulation toutes les coupures de 20 dinars, et demander l'assistance du FBI.

Ces dinars de Bahreïn se présentaient comme des faux magistralement imités, imprimés en Argentine par Ciccone Calcografica, sur du papier filigrané français. Pedro aurait expliqué qu'il était venu déposer l'argent à Paris pour le compte d'un conseiller spécial de Déby, Hassan Fadoul Kitir. Lequel n'avait pas réussi à placer les liasses dans les émirats arabes.

Plusieurs choses intriguent, en ce début d'été 1998 : comment déposer une telle somme sans complicités ? où est emprisonné le brûlant Pedro<sup>35</sup> ? Déby a certes de proches amitiés dans le gratin françafricain de la politique et des affaires, mais quand même...

Le 28 juillet 1998, il rend une visite-surprise à Jacques Chirac, liée entre autres à ce scandale naissant. En bisbille continue avec Paris, comme son lointain prédécesseur Tombalbaye en fin de règne<sup>36</sup>, le président tchadien serait venu arranger le nouvel accroc - voire négocier une grâce élyséenne pour Hassan Fadoul<sup>37</sup>.

Les conteneurs de billets ont été emportés d'Argentine par plusieurs vols spéciaux d'un Boeing 707 de la compagnie bruxelloise Espace Aviation Services. Ils ont transité par les aéroports de N'Djaména et Niamey, où ils ont été déchargés sous haute surveillance militaire : les clans au pouvoir dans ces deux pays, autour des généraux Déby et Baré Maïnassara, se montrent à la hauteur de leur réputation. Pourquoi ces deux États ? Ils ont des accords de change avec certains émirats. Déjà la Banque tchadienne de développement (BTD), dirigée par l'atypique et très influent Idriss Outman, aurait tenté d'escroquer l'émirat de Dubaï avec 200 millions de faux dollars fabriqués au Nigeria.

Une belle brochette d'intermédiaires, de quatre continents, a supervisé le circuit des vrais-faux dinars. Parmi eux, Claude Sokolovitch. Arrêté, cet ancien militaire de 65 ans reconverti dans les affaires a choisi le même avocat que Bob Denard, M<sup>e</sup>

<sup>34</sup>. Sur cette affaire, cf. YBO, *La poisse est-elle arrivée ?*, in *N'Djaména Hebdo* du 27/08/1998 ; Jean-François Julliard, *La France et le Tchad divorcent, mais les apparences sont sauves*, in *Le Canard enchaîné* du 09/09/1998 ; *Affaire de faux dinars : les révélations continuent*, in *Le Citoyen* (Niamey) du 22/09/1998 ; *Faux dinars de Bahreïn*, in *LdC* du 24/09/98 ; Laurent Valdiguié, *Le mystère des faux dinars de Bahreïn*, in *Le Parisien* du 30/09/1998.

<sup>35</sup>. Une source tchadienne généralement bien informée croit savoir qu'il a été retenu quelque temps dans une *ghost-house* (comme on appelle au Soudan les prisons-fantômes) de la DST.

<sup>36</sup>. Cf. *La Françafrique*, p. 160-165.

<sup>37</sup>. Cette grâce aurait pu être accordée au bout d'un an si Déby avait accepté d'extrader son conseiller. Mais prévenu par un opportun coup de fil, Fadoul a pris le large.



Jean-Marc Varaut. Il fournit d'intéressantes précisions à la juge Xavière Simeoni, qui instruit l'affaire à Paris : les dinars sont en fait de vrais-faux billets, émis avec la complicité de certains responsables de l'Agence monétaire de Bahreïn.

Selon Sokolovitch, l'objectif aurait été de solder une série de gigantesques commissions et rétro-commissions franco-saoudiennes : l'opération « *Joséphine Patrick* ». Impliqués, deux ministres et une personnalité socialiste n'auraient pas reversé le pourcentage promis aux Saoudiens sur le bénéfice de l'opération - un milliard et demi de dollars. Les vrais-faux dinars étaient censés rembourser l'impayé. Les billets n'auraient été déclarés faux qu'à la suite d'une « discorde entre des membres de la famille royale saoudienne et l'Émirat du Bahreïn ». La juge d'instruction Simeoni en est restée abasourdie.

Un an après, *Le Monde* du 28 juin 1999 diffuse une version moins compromettante<sup>38</sup> : l'opération aurait été initiée par les services secrets iraniens, désireux de déstabiliser financièrement l'émirat sunnite de Bahreïn, qui abrite l'état-major de la V<sup>e</sup> flotte américaine. Les éventuels inspireurs iraniens ne sont pas réapparus. L'exécution, et surtout le partage des profits escomptés, sont à dominante française. À la baguette, on découvre un "homme d'affaires" de l'ex-Zaïre, Richard Mwamba, proche de Mobutu et récidiviste du vrai-faux-monnayage<sup>39</sup>. L'article du *Monde*, très détaillé, a bénéficié d'une information abondante mais sans doute incomplète. Pas un mot sur Lazare Pedro, qui se retrouve libre dès l'été 1999 et peut jouir du soleil de Martigues.

Outre Pedro, Sokolovitch et Mwamba, la presse africaine et française mentionne :

- un certain Bupe Munango (pseudo de Mwamba ?), ex-Zaïrois venu de Libreville via Douala, logé dans un grand hôtel de N'Djaména aux frais du président de la République tchadienne (note : 90 000 FF) ;

- le conseiller spécial de Déby, Hassan Fadoul Kitir, en relation avec Lazare Pedro ;

- un Guinéen, Sharif Mohamed Haïdara : recommandé par le prince saoudien Bin Moshari Bin Abdul Aziz Al Saud, il avait été promu conseiller spécial auprès du Premier ministre du Niger et bénéficiait d'un passeport diplomatique nigérien ;

- un Marocain, Hicham Mandari, "conseiller spécial" du roi Hassan II, chargé par Mwamba d'écouler à Paris quelques dizaines de milliers de billets ;

- l'expéditeur argentin Juan Carlos Peryra ;

- des ressortissants du Cameroun et du Bahreïn, des comptes en Suisse et aux îles Caïman ;

- un négociant français en aéronautique ;

- le pilote belge du Boeing 707 ;

- une société aéronautique de droit libanais basée à Kinshasa ; etc.

Par pure coïncidence, l'incoutournable ami de Déby et Sassou Nguesso, Pierre Aïm, serait en relations d'affaires avec Idriss Outman, le directeur de la Banque tchadienne de développement, suspectée de couvrir des trafics en tous genres. Le petit frère d'Idriss Outman, Abakar, travaillerait pour Aïm à Monaco.

Il n'est pas sûr que Sokolovitch dise vrai quand il évoque en arrière-plan l'affaire *Joséphine*. Mais il est suffisamment initié pour savoir que cette affaire a changé l'échelle de la corruption financière pratiquée par certains milieux politiques parisiens, en direction des pays arabes et africains. L'excès même des sommes en jeu a délivré un message, jusqu'à N'Djaména : tout est possible.

*Joséphine* ressemble à un Eldorado virtuel. Le gisement s'ouvre en mai 1983, sur une histoire de décimales : le taux d'intérêt d'un prêt saoudien de 25 milliards de dollars, destiné à soutenir le franc français, est surdéclaré de 1,35 %. Soit une différence d'un peu plus de 2 milliards de francs sur un an. Ce bel hors d'œuvre, servi par des maîtres-queux (les Akram Ojjeh et Rafic Hariri), réjouit le clan Mitterrand. Et bien au-delà. Il est suivi par un mille-feuilles de commissions et rétro-

<sup>38</sup>. Jean-Pierre Tuquoi, *L'affaire des faux dinars de Bahreïn*.

<sup>39</sup>. Il fut impliqué en 1994 dans l'affaire des 16 tonnes de vrais-faux zaïres - imprimés déjà en Argentine par Ciccone Calcografica. Un Français et plusieurs hommes d'affaires libanais avaient aussi été mis en cause. La filière s'appelait "Mondial Connection". Cf. *Zaire. Nouvel arrivage de vrais-faux billets zairois*, in *LdC* du 13/10/1994.

commissions sur les contrats d'armement - un art politico-commercial qui, comme l'opéra, a suscité chez Roland Dumas un grand intérêt esthétique. Au final, explique dans *Marianne* le journaliste Thomas Vallières, on trouve « une bombe dans les soutes de la V<sup>e</sup> République<sup>40</sup> » - son « plus énorme scandale ». Sous la bombe, une trappe : l'affaire Dumas<sup>41</sup>.

Côté français, l'opération *Joséphine* se serait soldée en octobre 1993, lors d'une réunion dans une maison de Gordes, dans le Vaucluse : « l'on serait surpris d'apprendre quels étaient les personnages qui participaient à cette séance de répartition et de distribution des restes<sup>42</sup> ».

Les restes ? 22,35 millions de dollars, prétend une note anonyme remise au juge Zanoto par Jean-François Hénin (qui lui-même la tenait d'un proche des services secrets, Hector de Galard, mort d'une crise cardiaque). Hénin, ex-jongleur de milliards du Crédit Lyonnais, se trouvait trop seul à porter le chapeau des turpitudes de la grande banque ruinée - soupçonnée entre autres d'avoir organisé le circuit *Joséphine*. Pour se consoler, il s'est, on l'a vu, recyclé dans la Françafrique... centrale. La plus chaude.

La note de Galard donne des noms. Elle a été suffisamment prise au sérieux pour que le parquet décide d'entendre comme témoins les personnes désignées. Dont les anciens conseillers mitterrandiens Charles Salzmann et Pierre Chassigneux (qui dirigea les Renseignements généraux), l'ex-ministre André Laignel, Anne Pingot, Alain Minc. La plupart ont démenti leur participation à cette réunion d'affaires<sup>43</sup>.

Au même moment, les juges Éva Joly et Laurence Vichnievsky s'interrogeaient sur l'acquisition à Gordes de deux résidences, dont un château de 39 millions de francs, par le proche environnement de François Mitterrand<sup>44</sup>.

Les histoires françaises sont trop souvent des histoires de familles, ou de dynasties : présidentielles, princières, financières, ... Les mafias aussi mettent par-dessus tout l'esprit de famille. Entre les deux, la frontière est incertaine. Dans le Tchad de Déby, il n'y en a plus. Mais qui à Paris peut lui faire la leçon ?

### Terreur "républicaine"

Le régime tchadien choisi par la France, suspendu à l'aide financière octroyée ou autorisée par Paris, branché sur les trafics français, militairement instruit et transporté par l'armée française, surveillé par la DGSE, ne se maintient au pouvoir que grâce à la terreur inspirée par une "Garde républicaine" tribale et une police politique tortionnaire.

Les soudards de la Garde sillonnent le pays par groupes de dix à vingt dans leurs Toyota pick-up, à la recherche de proies à rançonner. Au Sud surtout, ils brûlent les villages, violent et massacrent à loisir. Ils n'ont même pas chômé durant la Conférence nationale souveraine, massacrant comme à l'accoutumée à Bongor, Doba, Goré<sup>45</sup> : 246 personnes tuées dans la région des deux Logone en janvier 1993 selon Amnesty International.

En septembre 1994, toujours dans le Logone, la Ligue tchadienne des droits de l'homme dénonce « 72 heures d'expédition punitive et de politique de terre brûlée ». « Le bilan des atrocités, des tueries, des pillages en règle et des tortures » serait « indicible ».

« L'adage suivant lequel "il faut sans cesse faire sentir à un esclave quelle est sa position" est systématiquement appliqué envers tous ceux qui ne participent pas au pouvoir : sudistes, baguirmiens et hadjérais du Centre, musulmans ou non. La méthode est toujours la même. On envoie des éléments, qui seront déclarés ensuite "incontrôlés", provoquer un notable, un intellectuel, un chef de village parent d'un ministre mal vu, un responsable, etc. En général, ils lui demandent sa femme, ses

<sup>40</sup>. Titre de son article dans *Marianne* du 13/07/1998.

<sup>41</sup>. Lequel, pour montrer sa capacité de nuisance, en vient à réclamer la levée du secret-défense sur la répartition d'un autre énorme bakchich : les rétro-commissions sur la vente de frégates à Taïwan.

<sup>42</sup>. Thomas Vallières, *Une bombe dans les soutes de la V<sup>e</sup> République*, in *Marianne* du 13/07/1998.

<sup>43</sup>. Renaud Lecadre, *Des proches de Mitterrand devant le Parquet*, in *Libération* du 05/10/1998.

<sup>44</sup>. Cf. *Une secrétaire de Mitterrand entendue*, in *Le Parisien* du 01/10/1998.

<sup>45</sup>. Claude Arditi, *Tchad : chronique d'une démocratie importée*, in *Journal des anthropologues*, n° 53, 1993-94, pp. 152-153.

filles ou ses biens. Dès que la personne se rebiffe, on envoie des “*éléments armés*” pour régler l’altercation. En fin de compte, la personne visée est tuée, ses parentes violées et ses biens pillés<sup>46</sup>».

Ainsi, durant l’été 1995, la Garde républicaine a tué, près de Moundou, le frère du ministre de la Santé, qui s’opposait au viol de son épouse - alors même que le ministre lançait une campagne de vaccination dans la région.

Au printemps 1996, la Fédération internationale des droits de l’homme (FIDH) détaillait ce « régime de terreur » institué par Idriss Déby et son clan, reprochant au régime en place d’« invoquer le prétexte de la lutte contre la rébellion armée », inévitable dans ce contexte, « pour justifier les pires exactions. [...] Les cas de viols individuels ou collectifs, de femmes et même de fillettes, se sont multipliés de façon très inquiétante, notamment dans la région des deux Logone<sup>47</sup> ». Le prétexte cache parfois le désir de s’emparer des revenus de la campagne cotonnière...

Début 1996 pourtant, le lobby français pro-Déby entreprend une magistrale opération de chirurgie esthétique : transformer un assassin invétéré (depuis le lycée) en chef d’État légitime. L’Élysée ne lésine pas sur la logistique électorale. Il dépêche à N’Djaména le meilleur spécialiste du parti gaulliste, celui qui fut l’année précédente une « pièce maîtresse de la campagne présidentielle de Chirac<sup>48</sup> » : Jérôme Grand d’Esnon, suspecté par le juge Desmures d’avoir occupé un emploi fictif à la mairie de Paris. Un haut lieu du dopage électoral.

Grâce à la coopération Paris-N’Djaména, la multiplication des bulletins et le bidouillage informatique ont permis au seigneur de la guerre de s’habiller en Président, puis de disposer d’une majorité à l’Assemblée. Les pressions et l’argent de la Françafrique (Elf en tête) ont obtenu l’allégeance de quelques leaders de l’opposition et, surtout, le ralliement de plusieurs dissidences armées.

Au printemps 1997, le régime négocie celui des FARF (Forces armées de la République fédérale), la rébellion sudiste de Laokein Bardé, pressée par la France jusqu’en ses retranchements centrafricains. Contre les promesses habituelles : intégration des combattants dans l’armée tchadienne, et des leaders dans le jeu politique. Par ce joli coup, Déby se pose en pacificateur. Lionel Jospin le reçoit en juin 1997. Il avalise la « *démocratisation* » du Tchad.

Le masque démocratique n’a pas tenu. Le 30 octobre 1997, Déby envoie ses troupes massacrer les FARF ralliées, dans leur coordination de Moundou. Laokein Bardé est seul, ou presque, à pouvoir s’échapper. On assassine au passage des personnalités locales, on moleste l’évêque, on enlève des enfants, on tue des parents. Interdits d’inhumation, des corps sont livrés aux cochons<sup>49</sup>.

Cinq mille “Gardes républicains” répandent la terreur. Avec les gendarmes, formés par des instructeurs français, ils continuent les assassinats : fonctionnaires, lycéens, passants... Les techniques de liquidation n’ont pas changé : supplice banalisé de l’*arbatachar* (les quatre membres attachés dans le dos)<sup>50</sup>, noyade, ingestion d’acide ou de soude caustique<sup>51</sup>, ou simplement la kalachnikov.

Le 10 février 1998, le docteur Mahamout Nahor prend le maquis, écoeuré par les exactions du pouvoir et leur impunité. Cet ancien médecin-chef de l’hôpital central de N’Djaména est le neveu d’Outel Bono, une grande figure politique du Tchad, assassinée à Paris par la DGSE le 26 août 1973<sup>52</sup>. Il enlève quatre Français pour attirer l’attention sur la responsabilité de la France dans la prolongation du régime Déby. Une traque sanglante est lancée. Bien traités, les otages sont vite libérés, avec

<sup>46</sup>. Témoignage d’un coopérant, 10/1995. « Septembre noir » désigne les massacres commis en septembre 1984 par les forces gouvernementales au Sud-est du Tchad.

<sup>47</sup>. FIDH, *Situation des droits de l’Homme* au Tchad, printemps 1996.

<sup>48</sup>. Cf. *Le Canard enchaîné* du 09/09/1998.

<sup>49</sup>. L’AFP (03/11/1997) n’a retransmis de ces événements que la version officielle du régime : « des affrontements », après une provocation des rebelles. Contrairement à Reuter (dès le 01/11/1997).

<sup>50</sup>. « La banalisation de la torture au Tchad, et notamment le recours à l’*arbatachar* - méthode qui consiste à lier les bras et les jambes de la victime dans le dos, provoquant des douleurs extrêmes, des blessures ouvertes, et parfois la gangrène -, est telle que cette méthode est considérée comme un acte tout à fait normal. » (Amnesty International, rapport du 10/10/1996 sur le Tchad).

<sup>51</sup>. Cf. *Rapport d’enquête du collectif des associations des droits de l’Homme dans le Logone occidental*, in *N’Djaména Hebdo* du 20/11/1997.

<sup>52</sup>. Cf. *La Françafrique*, p. 155-172.

consigne de ne rien dire<sup>53</sup>. Mais les “ratissages” font 57 victimes, en majorité des civils. Les militaires tchadiens sont appuyés par des éléments de l’opération *Épervier* et un hélicoptère français<sup>54</sup>. Le docteur Nahor disparaît. Il est caché, mais vivant, alors que Laokein Bardé, trahi par son beau-père, est torturé et assassiné<sup>55</sup>.

Semant la haine ethnico-religieuse dans le Sud chrétien et animiste, le régime pousse la “logique” jusqu’à fournir des armes de guerre aux commerçants musulmans de Moundou...

Il entretient aussi une police politique, l’ANS (Agence nationale pour la sécurité). Nombre des fonctionnaires chargés de la torture ou des exécutions sommaires sous Hissène Habré ont été maintenus ou réintégrés sous Idriss Déby. Malgré les changements d’appellation, les structures et les “méthodes de travail” n’ont guère changé.

À part ça, le Quai d’Orsay déploie chaque année des trésors de lobbying pour épargner au cher Déby la sollicitude de la Commission des droits de l’homme de l’ONU.

### **Le chef peu présentable d’un pays indispensable**

Il arrive certes aux décideurs politiques parisiens d’être déroutés par l’allié-client de N’Djaména, et de ne plus savoir comment le traiter. Mais Elf avait acquis dans ce pays des billes qu’il ne voulait pas perdre. Et l’État-major, plus que jamais, considère le protectorat tchadien comme « la plaque tournante de la présence militaire française en Afrique<sup>56</sup> ». L’implosion de l’État centrafricain a contraint l’armée tricolore à quitter ses bases stratégiques de Bouar et Bangui, et à se replier sur son dispositif tchadien. Lequel, renforcé, est devenu le pivot des possibles interventions militaires dans les troubles du golfe de Guinée et de l’Afrique centrale. Ainsi, plus que jamais, « le Tchad doit être maintenu dans le bloc français comme la Tchécoslovaquie devait l’être dans le bloc soviétique<sup>57</sup> ».

On fait donc jouer à plein les accords de coopération militaire signés en 1976, renforcés ensuite contre l’expansion libyenne par le dispositif *Épervier*. On continue de conseiller les troupes et les Services locaux. Jusqu’en octobre 1998, une vingtaine d’agents de la DGSE entraînent la Garde républicaine<sup>58</sup> - cette milice clanique, prompte au massacre<sup>59</sup>. Les éléments de cette Garde, et d’autres troupes tchadiennes, sont volontiers transportés par les hélicoptères ou les avions de l’armée française. Celle-ci tente, indéfiniment, de réduire des effectifs trop nombreux. Elle voudrait en démobiliser une partie, moyennant pécule. Mais les bénéficiaires n’envisagent guère d’autres métiers que celui des armes...

« Malgré ces déconvenues [dans la réorganisation des troupes de Déby] [...] les militaires français au Tchad, plaident pour la poursuite de l’assistance. [...] Ils souhaitent que la France ne soit pas amenée à se retirer [...]. À N’Djaména, les hommes de la mission d’assistance et ceux d’*“Épervier”* veulent croire que l’histoire de l’armée française au Tchad n’est pas finie<sup>60</sup> ».

À Paris, ce que « souhaitent » les officiers qui passent ou sont passés au Tchad (un lobby considérable) est perçu comme un ordre. L’échec de la réorganisation n’est peut-être pas un hasard : une source crédible d’opposition, bien renseignée, affirme que certains très hauts officiers français auraient perçu un montant non

<sup>53</sup>. Chaperonnés lors de leur retour en France, ils ont été privés de contacts avec la presse régionale. « Ont-ils vu ce qu’ils ne devaient pas voir [...] ? », s’est interrogée *L’Alsace* (12/02/1998).

<sup>54</sup>. Selon l’AFP du 07/02/1998, citant une « source autorisée ».

<sup>55</sup>. Selon Michaël N. Didama (*Liquidation de Laokein Bardé : Au commencement il y avait l’argent*, in *Le Temps*, N’Djaména, 16/12/1998), ce beau-père, chef de canton, aurait été acheté contre la promesse d’un poste de Préfet, d’un véhicule et d’une somme d’argent.

<sup>56</sup>. Jacques Isnard, *Le Tchad restera au centre du dispositif militaire français en Afrique*, in *Le Monde* du 10/09/1998.

<sup>57</sup>. Jean-Pierre Magnan, in *États d’Afrique noire*, Jean-François Médard éd., Karthala, 1991, p. 180.

<sup>58</sup>. Pierre Prier, *Les agents de la DGSE remerciés...*, in *Le Figaro* du 23/02/1999. Ces agents ne sont pas partis d’eux-mêmes, en réaction aux exactions de leurs élèves. Ils ont fait les frais d’une saute d’humeur d’Idriss Déby après “l’affaire Nahor” - où la DGSE a été accusée de double jeu.

<sup>59</sup>. Cf. Tibe Kalande, in *Non-Violence Actualité*, 11/1994.

<sup>60</sup>. Thomas Sotinel, *Au Tchad, les soldats français participent à la réorganisation de l’armée comme au processus de démocratisation*, in *Le Monde* du 10/06/1996.

négligeable, prélevé sur les pécules de démobilisation... pour fermer les yeux sur le détournement du reste. Amnesty International objecte par ailleurs :

« Les autorités françaises affirment [...] que leur mission est de restructurer les forces de sécurité tchadiennes. Cependant, [...], au cours de la période étudiée [04/1995-09/1996], des exécutions extrajudiciaires, des viols, des arrestations arbitraires accompagnées de torture se sont poursuivies. Les autorités françaises ne peuvent pas ignorer que les véhicules tout-terrain, le carburant, les moyens de transmission et les menottes livrés au titre de l'AMT [Assistance militaire technique] ont été détournés de leur fonction initiale pour exécuter et torturer. [...]

Manifestement, dans le cadre de l'AMT, la question des droits de l'Homme n'a pas sa place. Cela a été confirmé à la délégation d'Amnesty International à N'Djamena en avril 1996 par les autorités françaises qui ont affirmé que ce sujet n'était pas traité par ses instructeurs<sup>61</sup>».

Des massacres du “septembre noir” de 1984 à ceux de l’automne-hiver 1997-98, c’est l’armée française qui assure la logistique, comme on dit pudiquement, c’est-à-dire amène les tueurs à pied d’œuvre. Pendant leur besogne, les instructeurs ou conseillers français qui les accompagnent “regardent ailleurs”. Au détour d’une phrase, *Le Monde* signale que le 30 octobre 1997, lors du massacre de Moundou, un détachement de militaires français tout proche « est resté stationné<sup>62</sup>».

On songe à deux observations de Jean-François Bayart :

« [En 1990], à l'état-major du président de la République et au ministère de la Défense, l'approche classique des troupes de marine [RPIMa], favorable à une instrumentalisation de l'ethnicité au service de la coopération militaire, dans la plus pure tradition coloniale, continuait de l'emporter [à propos du Tchad]. Ancien responsable de l'opération Manta, le général Huchon était le porte-parole de cette vision, qui devait également jouer un rôle crucial dans la crise concomitante du Rwanda<sup>63</sup>».

« Tous les signes annonciateurs [du génocide au Rwanda] sont passés à la machine culturelle [...], les faits ont été soit tus soit déformés. On peut en donner pour exemple l'accueil du rapport de mars 1993 qui apportait des éléments d'information extrêmement précis sur les massacres<sup>64</sup>. Il est évident que les militaires français étaient au courant, les tueurs portaient des casernes et les Français conseillaient l'armée rwandaise. On ne peut pas penser que les conseillers militaires étaient satisfaits de ces tueries, mais ils les ont tuées, ou camouflées. Ces informations, on les détenait mais elles ont été passées dans la moulinette de notre représentation et les gens qui tenaient un autre discours étaient suspects, c'était les gauchistes de la FIDH ou bien, encore plus grave, c'était des Anglo-Saxons d'Africa Watch<sup>65</sup>».

La terreur règne au Tchad ? Ce n’est pas bien grave, à lire une note destinée à la DGSE<sup>66</sup>. Certes, il s’agit d’« un régime typiquement féodal basé sur la solidarité clanique et la vassalisation de représentants de chaque ethnie par un mélange de peur et de corruption ». Certes, « la population semble exaspérée par le pouvoir actuel [...] par le comportement des “combattants”. Mais existe-t-il un pays africain [...] où le pouvoir ne soit pas vilipendé par les populations ? ».

Pour le gouvernement français de gauche plurielle, issu des élections du printemps 1997, tout cela paraît aussi secondaire. Dès le 30 juillet 1997, le ministre de la défense Alain Richard annonçait son grand dessein pour le Tchad :

« La France [...] a jugé utile de consolider son implantation à N'Djamena [...] qui permet des mouvements rapides vers les différents lieux où l'intérêt de la France s'avère nécessaire. C'est pourquoi, le site de l'Opération *Épervier* sera maintenu,

<sup>61</sup>. Amnesty International, Rapport du 10/09/1996 sur le Tchad.

<sup>62</sup>. Th. Sotinel, *Au Tchad, les rebelles du Sud rendent les armes*, in *Le Monde* du 23/05/1998.

<sup>63</sup>. Intervention au Colloque sur *La politique extérieure de François Mitterrand* (Paris, 13-15/05/1997).

<sup>64</sup>. *Rapport de la Commission internationale d'enquête sur les violations des droits de l'Homme au Rwanda depuis le 1er octobre 1990 (7-21 janvier 1993)*, FIDH, Africa Watch, etc., mars 1993. Africa Watch était un département de Human Rights Watch (HRW).

<sup>65</sup>. Extraits d'un entretien du 15/03/1995, in *Les politiques de la haine - Rwanda, Burundi 1994-1995, Les Temps Modernes* n°583, 07/1995.

<sup>66</sup>. Reproduite dans *Tchad, Niger*, op. cit., p. 21-22.

consolidé et renforcé en compagnies de combat<sup>67</sup>. [...]

Le choix de N'Djamena comme base aérienne française a pour objectif l'efficacité militaire d'abord et ensuite le soutien au président Déby dans ses efforts dans la consolidation de la paix civile, le développement démocratique et le renforcement économique du pays ».

Autrement dit, on choisit N'Djamena parce qu'on en a besoin comme porte-avions de l'interventionnisme militaire français en Afrique centrale, et on maintient Déby parce que son régime apparaît comme le meilleur garant de la présence française à N'Djamena.

Car question « paix civile, développement démocratique et développement économique<sup>68</sup> », les Tchadiens sont servis...

Après quelques nuages dus à divers intrigues et coups tordus, le chef d'état-major de l'armée française, le général Jean-Pierre Kelche, s'est rendu à N'Djamena début septembre 1998, pour verrouiller le dispositif *Épervier* revu et augmenté. Idriss Déby s'offusquait que les forces françaises ne s'impliquent pas davantage dans la répression du Sud. Qu'à cela ne tienne ! Selon *Le Monde*, « l'armée française s'impliquera davantage [...] dans l'assistance logistique auprès de l'armée nationale tchadienne<sup>69</sup> », accroissant la disponibilité interne et externe de cette dernière. On a vu ce que cela signifiait... Il est question de livrer des véhicules et autres moyens de communication à la GNNT (Garde nationale et nomade du Tchad), qui se signale par ses exactions : elle pourrait ainsi plus rapidement semer la terreur.

Le général Kelche était censé « préparer » la visite du ministre de la Coopération Charles Josselin. Il bouclait en fait le dossier, car au Tchad, depuis un siècle, l'armée française précède, dans tous les sens du terme, le pouvoir civil.

Fort civil, justement, le ministre a pris la peine avant son départ d'écouter longuement les ONG. Elles lui ont démontré l'impossibilité, en l'état, d'une coopération honorable avec le régime Déby.

Communiquant au Conseil des ministres du 16 septembre le résultat de son très bref voyage, Charles Josselin indiquait que le dispositif *Épervier* n'était pas remis en cause et que « l'examen des projets de coopération militaire [...] ne soulève pas de difficulté particulière ». Certes, ajoutait le ministre, la lourde condamnation du député Yorongar (à trois ans de prison pour « diffamation », j'y reviendrai) est un « facteur de tension ». Mais il faut « que les autorités tchadiennes nous aident à défendre leurs dossiers »... Un raisonnement récurrent. En mai 1994, c'est celui que tenait le général Huchon à l'émissaire des FAR, l'armée génocidaire du Rwanda : aidez-nous à vous aider, en étant plus présentables aux yeux de notre opinion publique.

Sinon, pour Charles Josselin, « cette visite s'est déroulée dans un climat détendu. Elle aura sans doute contribué à rasséréner nos relations avec ce pays ». Le ministre étendait d'ailleurs au Tchad le propos tenu pour le régime congolais de Sassou Nguesso : il vaut mieux, vis-à-vis des États qui violent les droits de l'homme, « une présence critique qu'une absence moralisatrice. [...] Notre volonté de partenariat avec les Africains autorise cette politique de franchise<sup>70</sup> ».

Alain Richard, le collègue de Charles Josselin chargé de la Défense, est encore plus franc. « La situation intérieure s'est améliorée, a-t-il déclaré aux députés de la commission de la Défense, même si éclatent encore ponctuellement des conflits intérieurs d'ampleur limitée, attestant de malaises communautaires et politiques ». Il faudra bientôt formaliser une présence militaire durable, faire admettre que « les forces françaises au Tchad ont vocation à avoir le statut de forces prépositionnées dans le cadre d'un accord de défense » - beaucoup plus contraignant qu'un simple accord de coopération militaire. Certes, « il ne serait pas raisonnable que la

<sup>67</sup>. Rappelons que le programme électoral du Parti socialiste, publié trois mois plus tôt, prévoyait le fin du dispositif *Épervier*.

<sup>68</sup>. Lionel Jospin avait précédé son ministre. Recevant Idriss Déby le 3 juillet, il déclarait que le Tchad « est aujourd'hui dans une situation de stabilité, de progrès vers la démocratie ».

<sup>69</sup>. La France commence par lui fournir chaque mois 6 millions de litres de carburant. Cf. *Tchad. "Épervier" ne survole pas le Front nord !*, in *LdC* du 17/06/1999.

<sup>70</sup>. Interview à Radio Notre-Dame, citée par *La Croix* du 19/09/1998.

*France se place en situation de demandeur, mais il semble ressortir des entretiens entre Français et Tchadiens que ceux-ci pourraient demander eux-mêmes la négociation d'un accord de défense<sup>71</sup>». Quelle merveilleuse indépendance, cette « vocation » à accueillir l'armée française, intériorisée par des dirigeants africains prévenants !*

La flatterie peut aider. Le géopoliticien Pascal Chaigneau est dépêché à N'Djaména le 22 février 1999, à la tête d'une délégation louangeuse :

« C'est un particulier honneur d'être aujourd'hui au Tchad pour remettre à Son Excellence le Président Idriss Déby le diplôme Honoris causa de l'École des Hautes études internationales [...] [créé pour] récompenser les hommes ayant œuvré pour la paix. [...] Car vous avez mis fin à trente années de conflictualités dans ce pays. Vous avez réconcilié le Tchad avec lui-même et les Tchadiens avec eux-mêmes [...].

Au moment où l'état sombre de l'afro-pessimisme règne en maîtresse, l'afro-optimisme doit également prévaloir et [...] vous en êtes une démonstration. [...] Distinguer un homme tel que vous, c'est distinguer quelqu'un qui a la double légitimité des armes et des urnes et qui a su faire passer son pays de l'usage des premières au fonctionnement des secondes. [...]

Une poignée d'hommes au 20<sup>ème</sup> siècle a écrit l'histoire militaire pour ensuite écrire l'histoire tout court de De Gaulle à Eisenhower. Et Monsieur le président, c'est ce que vous avez fait. [...] La paix étant instaurée, vous avez fabriqué un État de Droit. [...] Les élections de 1996 donnent à une quinzaine de candidats la possibilité d'être vos rivaux. Et c'est démocratiquement que vous les battez. [...] Vous comprendrez que cela suscite une admiration [...].

Le général De Gaulle [...] a écrit qu'un instant privilégié de l'existence est celui où l'on distingue plus grand que soi. C'est le moment que je ressens à cet instant, Monsieur le président [...] ».

Le niveau du propos est peut-être fourni par le dernier paragraphe.

Charles Josselin est un partenaire détendu, Alain Richard voit la situation du Tchad s'améliorer, Pascal Chaigneau décore son Président. Quelques mois plus tard, le 19 juillet 1999 à 21 heures, Adrien Mallo Behom, professeur de philosophie à l'Université de N'Djaména, reçoit une balle dans le ventre. Elle est tirée à bout portant depuis une moto non immatriculée, sur laquelle circulent deux individus enturbannés. Un signalement typique des exécuteurs de la Garde présidentielle - d'autant que la tentative de meurtre s'est produite entre deux postes de contrôle de la police. Adrien Mallo Behom, qui fut pourtant proche du parti au pouvoir, commençait à critiquer le régime durant ses cours... Il était le cousin de Ngarléjy Yorongar, le député intempestif (le « *facteur de tension* »).

Le 3 septembre 1999, Laoukein Mbainodjiel Keitoto, beau-frère de Yorongar, disparaît de son domicile. Il est retrouvé deux jours plus tard au cimetière chrétien de Walya, le crâne défoncé, brûlé au visage, au thorax et aux parties génitales. Avec à ses côtés deux boîtes vides de nivaquine (pour faire croire à un suicide ?), un paquet de cigarettes, alors qu'il ne fume pas, une bouteille d'acide sulfurique. Aux alentours, des traces de chaussures militaires<sup>72</sup>.

## Stratégies

Si certains à Paris ont quelques velléités de débarquer Déby<sup>73</sup>, qui a boudé le Sommet franco-africain de novembre 1998, ils butent sur un axiome : la France doit conserver la maîtrise du Tchad, donc de l'alternative au tyran actuel. Selon le schéma géopolitique dominant, le successeur doit être agréé par la Libye et, surtout, par le Soudan : ces pays risqueraient sinon de déclencher des manœuvres hostiles<sup>74</sup>. Prévenir ces manœuvres est d'ailleurs l'une des raisons de l'alliance Paris-Khartoum,

<sup>71</sup>. Cité par J. Isnard, *La France pourrait conclure un accord de défense avec le Tchad*, in *Le Monde* du 03/12/1998.

<sup>72</sup>. Lettre de N. Yorongar à Timothée Donangmaye, le 29/09/1999.

<sup>73</sup>. Ceux par exemple qui, au Parti socialiste ou ailleurs, s'intéressaient au Dr Nahor.

<sup>74</sup>. « *Quelques centaines d'hommes basés au Darfour et équipés avec des Toyota peuvent monter une attaque contre N'Djaména et renverser le régime* », expose un responsable français (*France and Sudan. What murky Deal* (The Middle East, 02/1995).

initiée par des hommes de la DGSE comme le colonel Jean-Claude Mantion<sup>75</sup>.

Dans ce contexte, la rébellion du magistrat Youssouf Togoïmi, originaire du nord du Tchad, est observée avec sympathie par quelques stratèges hexagonaux. Les partisans toubous de cet ancien ministre de la Justice, puis de la Défense et de l'Intérieur, tiennent solidement le désert du Tibesti. Ils y ont attiré comme dans un piège une bonne partie de l'armée présidentielle, lui infligeant de cuisants revers. Les services secrets français ont doté Togoïmi d'un matériel de communication par satellite - ce qui facilite, entre autres, les interviews aux médias parisiens.

L'homme jouit d'une image d'intégrité. Au passage, il tord le cou au mythe, entretenu en France, du caractère « démocratique » du processus électoral tchadien : « *Tous les scrutins organisés ces dernières années - j'étais bien placé pour le savoir - ont été remportés par Déby de manière frauduleuse. Le fait que des magistrats ou des médecins [comme le docteur Nahor] soient obligés de prendre les armes prouve bien que le débat contradictoire est impossible dans ce pays* <sup>76</sup> ». S'il triomphait, calculent les cyniques, Togoïmi serait prisonnier des seigneurs de la guerre et du désert qui guerroient avec lui. Ceux-là sauraient, comme Idriss Déby, ménager les intérêts des principaux parrains : Khartoum, Tripoli, l'État-major français, les pétroliers, les constructeurs du futur pipeline.

Les populations du Sud, après vingt ans de maltraitance par des tyrans du Nord, sont d'une extrême méfiance. Déjà volées de l'essentiel des revenus de leur coton, elles craignent d'être harcelées pour leur pétrole. Par sa résistance à Déby, le député Yorongar s'est imposé comme leur avocat. Il fait partie de l'équation de l'alternance. Laquelle sera d'autant plus durable qu'elle aura procédé d'un compromis intra-tchadien, dans la ligne de la Conférence nationale de 1993<sup>77</sup>.

Et si, simplement, on laissait le problème du Tchad aux Tchadiens, comme ils le réclament presque unanimement ? Et de moins en moins poliment. Certes, changer de politique française au Tchad signifierait une « révision stratégique déchirante ». Mais que vaut-il mieux ? Quelques blessures conceptuelles et d'amour-propre, ou une sanglante impasse ?

<sup>75</sup>. Cf. *Le deal du Darfour*, in *LdC* du 19/05/1994.

<sup>76</sup>. Interview à *Jeune Afrique* du 08/06/1999.

<sup>77</sup>. Des concertations en ce sens ont émergé fin 1999, telle la coordination de 14 mouvements et partis initiée par Antoine Bangui et Goukouni Weddeye.



## 9. “Démocratie apaisée” de Yaoundé à Lomé

« Il faut bien que les dictateurs gagnent les élections, sinon ils n'en feront plus ! ».

Jacques Chirac, interrogé  
hors micro sur l'évolution démocratique du continent africain <sup>78</sup>.

La dernière trouvaille politique de la Françafrique est le concept de « démocratie apaisée ». Une expression qui fait florès, jusque dans la bouche de nos ambassadeurs, et que le journaliste camerounais Pius Njawé a fort bien décryptée.

L'on dit aux présidents en place : « Organisez le scrutin présidentiel, gagnez-le par n'importe quel moyen (y compris des truquages éhontés, pour lesquels nous disposons d'experts parfaitement rodés), laissez monter (un peu) la contestation, puis proposez le “dialogue” à l'opposition. Conviez-la à la table du pouvoir, où vous lui laisserez des miettes. Si la pression est trop forte, vous pouvez même proposer des élections législatives ou locales concertées - jusqu'à un certain point. Certes, vous risquez d'avoir un Parlement ou des collectivités locales un peu turbulents. Mais rassurez-vous : les constitutions rédigées par des experts français ont pris bien soin de laisser au Président l'essentiel, sinon la quasi totalité, des pouvoirs effectifs... La mise en scène de la concertation donnera de vous l'image d'une autorité pacifiante, vous serez relégitimé comme par magie. Tout le monde, sauf quelques aigris, oubliera les conditions de votre réélection. Trinquons déjà à ce nouveau mandat ! ».

Depuis 1997, le scénario s'est répété au Cameroun, au Togo, au Gabon, en Guinée, à Djibouti <sup>79</sup>. Il passe mal, mais tant pis : la Françafrique continue de soutenir les démocraties ainsi prolongées. Jusqu'à ce qu'explosions s'en suivent ? Obstruer le chemin des urnes, n'est-ce pas tracer celui des armes ?

Les Français financent ce processus avec leurs impôts, au titre de la coopération à « la construction d'un État de droit ». Ils ont le droit de comprendre comment cette duperie instituée multiplie les ressentiments francophobes.

### Encore un bail pour Biya

Au Cameroun, « le président Biya ne prend le pouvoir qu'avec le soutien d'Elf pour contenir la communauté anglophone de ce pays ». Ce passage de la “confession” de Loïk Le Floch-Prigent <sup>80</sup>, ancien patron d'Elf, épargne une longue démonstration. Ce ne sont pas les Camerounais qui ont choisi leur Président, mais Elf la française. En 1992, lorsqu'il n'a plus été possible d'échapper aux élections, la population a eu beau rejeter par son vote ce président-derrick, le candidat de son choix, l'anglophone John Fru Ndi, a été déclaré battu. Tous les câbles et ficelles de la fraude ont été utilisés à cet effet. Après quoi il a fallu, pour faire avaler le résultat, mobiliser toutes les variantes de la répression <sup>81</sup>. Aussi a-t-on essayé de jouer plus finement lors du scrutin suivant, en octobre 1997.

Un an et demi avant cette nouvelle échéance, *Jeune Afrique* a gentiment prévenu <sup>82</sup> : le président Biya peut compter, pour sa réélection, « sur un soutien français qui, quoi qu'on en dise, ne se démentira pas tant que l'adversaire principal sera un anglophone », Fru Ndi en l'occurrence. Fachoda, nous revoilà !

Conseillé par ses amis français, Paul Biya commence par refuser une Commission électorale indépendante <sup>83</sup>. Puis il se débrouille pour empêcher l'inscription d'un pourcentage considérable d'électeurs <sup>84</sup> - allant jusqu'à contester la nationalité camerounaise de l'écrivain Mongo Béti, candidat à la députation dans sa ville natale de Mbalmayo. Opération de diversion ? D'étranges attaques “rebelles” surgissent fin mars 1997 dans le Nord-Ouest anglophone, causant une dizaine de

<sup>78</sup>. Propos cité par *Le Canard enchaîné* du 28/07/1999.

<sup>79</sup>. Je vais parler successivement de ces pays, plus de quelques autres. Pour ceux qui souhaiteraient varier la lecture, il est possible de faire des incursions dans les troisième et quatrième parties, *Adaptations et Résistances*, qui ont une approche plus thématique.

<sup>80</sup>. Publiée par *L'Express* du 12/12/1996.

<sup>81</sup>. Cf. Agir ici et Survie, *France-Cameroun. Croisement dangereux*, L'Harmattan, 1996.

<sup>82</sup>. 20/03/1996.

morts.

Le scrutin législatif du 17 mai sert de répétition générale. Selon *L'autre Afrique*<sup>85</sup>, Charles Pasqua a dépêché ses spécialistes électoraux. Les calculs effectués à partir des procès-verbaux accessibles (beaucoup sont soustraits aux regards indiscrets) montrent que l'opposition, notamment le parti SDF de Fru Ndi, est nettement majoritaire. Mais les autorités sont confiantes dans le bourrage des urnes et l'opacité de la centralisation des résultats : avant même le décompte des voix, elles annoncent que le parti au pouvoir RDPC rafle 100 sièges sur 180.

Laissons un observateur mesuré, René-Jacques Lique, résumer le caractère surréaliste de cet exercice "démocratique"<sup>86</sup> :

« Des urnes bourrées avant le début des opérations de vote. Des centaines de cartes d'électeurs retenues par l'administration, des bureaux de vote au domicile de particuliers "très particuliers". Des listes d'électeurs incomplètes, déplacées. Des "barrages" d'intimidation des militants du parti au pouvoir. Des procès-verbaux qui arrivent tardivement sur les lieux du scrutin. Ou qui mettent des heures, une fois le vote clos, pour faire les quelques centaines de mètres qui séparent un bureau de vote de la commission départementale de recensement des opérations électorales.

Des chefs coutumiers qui s'enfuient, l'urne sous le bras, dans quelque "forêt sacrée". Des blessés, pendant le vote. Des morts, avant [...]. Des morts, après le vote [...]. Un découpage électoral taillé sur mesure, avant le scrutin. Un découpage électoral "affiné", par décret présidentiel, la veille au soir des élections, afin de "créer" deux nouvelles circonscriptions dans l'Extrême-Nord [...]. Des résultats clamés à la parade par des "Rdépécistes" [*militants du parti au pouvoir, le RDPC*] quelques heures à peine après la clôture du scrutin.

Tout était prévisible et encore une fois le Cameroun n'a pas déçu. Un jour ou l'autre, le ministre de la Communication, Augustin Kontchou Kouomegni, annoncera qu'il a neigé sur Yaoundé, et les braves journalistes de la télévision nationale répéteront qu'il a neigé sur Yaoundé ».

Écœurés, les trois principaux partis d'opposition changent de stratégie pour le scrutin présidentiel d'octobre 1997. Ils choisissent le boycott. C'est un franc succès dans les trois-quarts du pays, y compris dans la capitale, Yaoundé, supposée acquise au président sortant. Les trois partis "gagnent" leur pari en démontrant leur représentativité. Ils "perdent" sur le fond : Biya est réélu pour un mandat de sept ans<sup>87</sup>.

Paris ne s'est pas contenté de financer le processus électoral, d'y apporter sa coopération technique et d'envoyer des "observateurs" pour crédibiliser les résultats. L'armée française aussi "vote" Biya. De même qu'au Tchad elle choisit les Nordistes contre les Sudistes, elle perpétue au Cameroun son hostilité contre les gens de l'Ouest, anglophones ou non, Bamilékés ou "assimilés", qu'elle massacra durant dix ans au tournant des années soixante<sup>88</sup>. Pour elle, l'ethnie bété de Paul Biya est le meilleur rempart de la présence française. Toute la coopération militaire tricolore s'ordonne autour du maintien de la prééminence bété au sein de l'armée camerounaise<sup>89</sup>. Autrement dit, Biya développe un système clanique et la France en assure la reproduction dans l'armée. Ce qui rend encore plus invraisemblable une alternance démocratique.

La démocratie, de toute façon, est tout à fait seconde dans l'esprit de l'État-

<sup>83</sup>. Le chef de la délégation des observateurs du Commonwealth, le Canadien Jean-Jacques Blais, osa préconiser la « création d'une Commission électorale indépendante », à l'instar des démocrates camerounais. La représentante et observatrice de la Francophonie, Christine Desouches (fille de Maurice Ulrich, éminence grise de Jacques Chirac), lui fit clairement comprendre qu'il se mêlait de ce qui ne le regardait pas, et qu'en tout cas il n'appartenait pas à la Francophonie de « dicter la création d'une commission électorale indépendante ou autonome aux autorités camerounaises » (AE, 29/05/1997). On peut se demander ce que « la Francophonie » venait observer...

<sup>84</sup>. 2,5 millions sur 6, selon le parti SDF, soit environ 40 % du corps électoral potentiel.

<sup>85</sup>. Du 28/05/1997.

<sup>86</sup>. Sous un titre assorti, *Un jour, il neigera sur Yaoundé* (AE, 29/05/1997).

<sup>87</sup>. D'après René-Jacques Lique, *Cameroun. Une élection "sans objet"*, in AE du 23/10/1997.

<sup>88</sup>. Cf. Agir ici et Survie, *France-Cameroun*, op. cit., p. 60-63 et 66-68 ; *La Françafrique*, p. 91-108.

<sup>89</sup>. Cf. *Cameroun : Un nouveau gouvernement ?*, in LdC du 28/03/1996. La coopération militaire française ne peut pas ignorer, par ailleurs, que de hauts responsables de l'armée camerounaise sont impliqués dans les casinos et salles de jeux où se blanchit l'argent sale. Cf. *Mémoire au sujet des menaces de mort à l'encontre du professeur Jean-Marc Ela et de son départ forcé du Cameroun*, 30/08/1995.

major parisien, au regard des enjeux géopolitiques d'une Afrique centrale instable. En Centrafrique, une anarchie récurrente a entraîné la fermeture des bases françaises de Bangui et Bouar. L'axe Cameroun-Tchad n'en prend que plus d'importance. Le tracé du pipeline Kribi-Doba, vers les gisements tchadiens, offre des "pistes" intéressantes.

L'armée tricolore n'a pas lésiné dans le maintien de "l'ordre Biya". En 1993, elle a fourni au régime 50 millions de francs de matériel militaire de répression. La mise en œuvre de cet accord était supervisée par le général Jean-Pierre Huchon, chef de la Mission militaire de coopération - par ailleurs très engagé au Rwanda. En février 1994, les Services français ont déjoué un projet de coup d'État au stade ultime de sa préparation. Le chef de la DGSE, le général Jacques Dewatre, a été chargé de "démener" l'armée camerounaise<sup>90</sup>... Fin 1999, celle-ci était encore conseillée et encadrée par plus de cent officiers et sous-officiers français.

L'habituelle nébuleuse "privée" complète le dispositif. La société privée Africa Security (AS), fondée par l'ancien militaire Patrick Turpin, a compté jusqu'à 2 500 employés. Ses hommes n'avaient pas de permis de port d'arme individuel mais... collectif<sup>91</sup>. AS propose ses services au clan présidentiel, à Elf et aux groupes forestiers. Elle s'est développée avec le parrainage de feu Jean Fochivé, l'indéfectible patron de la sinistre "sécurité intérieure" camerounaise, formé par les séides de Jacques Foccart<sup>92</sup>.

Pour graisser le "processus démocratique" et fêter l'inéluctable reconduction de Paul Biya, la France n'a pas été chiche en 1997. Elle a apporté au total 730 millions de francs au Cameroun. Toutefois, l'opération n'est peut-être pas si "généreuse" qu'il y paraît. Un décaissement de 200 millions n'aurait servi qu'à payer... une partie de la dette du Cameroun à l'Agence française de développement et à des entreprises françaises. 130 autres millions étaient destinés à « l'achèvement du processus de restructuration » de deux banques commerciales camerounaises... liées à d'importants intérêts français<sup>93</sup>. Ces deux établissements étaient "victimes" de débiteurs "défaillants", quoique souvent richissimes. Leur renflouement ne fait que des gagnants. Sauf le contribuable français qui n'aura rien compris au film.

Avant de créer Africa Security, Patrick Turpin a occupé un poste "stratégique" à la Direction générale des grands travaux - gourmande en volumineux marchés. Il a laissé la direction d'AS à son épouse camerounaise pour un job apparemment beaucoup plus lucratif : porteur de valises à très haut niveau, se vante-t-il, entre Yaoundé, la rue du Faubourg Saint-Honoré et Genève. Le train qu'il mène, plus voyant encore que les bottines de Roland Dumas, confirmerait ses dires<sup>94</sup>. Cela, bien sûr, n'a aucun rapport avec le paragraphe précédent. C'est pure inattention si, malgré la gestion désastreuse de l'État camerounais, la coopération financière Paris-Yaoundé s'est poursuivie "à fond la caisse"<sup>95</sup>.

La fascination qu'exerce le Cameroun sur le monde français des jeux relève naturellement du hasard, et du goût immodéré de quelques Méditerranéens pour les pluies diluviennes de Douala. Le casino du Palm Beach y a attiré Robert Feliciaggi, le Napoléon des jeux africains, ami de Charles Pasqua et du parrain corse Jean-Jé Colonna. L'empereur est représenté par deux de ses généraux, Jean-Pierre Tosi et Michel Tomi, du cercle pasquaïen. L'ancien parrain des quartiers nord de Marseille, Raymond Mihière alias "le Chinois", était officiellement résident camerounais. Pionnier des machines à sous en France, il avait des intérêts dans la Société camerounaise de l'automatique (sic) ... pourvoyeuse de "bandits manchots". Le

<sup>90</sup>. Cf. *La France arme le Cameroun*, in *Challenge nouveau* (Cameroun) du 18/03/1993 ; *Dossiers noirs de la politique africaine de la France n° 1* à 5, op. cit., p. 9-10, 13-16 et 21-26 ; S. Smith, *Un vacancier au pouvoir à Yaoundé*, in *Libération* du 16/02/1995.

<sup>91</sup>. D'après Ph. Chapleau et F. Misser, *Mercenaires S.A.*, op. cit., p. 162-163.

<sup>92</sup>. Dans le tome III de son *Journal de l'Élysée* (Fayard/Jeune Afrique, 1999), ce même Foccart étale son animosité envers les indépendantistes camerounais, qu'il aura fait éliminer jusqu'au dernier. Il veille à ce que Pompidou (au nom du « respect de l'indépendance des États » !) ne demande pas la grâce de l'ultime leader Ernest Ouandié, condamné à mort par le président Ahidjo (p. 564).

<sup>93</sup>. Cf. *AE* du 02/10/1997.

<sup>94</sup>. Témoignage.

<sup>95</sup>. « En dix ans, le Cameroun a reçu 4,4 milliards de francs pour boucler ses fins de mois ». Christophe Grauwil, *Les milliards perdus du banquier de l'Afrique*, in *Capital*, 11/1997.

parrain du milieu nîmois Serge Leynaud et son bras droit Jean-Michel Michelucci, abattus au printemps 1999, se rendaient fréquemment au Cameroun, où ils possédaient plusieurs “affaires”<sup>96</sup>.

En septembre 1998, le président Biya reçoit avec tous les honneurs l’ancien ministre Charles Pasqua. Par politesse, il lui offre un dîner d’État. L’interprétation qu’offre de ce voyage le journal *Le Messenger* ne peut qu’être l’effet du ressentiment : son directeur Pius Njawé, l’un des journalistes africains les plus réputés, est alors embastillé sur ordre présidentiel, tout en continuant d’inspirer la ligne éditoriale. Selon *Le Messenger*, donc, l’objet de la visite serait l’avenir du Pari mutuel urbain camerounais (PMUC), qui organise les enjeux sur les courses hippiques françaises. Charles Pasqua serait venu en jet privé « à la rescousse » de cette société, créée par Robert Feliciaggi et dont il serait lui-même actionnaire ; il aurait voulu « obtenir auprès de Paul Biya le maintien des avantages exclusifs accordés au PMUC », menacé par l’arrivée sur le marché camerounais des sociétés Lotelec<sup>97</sup> et Cameroon Foot-Pools. Une telle intervention de l’ancien ministre de l’Intérieur est d’autant plus difficile à croire que, selon l’expert Jean-François Bayart, la chaîne africaine des guichets et palais du hasard sert à « convertir en toute quiétude du cash d’origine douteuse<sup>98</sup> ».

Dans le même temps, le groupe Bolloré accroît son emprise régionale sur les transports et l’huile de palme, grâce à la privatisation des sociétés publiques Regifercam et Socapalm. Il obtient une concession forestière dans une réserve protégée. Vincent Bolloré ne s’en remet pas au hasard. Mais c’est juré, il ne fait pas de politique.

Même si Elf gère encore plus de 5 % des “liquidités” du pays, le pétrole commence à s’épuiser. Les folles années ont garni quelques coffres, mais laissé au Cameroun une dette impayable, à fort goût d’arnaque<sup>99</sup>. Et cela se sait trop. L’homme le mieux informé des secrets du palais présidentiel s’est “mis à table” : mentor de Paul Biya et son Grand-maître en Rose-Croix, Titus Edzoa s’est rebellé contre son disciple. Le 5 mai 1997, dans une longue interview au périodique camerounais *L’Expression* (aussitôt saisi), il dépeint le président comme une sorte de Mobutu, accaparant les recettes pétrolières de son pays et devenu « *le Camerounais le plus riche* ». Après les révélations de Le Floch, celles d’Edzoa achèvent de dénuder le roi Paul - qui a su hisser son pays au premier rang de la corruption<sup>100</sup>.

Évidemment, Edzoa est jeté en prison. Pour corruption ! Le romancier Mongo Béti, sans contester le grief, dénonce un embastillement politique à quelques mois du scrutin présidentiel. Par la suite, il stigmatisera avec virulence le rôle joué par Elf dans le pourrissement de la politique camerounaise :

« Elf Aquitaine, avec sa mafia de gangsters, de parrains, de putes, tous de haut vol, c’est la malédiction de l’Afrique centrale, sa gangrène. [...] En Afrique centrale [...], le pétrole est synonyme de pauvreté, ce qui n’est pas trop grave, mais surtout de guerre civile, aujourd’hui, et demain, de génocide. [...]

La politique française du pétrole en Afrique, [*c’est*] [...] la quête, sur le dos des Africains, de l’indépendance énergétique de la France<sup>101</sup> ».

Il faut entendre cette exaspération des populations “exportatrices” de pétrole,

<sup>96</sup>. Cf. Alain Laville, *Un crime politique en Corse*, Le cherche midi, 1999, p. 118 ; Michel Henry, *Les gros sous et gros bras du “Chinois” de Marseille*, in *Libération* du 16/10/1999 ; Pierre Desmarescaux, *Borsalino version nîmoise*, in *Le Journal du Dimanche* du 20/06/1999.

<sup>97</sup>. Lancée par un important groupe canadien, la Loterie électronique du Cameroun (Lotelec) a fini par admettre qu’elle avait affaire à trop forte partie. Elle a capitulé fin 1999. Cf. *Rien ne va plus pour la loterie*, in *LdC* du 09/12/1999.

<sup>98</sup>. *La criminalisation en Afrique subsaharienne*, rapport du 29/06/1995, cité par *Le Canard enchaîné* du 27/09/1995.

<sup>99</sup>. « Au Cameroun, les recettes pétrolières ont longtemps été gérées “hors budget” sur des comptes spéciaux à New York et à Paris. Officiellement, il s’agissait de “réserves” pour les temps difficiles, qui depuis sont arrivés [...]. Mais les Camerounais n’ont rien vu venir [...]. La société française de négoce Sucres et Denrées (Sucden) a [...] eu droit à “l’enlèvement” hebdomadaire d’un pétrolier, à la destination inconnue. La pratique n’avait rien d’exceptionnel ». (A. Glaser et S. Smith, *En Afrique sur la piste de l’argent sale*, *Libération*, 03/02/1996).

<sup>100</sup>. Aux classements établis en 1998 et 1999 par Transparency International. Voir chapitre 26.

<sup>101</sup>. In *L’autre Afrique* du 01/04/1998. *Trop de soleil tue l’amour*, le roman publié en 1999 par Mongo Béti (Julliard), plonge le lecteur dans l’atmosphère de corruption poisseuse qui envahit le Cameroun de Paul Biya.

contraintes d'échanger leur or noir contre un mélange explosif de criminalité économique et politique. La distribution des "caramels" (comme l'amie de Roland Dumas, Christine Deviers-Joncour, se plaît à appeler les millions de francs de la corruption d'Elf<sup>102</sup>) a un arrière-goût insupportable.

Le sort de la forêt tropicale n'incite pas davantage à l'optimisme. Selon un prêtre camerounais, « *ce n'est plus de la coupe, c'est du massacre* ». La surexploitation profite massivement à des sociétés françaises :

« Sept d'entre elles [...] réalisent 50 % des exportations de bois au Cameroun. Dans les scieries, [...] tous les postes qualifiés [...] sont occupés par des Blancs, qui vivent en circuit fermé, dans de véritables camps retranchés [...]. Des employés d'Africa Security [...] montent la garde. [...] Le directeur français d'une des principales sociétés forestières du Cameroun nous a confié sans problème le montant du pot-de-vin qu'il allait bientôt remettre au plus haut niveau : 80 millions de francs CFA - 800 000 FF -, en liquide, pour pouvoir exploiter 200 000 hectares de mieux. [...] Les dernières vraies forêts primaires [...] auront disparu d'ici cinq ans<sup>103</sup>».

Une nuée de camions dévalent vers les ports, surchargés de grumes. Ils saccagent tout ou presque sur leur passage, y compris, fréquemment, les vies humaines des passants. En 1998, le député René Bomokou Nkono en avait bloqué quinze, appartenant à la société SESAM. Il exigeait la réfection des ponts. Il est mort subitement huit jours plus tard, le 27 mai. Les grumiers ont pu repartir, sur les pistes défoncées. La Caisse française de développement s'est ouverte à SESAM d'un prêt de 12,6 millions de francs...

Les rentes pétrolière, forestière et ludique s'abstraient le plus possible du sort de la population<sup>104</sup>. Le budget public de santé représente 1 % du PIB. On ne compte que 7 médecins pour 100 000 habitants, l'espérance de vie n'est que de 55 ans. Seulement la moitié des enfants sont vaccinés contre la tuberculose et 43 % contre la rougeole, meurtrière. 38 % des enfants n'ont pas accès à l'école primaire. Le classement du Cameroun à l'Indicateur du développement humain (IDH) le fait reculer de 11 places par rapport à celui que devrait lui valoir son revenu<sup>105</sup>.

Le pressoir est bien rodé. Mais, tel un grain de sable, une certaine presse s'obstine à être libre. Ce n'est pourtant pas faute, pour le régime, d'employer tous les moyens disponibles, y compris les plus brutaux. Il multiplie les interdictions de paraître, les amendes et les emprisonnements à l'égard des journalistes et journaux récalcitrants (*Le Messenger*, *Le Nouvel Indépendant*, *Cameroon Post*, *La Nouvelle Expression*, etc.).

L'incessante persécution du *Messenger* et de son directeur Pius Njawé est symptomatique. Le comble a été atteint quand ce dernier a été condamné à deux ans de prison pour avoir fait état d'un léger malaise (cardiaque ?) de Paul Biya, qui assistait à un match de football. Autrement dit, le régime se sent si fragile que le seul rappel de la faiblesse humaine de son chef est une atteinte à la sûreté nationale. Emprisonné le 22 décembre 1997, Pius Njawé a fini par être gracié, sous la pression internationale<sup>106</sup>. Je reviendrai sur son combat.

Selon lui, la vraie raison de son incarcération, et des tentatives d'assassinat qu'il a connues en prison, ne tient pas à l'état de santé présidentiel. Sollicité d'intervenir

---

<sup>102</sup>. Elle se plaît aussi à s'auto-désigner comme *La putain de la République*, titre de sa confession publiée à grand bruit chez Calmann-Lévy (1998), sous le contrôle des avocats de Roland Dumas. Mongo Béti n'est donc pas insultant puisqu'Elf et la France (en la personne du président du Conseil constitutionnel) étalent jusque dans les kiosques leur manque total de scrupules.

<sup>103</sup>. Jean-Pierre Edin, de retour d'une mission d'étude au Cameroun. Interview à *Politis* du 30/07/1998. Ces observations édifiantes renforcent la pertinence, ou l'impertinence, de la campagne *De quel bois bricolons-nous ?*, animée par Agir ici.

<sup>104</sup>. Fin 1999, le FMI en est encore à réclamer le transfert automatique des recettes pétrolières dans le budget de l'État. Ce qui n'empêche pas la France d'accorder au même moment un "prêt" de 250 millions à ce budget-passoire, « pour payer les échéances de la dette intérieure et extérieure ». C'est-à-dire compenser les pertes du "pipeline" financier camerouno-français. (Cf. *AE*, 16/12/1999).

<sup>105</sup>. Cf. PNUD 1999.

<sup>106</sup>. Pas celle de l'Élysée, apparemment. Venu rencontrer Jacques Chirac au printemps 1998, Paul Biya a vu fuser, sur le perron du "Château", les questions de journalistes sur le sort de leur confrère camerounais. « *Hors sujet !* », a coupé Chirac.

en sa faveur, l'ambassadeur de France a dit qu'il n'aiderait pas un adversaire de la « *démocratie apaisée* », et donc un opposant à la politique française. *Le Messenger* avait le tort de gêner les tentatives de récupération d'une partie de la classe politique camerounaise, assommée par la série de scrutins tronqués de 1997.

En juillet 1999, Jacques Chirac croit nécessaire de venir honorer ce régime tricheur et corrompu, jusqu'au tréfonds. Les deux résistants Njawé et Béti ne mâchent pas leurs mots dans la presse parisienne. Il faut bien voir que leurs propos dépassent leurs seules personnes, et celle du Président. Ils touchent aussi cette majorité de Français qui s'accommodent des mœurs africaines de l'Élysée :

« Jacques Chirac, dit-on, arrive au Cameroun avec 35 hommes d'affaires français dont la plupart sont engagés dans le processus de privatisation des entreprises au Cameroun. Chirac s'apparente ainsi, par ce voyage, à un gouverneur de colonies qui viendrait faire un tour d'inspection de ses propriétés. [...]

Quand on entend le président français dire qu'il faut respecter le rythme de l'Afrique par rapport à la démocratie [le 21 juillet 1999 à Conakry], [...] pour moi, c'est une injure au continent. [...] [Je l'invite à] venir faire un tour [dans les prisons camerounaises]. Il verrait alors ce qu'il en est de l'État de droit en Afrique ». (Pius Njawé<sup>107</sup>)

« Comment est-il possible que, cinq ans à peine après le Rwanda, un dirigeant français poursuive en Afrique la même politique génératrice de génocides ? [...] Jacques Chirac [...] courtise les Milosevic locaux [...]. Interdire la carte d'électeur à un citoyen dont le nom a une consonance fortement bamiléké, comme le fait notre Milosevic local, Paul Biya, à toutes les élections, n'est-ce pas de l'exclusion ethnique ? [...] Déterminer les résultats d'une élection avant même sa tenue, fomenter des insurrections artificielles mais sanglantes dans une province connue pour son hostilité au président, embastiller un rival potentiel à l'élection présidentielle, n'est-ce pas le fait d'un disciple de Milosevic ? [...]

Jacques Chirac [...] déclara un jour à Abidjan que la démocratie est un luxe pour les Africains. [...] Il vient conforter les dictatures du pré carré, chiens de garde des intérêts les plus sordides des capitalistes de l'Hexagone. [...] Ni notre philosophie, ni nos sentiments ne sont compatibles avec ceux du président français Jacques Chirac ». (Mongo Béti<sup>108</sup>).

Pour beaucoup d'Africains, les "rencontres" officielles entre chefs d'État français et africains mettent en scène des "dialogues" aussi pipés que les scrutins qu'ils coproduisent.

### **Eyadéma notre amour**

Je ne puis ici reprendre depuis le départ cette longue histoire d'amour. J'ai raconté dans *La Françafrique* comment les Foccartiens avaient exploité le ressentiment des sous-officiers de l'armée coloniale contre le premier Président élu du Togo, Sylvanus Olympio. Comment il fut assassiné le 13 janvier 1963 par l'un de ces militaires franco-togolais, le sergent Étienne Gnassingbé Eyadéma, à peine rentré de la guerre d'Algérie. Comment, dès lors, plus rien ne rompit le pacte de sang ainsi scellé, plus rien n'empêcha le soudard de conquérir, dominer, pressurer son pays. Tout va baigner avec ce chef d'État galonné, « *parce que joue en permanence, chez l'ancien sous-officier de l'armée française, une profonde francophilie, un patriotisme français, pourrait-on dire* », s'extasie Jacques Foccart<sup>109</sup>.

Trente-six ans après l'assassinat de Sylvanus Olympio, le sergent devenu général reste le dictateur du Togo. Il a pris Mobutu pour modèle de "gestion" économique et politique. Militairement, il se laisse conseiller comme Mobutu par le général Jeannou Lacaze. Il s'est forgé une garde prétorienne de quatorze mille hommes, issue à 80 % de sa région, au Nord, et commandée par des parents. À plusieurs reprises, cette armée a brisé la revendication démocratique. Dans l'intervalle, elle

<sup>107</sup>. Interview à *La Croix* du 22/07/1999.

<sup>108</sup>. "Rebond" à *Libération* du 24/07/1999.

<sup>109</sup>. *Foccart parle*, tome II, Fayard/Jeune Afrique, 1997, p. 152.

entretient la terreur par ses “escadrons de la mort”<sup>110</sup>.

Abondamment équipée par la France, elle est encadrée par une soixantaine d'instructeurs et conseillers militaires français - pour ne pas dire décideurs. Un tel séjour doit être une référence puisque nombre d'officiers passés par le Togo ont ensuite exercé de hautes responsabilités dans l'armée française. La référence n'est pas vraiment républicaine : longtemps dirigée par un Français, l'école militaire de Pya (le village natal du général Eyadéma), recrute et forme en grande majorité des éléments issus de l'ethnie présidentielle<sup>111</sup>.

Lorsqu'en 1991 l'armée d'Eyadéma massacre les partisans de la démocratie, la coopération militaire est officiellement coupée, mais continue de fait à encadrer la troupe liberticide. L'attaché militaire français à la Présidence togolaise est un moment rappelé en France : il demande sa mise en disponibilité, puis retourne au Togo à titre “privé”, redevenant l'un des plus proches collaborateurs du général Eyadéma<sup>112</sup>.

S'ajoutent à cela les initiatives classiques des ex-gendarmes de l'Élysée. Robert Montoya, mis en cause dans une des nombreuses “écoutes parallèles” de l'ère Mitterrand, a fondé Securance International, un groupe de sécurité fort d'un demi-millier d'hommes. Dans leur ouvrage *Mercenaires S.A.*, les deux journalistes Philippe Chapleau et François Misser écrivent qu'il s'est spécialisé « dans une série de services fort prisés par la dictature du général Gnassingbé Eyadéma. Au nombre de ces services : les écoutes téléphoniques d'opposants [...]. Le régime togolais lui doit la formation de troupes anti-émeutes et leur équipement en matraques électriques<sup>113</sup> ». Dès septembre 1994, *La Lettre du Continent* annonçait que Securance allait monter pour le général-président « un véritable “Service action” avec une cellule de renseignements extérieurs. Quatre spécialistes français formeront une vingtaine d'officiers togolais détachés de la garde présidentielle. [...] La DGSE togolaise aura sans aucun doute une vocation régionale<sup>114</sup> ». Sans le moindre assentiment, bien sûr, d'une quelconque autorité française, civile ou militaire.

Économiquement, le Togo est sinistré. L'Office togolais des phosphates, qui hérite de la principale richesse du pays, a été branché sur une vingtaine de sociétés-écrans, domiciliées dans des paradis fiscaux<sup>115</sup>. En 1985, certains estimaient déjà à une trentaine de milliards de francs la cagnotte ainsi détournée. Les finances de l'État, les entreprises publiques et les monopoles privés sont largement accaparés par le clan présidentiel et par l'ethnie Kabiyè. Avec une telle gestion, on comprend que le Togo ait eu son lot d'“éléphants blancs”, ces coûteux projets abandonnés ou ruinés, et qu'il soit surendetté.

Le taux de vaccination contre la rougeole n'est que de 38%. Et il n'y a que 6 médecins pour 100 000 habitants<sup>116</sup>. Eyadéma n'en est pas gêné. Il rejoint fréquemment sa luxueuse demeure parisienne, pour rencontrer ses amis et le cas échéant se faire soigner.

Inversement, Lomé est très appréciée des hommes politiques français en période pré-électorale. L'ex-ministre de l'Intérieur Charles Pasqua est le plus remarqué. Jean-Christophe Mitterrand et son entourage affectionnaient particulièrement le Togo et son général en chef. Quant à Jacques Chirac, il déclarait en 1992 qu'il avait avec Gnassingbé Eyadéma des relations téléphoniques quasi quotidiennes<sup>117</sup>. Pour phosphorer de concert ?

<sup>110</sup>. La tristement célèbre unité *Pigeons*, l'un des principaux fournisseurs de ces “escadrons de la mort”, a été formée en 1988 par une mission spéciale de la coopération militaire française - le futur DAMI, qui “s'illustrera” au Rwanda. D'après *Les Nouvelles du Togo*, 16/12/1994. Pour ce paragraphe, cf. Stephen Ellis, *Rumour and power in Togo*, in *Africa*, 63 (4), 1993, p. 464 et 473 ; Agir ici et Survie, *L'Afrique à Biarritz*, Karthala, 1995, p. 68-71.

<sup>111</sup>. Cf. *Le général Eyadéma, l'ami retrouvé*, in *La Croix* du 13/09/1994 ; Philippe Demenet, *Les coulisses d'une réunion de famille*, in *Croissance*, 12/1994 ; Agir ici et Survie, *L'Afrique à Biarritz*, op. cit., p. 74.

<sup>112</sup>. D'après Jean Dégli, in *L'Afrique à Biarritz*, op. cit., p. 76.

<sup>113</sup>. *Mercenaires S.A.*, op. cit., p. 163-164.

<sup>114</sup>. *Une DGSE togolaise*, 29/09/1994. Je tiens à aviser le lecteur du point de vue de Robert Montoya : il dément systématiquement ce qui est écrit sur son compte, et tente ou menace d'intenter un procès en diffamation. Cet entrepreneur ne doit pas aimer la publicité, ce gen-d'arme ne doit plus être fier d'en porter.

<sup>115</sup>. D'après *La Tribune des démocrates* (Togo) du 29/11/1994 (qui fournit l'organigramme de ces sociétés).

<sup>116</sup>. Cf. PNUD 1999.

<sup>117</sup>. Cf. Géraldine Faes, *Foccart : la cellule élargie*, in *Jeune Afrique* du 06/10/1994.

Les bonnes relations franco-togolaises sont lissées par une coûteuse batterie de conseillers en image et relations publiques, qu'il serait trop long d'énumérer. Après l'agence BK2F d'Alexis Beresnikoff<sup>118</sup>, également prestataire de Denis Sassou Nguesso, la société Image et stratégie de Thierry Saussez et François Blanchard a été chargée de dorer le profil du Président-général. Elle a trouvé un moyen inédit de vanter le caractère "démocratique" d'une dictature invétérée. Dans une campagne destinée aux médias occidentaux, elle a développé l'argument suivant : l'existence de quelques journaux d'opposition démontre la liberté d'expression qui règne au Togo... Les rédactions des journaux traqués, ou fermés comme *La Tribune des démocrates* et *Kpakpa*, ont apprécié. On imagine Brejnev se targuant de n'avoir pas liquidé Sakharov...

Mais il ne faut s'étonner de rien avec François Blanchard, capable de déclarer à dix jours d'intervalle : « *J'ai jadis vendu des assiettes et des tissus. Aujourd'hui, je vends des chefs d'État. Ce qui compte, c'est l'emballage* ». « *Si je travaille avec le président Eyadéma, [...] c'est pour seconder à ma manière un homme d'État que je respecte. Et aider, à travers lui, la population du Togo* »<sup>119</sup>.

Se joignent à ce concert flatteur une série d'habitues de Kara, le fief d'Eyadéma. Celui-ci y reçoit à grands frais, surtout le 13 janvier, fête nationale : il a eu le bon goût de la fixer le jour anniversaire de l'assassinat de Sylvanus Olympio. L'ancien ministre de la Coopération Bernard Debré est le *groupie* le plus assidu, paradant en limousine au côté de son ami président. « *C'est une histoire presque d'amour entre la France et le Togo, entre ma famille et la vôtre* », s'exclamait-il en 1998. Lors du sommet de la Francophonie à Hanoï, le président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, avait délicieusement résumé cette atmosphère bon enfant :

« Le Président de la République du Togo, c'est un ami de la France de longue date, c'est un ami personnel. [...] Le président Eyadéma [...] a employé une expression que je trouve très originale : "*La Francophonie est une grande famille*". [...] Ensuite [...] nous avons évoqué le Droit constitutionnel [...]. Et je dis que nous étions sur un terrain de communion, c'est-à-dire que le président de la République togolaise veille vraiment au respect de l'État de droit ».

On a envie de scander : Dumas / Eyadéma / même combat / pour l'État de droit ! Le droit d'arrondir nos patrimoines familiaux en toute innocence, de fantasmer la communion privée de notre enfance, de jouer sur les mots de la douce France. Et d'imposer aux jaloux le silence.

Ah, si certains n'étaient pas obsédés par un droit incongru, la "démocratie" ! En 1990, au Bénin voisin, une Conférence nationale souveraine "remercie" le général-président Mathieu Kérékou. Son homologue togolais essuie une rafale de manifestations pro-démocratiques. Il réprime et temporise. Il trouve finalement le moyen de remporter, quasiment par forfait, l'élection présidentielle de 1993. Son rival le plus dangereux Gilchrist Olympio (le fils de Sylvanus) a été dissuadé de se présenter, par les manœuvres juridiques de Charles Debbasch, le juriste de famille, puis par l'envoi d'un commando d'assassins. Leur raid tue plusieurs membres de l'entourage du candidat, mais ne fait que blesser ce dernier<sup>120</sup>. Vainqueur par KO d'une élection-canon, le général fait triompher une logique martiale : le chef de l'État-major est a fortiori chef de l'État-tout-court. Il parvient à dompter l'Assemblée nationale par la carotte et le bâton, en proposant prébendes ou agressions.

Pour le scrutin présidentiel de 1998, Gnassingbé Eyadéma et son aréopage de conseillers français souhaitaient un *remake*. Mais le Commissaire européen au développement Pinheiro ne l'entendait pas ainsi. Malgré les pressions françaises, il conditionnait la reprise des subventions de Bruxelles à « *l'organisation*

<sup>118</sup>. Cf. *La Françafrique*, p. 124.

<sup>119</sup>. Propos tenus sur RFI le 30/11/1998 et au *Figaro* du 09/12/1998. Les journalistes qu'emmène Blanchard en Afrique chez ses amis chefs d'État sont tout à fait « *emballés* » : caviar, langouste, champagne rosé... (*Le Canard enchaîné*, 02/12/1998). Les Togolais paient l'addition : « *Les tarifs* [des communicants politiques] *sont deux à trois fois plus élevés qu'en France* », explique un spécialiste dans *Le Monde* du 28/11/1998.

<sup>120</sup>. Cf. *La Françafrique*, p. 124-125.



*transparente de l'élection*<sup>121</sup>».

Le régime fait mine d'obtempérer. Les publicitaires "de gauche" Jacques Séguéla et Claude Marti sont chargés de communiquer l'image d'un scrutin parfaitement démocratique et limpide - dissimulant une vaste opération de fraude sous l'apparente confusion de l'organisation. Au fil des scrutins, la Françafrique a appris à monter des scénarios sophistiqués. Voici « Togo 98 ».

Invités, les observateurs internationaux verront ici et là des électeurs, des urnes et des bulletins, sans savoir comment le tout sera traité. Certains, dont un bataillon de juristes français choyé depuis longtemps par le général-président<sup>122</sup>, n'iront pas se plaindre. Comme lors des scrutins précédents, ils se rendront plutôt dans les studios de la télévision nationale pour y louer le parfait démocrate. Aux autres, on ne laissera ni le temps ni les moyens d'enquêter. Pluvieux, le mois de juin est d'ailleurs la meilleure période pour limiter les déplacements intempestifs.

Au pouvoir depuis plus de trois décennies, Eyadéma aurait eu le temps de confectionner les listes électorales. Elles ne sont pas prêtes fin mai 1998, retardant d'autant l'envoi des cartes d'électeurs pour le scrutin du 21 juin. En particulier les cartes destinées aux quartiers, régions ou milieux mal-pensants.

L'opposition, cependant, n'a qu'un accès dérisoire aux médias. Elle est pratiquement interdite de campagne dans le nord du pays. Le président peut donc en toute assurance annoncer à des interlocuteurs choisis le résultat du futur scrutin : 55 % à 60 % pour lui, et le solde pour ses challengers<sup>123</sup>. Le moins possible pour Gilchrist Olympio, le revenant.

Le 21 juin, comme prévu, la machine à frauder et à tordre les résultats fonctionne à plein. Dès le lendemain, le pouvoir annonce que le candidat officiel est élu au premier tour. Le 24, le ministère de l'Intérieur donne le score exact d'Eyadéma : 52,13 % des voix. Le directeur de campagne du général a raté un épisode. Il déclare le lendemain : « *Le décompte des voix est bien avancé* »...

Avant même le scrutin, les obstacles à la libre expression du vote s'avéraient tels que les observateurs de l'Union européenne jugeaient impossible que l'élection offre « *les garanties de transparence requises* ». Des garanties pour lesquelles l'Europe avait versé 12 millions de francs.

Pourtant, l'imprévu advient : un raz-de-marée en faveur de Gilchrist Olympio, le fils du président assassiné par Eyadéma. Comme un ouragan d'aspiration à la légitimité. À Lomé, Gilchrist obtient 80 % des voix<sup>124</sup>. Il domine largement dans le Sud, beaucoup plus peuplé, mais mord aussi sur l'électorat du Nord. Et jusque dans les rangs des militaires !

D'urgence, il faut transformer en matraquage la fraude subtile programmée. Le parti au pouvoir dénonce la Commission électorale nationale (CEN), que le régime avait lui-même installée. Le ministère de l'Intérieur arrache à la CEN le décompte des voix. Et l'on commence, littéralement, à cogner : le siège de l'UFC (Union des forces de changement, le parti d'Olympio) est saccagé et incendié par les forces de "l'ordre" ; son vice-président, septuagénaire, a le crâne fracturé. L'armée, on le saura plus tard, subit une purge sanglante.

Dans la capitale, les manifestants défilent jusque devant l'ambassade de France, aux cris d'« *Eyadéma voleur, la France complice !* ». Dans d'autres localités, l'armée tire à balles réelles. Trop peu complaisant, le chef des observateurs européens est lui-même arrêté, un bref moment.

Le budget alloué à l'agence de publicité Euro RSCG<sup>125</sup> aura été gaspillé : le

<sup>121</sup>, Cité par *L'autre Afrique* du 12/11/1997.

<sup>122</sup>. L'*Observatoire international de la démocratie* : le nom de cet organisme est en soi une escroquerie. Créé par Charles Debbasch et le fan-club d'Eyadéma, il envoie en vacances dans les fiefs dictatoriaux de la Françafrique des avocats et universitaires français qui n'observent rien d'important, et cautionnent par leur présence des scrutins truqués - au mépris de la démocratie.

<sup>123</sup>. Cf. *Le tiercé électoral de Gnassingbé Eyadéma*, in *LdC* du 07/05/1998.

<sup>124</sup>. Selon Th. Sotinel, *Le général Eyadéma a été proclamé vainqueur du scrutin présidentiel au Togo*, in *Le Monde* du 25/06/1998.

<sup>125</sup>. Fondée par Jacques Séguéla, cette agence de publicité a chèrement animé les campagnes présidentielles des dictateurs togolais et gabonais Eyadéma et Bongo. Pour propulser sa liste aux élections européennes, c'est aussi Euro-RSCG que le Parti socialiste a choisi (cf. *L'Express* et *Le Canard enchaîné*, des 18 et 24/02/1999). Il n'a pas craint, visiblement, le rapprochement avec les figures ou les bilans d'Eyadéma et de Bongo, les présumant inconnus de son

dictateur togolais a bel et bien raté son examen de passage. L'interruption de la procédure normale de décompte des voix vaut aveu de sa défaite dans les urnes face à Gilchrist Olympio - une défaite qu'il admet d'ailleurs devant un visiteur français<sup>126</sup>. La somme des fraudes, truquages et omissions relevés par les observateurs de l'Union européenne dans leur rapport officiel est édifiante. Un rapport officieux serait encore plus clair : Olympio est l'élu du peuple togolais.

Affirmer, comme *Libération* le 14 août, qu'il a « tout fait pour pousser à la guerre civile » parce qu'« il s'est autoproclamé vainqueur » rejoint curieusement le raisonnement des partisans du général : ils avaient averti que l'armée togolaise ressentirait comme une provocation la défaite électorale de son chef. Pourquoi, alors, prendre le risque d'un scrutin ?

L'Union européenne, qui l'a favorisé, reste cohérente : elle n'avalise pas le résultat de l'élection avortée. Du coup, Paris fait profil bas. Durant quelques mois, la Françafrique reste comme interdite devant la *vox populi*. Pendant l'été, la population togolaise participe massivement à des journées « *Ville morte, Togo mort* ».

Tandis qu'en coulisse les escadrons de la mort exécutent plus d'une centaine de gêneurs, le pouvoir soumet l'opposition au chantage de la « *démocratie apaisée*<sup>127</sup> » : « Soit vous poursuivez les manifestations dans la rue, mais vous vous essoufferez et vous serez matés, soit vous négociez, ce qui veut dire que vous me reconnaissez. Alors, bien des arrangements seront possibles »<sup>128</sup>. L'opposition a résisté un an. Elle a boycotté les élections législatives de mars 1999, qui n'offraient pas la moindre garantie.

Mais Jacques Chirac et Gnassingbé Eyadéma forment un couple indissociable. Ce qui les rapproche est beaucoup plus fort que ce qui devrait les opposer. Le dictateur désavoué par les Togolais est le premier reçu à l'Élysée lors du ballet de rendez-vous précédant le Sommet franco-africain du Louvre, fin novembre 1998. Et le duo présidentiel, aux anges, irradie les photos officielles. Eyadéma n'aura pas fait le voyage pour rien.

Plus surprenante a été l'intervention du socialiste Michel Rocard, venu à Lomé s'afficher auprès d'Eyadéma lors de la parodie électorale de mars 1999 (« *Nous sommes liés d'amitié*<sup>129</sup>») et de désavouer l'opposition, qui demandait le report d'un scrutin exposé à toutes les manipulations. Je reviendrai plus tard<sup>130</sup> sur cette étonnante manifestation de solidarité de l'ancien Premier ministre, alors président de la commission Développement du Parlement européen.

Finalement, l'opposition togolaise a dû s'incliner devant le rapport de force, militaire et financier, et accorder à Eyadéma le 29 juillet 1999 ce nouveau mandat de cinq ans qu'il avait extorqué. Contre la promesse qu'il ne se représenterait plus en 2003, et qu'un nouveau scrutin législatif serait organisé dès l'an 2000. Nous n'avons pas à juger cet accord, largement contraint. Mais la France souhaitait transformer en triomphe diplomatique ce déni de démocratie. D'autant qu'elle avait

---

électorat. Les auteurs d'un tel choix ne peuvent cependant éluder deux questions :

- La communication politique est-elle désormais exclusive de toute déontologie ? Si oui, il serait intéressant d'expliquer au public ce bond en avant. Si non, peut-on alternativement vendre un despote et un parti démocratique, se moquer du résultat des urnes et se flatter de l'honorer ?

- Il fut un temps où les caisses de quelques grands courants du PS communiquaient avec celles d'Eyadéma et surtout de Bongo. Le partage d'une même agence de communication est-il le meilleur gage de la rupture de ces circuits ?

<sup>126</sup>. Témoignage.

<sup>127</sup>. S'exprimant mi-octobre lors d'une allocution devant l'Assemblée nationale, le Premier ministre Kwassi Klutse parle explicitement de « *cette démocratie apaisée que nous appelons de tous nos vœux* » (*Togo-Presse*, 16/10/1998).

<sup>128</sup>. À sa manière, le roman très célèbre d'Ahmadou Kourouma, *En attendant le vote des bêtes sauvages* (Seuil, 1998) concourt à ce cynisme. De manière transparente, il raconte l'histoire du général Eyadéma, présenté comme un illustre héritier de la confrérie des « chasseurs ». Il donne à comprendre, « de l'intérieur », les ressorts d'une politique à la fois clanique et magique. Certes, Kourouma ne cache pas la cruauté de son héros. Mais, vers la fin, son propos ne ressemble plus du tout à celui d'un romancier (à moins que nous n'ayons rien compris). Le récit discrédite la revendication des démocrates togolais, réduits à des « *descendants des affranchis brésiliens* », « *des personnes extrinsèques aux hommes et aux mœurs du pays et de l'Afrique* ». On n'est pas loin d'un certain intégrisme de l'« authenticité », comme on le trouve dans certaines mouvances flamandes ou bretonnantes - qui jadis sympathisèrent avec le nazisme.

La légitimité du pouvoir en Afrique ne pourra s'établir que sur la base des valeurs de civilisation de ce continent. Mais à trop vouloir les protéger du vent du large, on obtient l'inverse du but recherché : une aliénation plus grande encore, interne et externe. Le faucon Eyadéma ou le léopard Mobutu sont de tristes totems.

<sup>129</sup>. Cité par *Togo-Presse* du 18/03/1999.

<sup>130</sup>. Au chapitre 23.

su impliquer l'Union européenne dans les tractations : finalement, celle-ci a cautionné ce qu'elle avait d'abord dénoncé.

Le voyage de Jacques Chirac à Lomé, en juillet 1999, devait permettre d'asseoir définitivement l'image d'un président togolais respectable. Patatras ! Dans un rapport publié le 5 mai (*Togo, État de terreur*), Amnesty International indique que, selon ses enquêteurs, des centaines de personnes, dont des militaires, ont été exécutées de manière extrajudiciaire en juin 1998 par le régime du général Eyadéma. Les corps ont été vus en haute mer par des pêcheurs, après beaucoup de mouvements inhabituels d'avions et d'hélicoptères. Des aéronefs entretenus grâce à la coopération militaire française.

L'affaire nous renvoie vingt ans en arrière : elle évoque les crimes de la junte argentine, de sinistre mémoire, jetant d'avion dans la mer les corps de ses opposants torturés. Sauf qu'il s'agit ici d'un régime totalement dépendant de la France pour la logistique de son armée, et partiellement pour son encadrement.

Amnesty signale aussi qu'un haut responsable de la gendarmerie togolaise, accusé d'avoir ordonné des tortures, a été décoré en avril 1998, par la France, de l'Ordre national du mérite. Et qu'un capitaine de gendarmerie, également accusé de torture, est venu suivre une formation en France.

Les faits sont furieusement contestés par le régime togolais. Il mobilise un quarteron d'avocats, derrière l'ineffable Jacques Vergès, pour porter plainte contre Amnesty et son Secrétaire général sénégalais Pierre Sané - paradoxalement affublé de sobriquets racistes. Il arrête des militants des droits de l'homme, torture durant plusieurs jours un membre d'Amnesty-Nigeria, Ameen Ayodele. Mais l'association persiste et signe. Selon ses représentants, il s'agit de l'une des enquêtes les plus sérieuses qu'elle ait jamais menées. Peu de temps après, d'ailleurs, un reportage de Patrick de Saint-Exupéry vient corroborer la plupart des éléments du rapport (sauf un, le type d'avion qui aurait été utilisé pour les largages)<sup>131</sup>. Il est suivi d'une magistrale investigation de la Ligue des droits de l'homme du Bénin, d'autant plus courageuse que le président Kerekou se montre, en l'affaire, totalement solidaire de son voisin togolais.

La Ligue a refait l'enquête dans les villages de pêcheurs béninois. Leurs habitants ont vu beaucoup de cadavres d'hommes presque nus, en slip, venant de l'Ouest (côté Togo), poussés par le vent Afoutou. Ces épaves macabres dérivait après des bruits d'avion en provenance du Togo. Les villageois déclarent avoir pêché et enterré les cadavres. À Dokloboué, un enfant de huit ans a trouvé un cadavre menotté, qui présentait des traces de torture. Un jour, les pêcheurs de Gbeffa-Agonninkanmè ont vu arriver au moins 60 cadavres. Etc.<sup>132</sup>.

Mais les nombreux amis français d'Eyadéma ne peuvent admettre que l'on ternisse leur idole : « *Toutes les personnes de bon sens présentes comme moi-même en qualité d'observateurs officiels pendant cette période [électorale de juin 1998] sont obligées de se demander si elles ont rêvé, [...] sans rien voir, rien entendre, [...] concluant à la bonne santé de la démocratie au Togo* », s'interroge le parlementaire européen Jean-Antoine Giansily, président du groupe d'amitié Europe-Togo<sup>133</sup>.

La réponse est : oui ! Ces « *observateurs* » devraient un jour admettre que, s'ils sont si royalement traités, si agréablement pilotés, loin de certains lieux et moments, c'est pour ne rien voir ni entendre qui puisse chagriner leur hôte<sup>134</sup>. Plutôt que de cesser de rêver, le député européen préfère croire au complot du « *Moloch médiatique* », à un coup tordu des ex-puissances coloniales britannique et allemande, rivales de la France. Amnesty serait leur instrument.

Jacques Chirac ne demandait qu'à distiller ce langage volontariste, ce *françafricanly correct*. « *Peut-être s'agit-il là, dans une large mesure, d'une opération de manipulation* », choisit-il de déclarer à son départ de Lomé, le 23

<sup>131</sup>. *Les fantômes du président Eyadéma*, in *Le Figaro* du 01/07/1999.

<sup>132</sup>. *Rapport d'enquête de la L.D.H. sur le dossier des "cadavres" togolais*, 19/07/1999.

<sup>133</sup>. In *Le Figaro* du 20/07/1999.

<sup>134</sup>. Cf. Observatoire permanent de la Coopération française, *Rapport 1997, L'observation internationale des élections en Afrique* (p. 69-156).

juillet 1999. En guise d'au revoir au collègue Eyadéma qui, durant 36 heures, l'a submergé de protestations d'amitié.

La Françafrique a tort de se représenter Amnesty à son image, manipulatrice. Piquée dans son honneur militant, l'association n'a pas fini de lui chercher noise. Fait assez exceptionnel, elle lance une campagne pour demander la suspension de la coopération avec l'armée togolaise, suspectée de trop nombreuses "disparitions". Le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, s'y déclare favorable. Son collègue Jacques Floch interroge le ministre des Affaires étrangères.

Hubert Védrine répond<sup>135</sup> en rappelant le « gel » de la coopération bilatérale décidé par l'Union européenne. Un gel que la France a appliqué en interrompant scrupuleusement « tous les projets de coopération nouveaux, à l'exception de ceux bénéficiant directement à la population ». La coopération militaire franco-togolaise n'est pas franchement nouvelle. Elle a donc continué comme avant. « Nos assistants militaires », poursuit le ministre, restent « placés auprès des forces armées togolaises pour renforcer leurs capacités »... de dissuasion politique. Le 28 juin 1999, deux hélicoptères togolais se sont posés en catastrophe au Ghana. Selon toute vraisemblance, ils surveillaient d'éventuelles velléités militaires de groupes armés d'opposition. À bord, trois coopérants militaires français...<sup>136</sup>

Dans sa polémique contre Amnesty, Eyadéma a reçu des soutiens plus ou moins attendus. La Grande Loge nationale de France (GLNF) a ouvert dix loges au Togo. Elle se flatte d'y compter parmi ses membres le Premier ministre et plusieurs membres de son cabinet. Elle a une interprétation très euphémique de la purge militaire de 1998 : « Récemment, le gouvernement a eu beaucoup de problèmes avec les forces militaires mais il a réussi à maintenir la démocratie sans utiliser la force<sup>137</sup> ». S'exprimant dans les pages opinion de *Libération* ("Rebonds")<sup>138</sup>, le journaliste maison Stephen Smith écrit imprudemment : « Toutes les affirmations [du rapport d'Amnesty] n'ont pas été vérifiées avec soin. [...] Des "centaines" de Togolais ont été exécutés entre juin et août 1998 [...] ? Si c'est vrai, nous devons tous rendre notre tablier, pour faute professionnelle grave ». Et de conclure : « Le Togo réel [...] est en si piteux état parce que la main armée d'Eyadéma l'agrippe mais, aussi, parce que l'opposition n'est pas porteuse de démocratisation ». Autrement dit, Amnesty ferait un trop beau cadeau à l'opposition, et spécialement à Gilchrist Olympio exilé à Londres, pour que ce ne soit pas suspect. Pour sa part, Eyadéma a jugé plus prudent de "suspendre" ses plaintes contre Amnesty...

Toute cette agitation autour du Togo a un morceau d'explication. Les Norvégiens ont trouvé des indices de pétrole et de gaz au large de Lomé<sup>139</sup>. Mais ce n'est pas ce que cherchait Amnesty à cet endroit. Plutôt les traces de militaires qui se seraient opposés au coup d'État électoral de juin 1998. Et dont la mémoire ne mérite pas d'entrer, à son tour, dans les oubliettes franco-togolaises.

<sup>135</sup> Journal Officiel du 15/07/1999.

<sup>136</sup> D'après Togo. *L'affaire des hélicoptères*, in *LdC* du 15/07/1999.

<sup>137</sup> Site Internet GLNF, 22/10/1999.

<sup>138</sup> Du 19/05/1999.

<sup>139</sup> Cf. *En attendant le pétrole*, in *LdC* du 18/02/1999.

## 10. Scrutins de pacotille à Libreville et Djibouti.

« Omar Bongo [...] est pour moi un ami de longue date et qui [...] a témoigné de sa fidélité à nos idéaux communs et à notre engagement commun pour une certaine idée franco-africaine »

Jacques Chirac, allocution à Libreville le 22 juillet 1995.

Le chantage à la « démocratie apaisée » n'est pas toujours aussi clair qu'au Cameroun et au Togo. Le principe est toujours le même : une élection truquée ou tronquée avec l'aide et la bénédiction de la France oblige un peuple à conserver les mêmes dirigeants ou le même régime, même s'il veut voter contre. Mais les modalités d'application diffèrent. Avec le Gabon et Djibouti, pays de taille plus modeste, on va vite aux solutions caricaturales : l'anesthésie par l'argent ou la brutalisation sans vergogne.

### « Il faut sauver le soldat Bongo »

Pour un peu plus d'un million d'habitants, le Gabon dispose de richesses exceptionnelles : pétrole, uranium, bois, manganèse. Pourtant, leur pillage est si intense qu'en termes de santé publique, cet État est plus mal classé que certains des pays les plus pauvres de la planète : on n'y compte que 19 médecins pour 100 000 habitants, l'espérance de vie n'est que de 52 ans, seulement 38 % des enfants sont vaccinés contre la rougeole - contre une moyenne de 79 % dans les pays en développement<sup>140</sup>. Un enfant sur sept meurt avant l'âge de cinq ans. Quant à la politique d'éducation, elle a laissé analphabète plus d'un tiers des adultes. Le rang du Gabon à l'Indicateur du développement humain (IDH) le fait reculer de 71 places par rapport à un classement seulement basé sur la production par habitant !

Le président Omar Bongo, comme toute la Françafrique dont l'IDH mesure la gestion ruineuse, déteste cet indicateur établi depuis 1991 par le Programme des Nations-unies pour le développement (PNUD). En 1995, dans son discours d'ouverture au Sommet francophone de Cotonou, il a suggéré que la Francophonie fabrique son propre indice du développement. Outre la production (PIB) par habitant, l'IDH intègre l'effort d'éducation et l'espérance de vie - qui ne sont pas vraiment des priorités des gouvernements "aidés" et protégés par la France. Si l'on agrégeait dans un Indice de jouissance françafricaine une mesure de l'évasion des capitaux, la concentration des lieux de naissance des membres de la Garde présidentielle et le pourcentage de non-imposition effective des plus gros revenus, nul doute que le Gabon ou le Togo reviendraient dans le peloton de tête.

Je ne puis développer ici les circuits de dilapidation des ressources du Gabon, œuvre conjointe d'Omar Bongo et de ses nombreux amis français - dans cette « *indivision* » chère au Monsieur Afrique d'Elf, André Tarallo. Ces circuits ont déjà été suggérés à propos du Congo-Brazzaville, j'y reviendrai dans le chapitre sur Elf, et ce ne sera encore qu'un baril dans un océan de pétrole. Les juges Éva Joly et Laurence Vichnievsky essaient de ne pas s'y noyer. Secourable, le magistrat suisse Paul Perraudin leur envoie régulièrement des bouées de sauvetage - que Bongo estime être plutôt des brûlots.

Je ne raconterai pas non plus, comme dans *La Françafrique*<sup>141</sup>, l'ascension du sous-officier Albert Bongo au rang de "Grand-maître" de la Françafrique et de ses Loges : le voici P-DG d'un pays<sup>142</sup>, le Gabon, considéré par Foccart et ses successeurs comme une plate-forme militaire, pétrolière et financière de tout premier plan. L'émir Omar. Il faut garder cette plate-forme, et les réseaux franco-africains persistent à penser qu'il en est le meilleur gardien. Gabon = Bongo continue d'être en Françafrique une équation première.

Dans les années quatre-vingt, Omar Bongo s'est mis à traiter en direct avec le

<sup>140</sup>. Cf. PNUD 1999.

<sup>141</sup>. P. 133-136.

<sup>142</sup>. Ce n'est sans doute pas sans malice que Bongo a appelé son parti le PDG, Parti démocratique gabonais. De même, Houphouët-Boigny devait savoir les connotations sonnantes et réverbérantes du terme "Françafrique", qu'il a lancé comme un slogan.

filis adoptif d'un Foccart vieillissant : Jacques Chirac. Mais aussi avec le "filleul" turbulent et prodigue, Charles Pasqua, en train de tisser son propre réseau. En 1987-88, Libreville a été le siège de tractations franco-iraniennes à très haute tension, mêlant otages français, attentats à Paris, fournitures d'armes conventionnelles et d'uranium enrichi pour la bombe de Téhéran<sup>143</sup>. Charles Pasqua et Jean-Charles Marchiani étaient au cœur de ces secrets d'État.

Ni Chirac, ni Pasqua n'ont admis l'éviction en 1990-91, par la Conférence nationale souveraine de Brazzaville, de leur ami congolais Denis Sassou Nguesso - par ailleurs beau-père d'Omar Bongo. Au chapitre 2, j'ai exposé comment dès cette époque, Bongo, Elf, le réseau Foccart et le réseau Pasqua complotaient pour renverser le successeur élu de Sassou Nguesso : « Une équipe de mercenaires est prête à agir depuis LBV [Libreville] ». Six ans plus tard, avant même le déclenchement de la guerre civile de 1997, les amis français de Sassou utiliseront largement le territoire gabonais et l'aéroport de Franceville pour surarmer les milices du général rebelle<sup>144</sup>.

Bongo est désormais bien plus que l'hôte du ranch d'entraînement de Bob Denard ou le concierge d'un arsenal. Après la disparition de l'Ivoirien Houphouët, il est devenu le co-doyen de la Francafrique (avec Eyadéma), sa mamelle préférée, la mémoire de ses coups tordus (depuis le Biafra). Lorsque, régulièrement, il vient occuper une suite à l'hôtel Crillon, le Tout-Paris politique s'empresse de lui rendre visite.

De l'Élysée, Jacques Chirac sollicite régulièrement ses avis. Le 4 janvier 1997, il se trouve face à l'échec lamentable de 35 ans de protectorat militaire français en Centrafrique : le pays est pillé et déchiré, une poussée de francophobie provoque la mort de deux soldats français. Que faire ? Selon *Le Canard enchaîné*<sup>145</sup>, Jacques Chirac n'a guère pris conseil à Paris, mais téléphoné à son collègue Omar.

« *Il faut cogner* », dit le parrain africain. Le président français engage alors les troupes françaises dans une action de représailles : pour deux Blancs tués, on fera une trentaine de morts noirs, comme au beau temps des colonies. Et les mutins arrêtés sont livrés aux milices adverses... Au niveau du colonel Pelissier, responsable de la communication de l'armée française (SIRPA), la sentence de Bongo devient : « *La France est déterminée à en découdre avec les rebelles* »<sup>146</sup>. *Le Figaro* peut titrer, le 6 janvier : « *La France venge ses soldats* ».

Avec la fin de Mobutu, la Francafrique s'accroche à l'émir gabonais comme à une planche de salut. De par son accord de défense avec le Gabon et la présence d'un contingent militaire permanent, elle peut se servir de ce pays pour se mêler de n'importe quelle crise dans le voisinage. Ce fut le cas à Brazzaville, on l'a vu. Ce pourrait être le cas au Congo-Kinshasa. Vers la fin septembre 1998, le ministre de la Défense Idriss Ngari, "Monsieur Sécurité" du régime gabonais, a été très discrètement reçu à Paris par des officiers supérieurs. Au menu : la situation au Congo-K. Une stratégie commune aurait été élaborée<sup>147</sup>.

Le Gabon est l'un des six pays africains "couverts" par un accord de défense avec l'ex-métropole, depuis août 1960. Les clauses secrètes de ces accords prévoient généralement une protection personnelle des présidents et, incidemment, de leurs régimes. Une sorte d'assurance tous risques. Elle est mise en œuvre de trois manières : la présence de troupes françaises, une Garde présidentielle supervisée et choyée par Paris, le maternage des services secrets.

Les troupes françaises au Gabon sont constituées des six cents hommes du 6<sup>e</sup> BIMa (bataillon d'infanterie de marine) et d'une compagnie tournante de l'armée de l'Air<sup>148</sup>.

Créée par Bob Maloubier, la Garde présidentielle est encadrée par des militaires

<sup>143</sup>. Comme l'expose Dominique Lorentz, dans une enquête explosive (*Une guerre*, Les Arènes, 1997), qui n'a jamais été démentie.

<sup>144</sup>. Cf. *La Francafrique*, p. 310-314.

<sup>145</sup>. Claude Angeli, *Aucun texte n'autorisait l'intervention de l'armée à Bangui*, 08/01/1997.

<sup>146</sup>. Cité par Hassane Zerrouky, *Douze morts dont deux soldats français*, in *L'Humanité* du 06/01/1997.

<sup>147</sup>. Cf. *Bongo sur tous les fronts...*, in *LdC* du 08/10/1998.

<sup>148</sup>. Cf. *Marchés tropicaux* du 02/10/1998.

français plus ou moins détachés, tels les généraux Roland Meudec puis Loulou Martin. Équipée de blindés légers, renforcée par des éléments marocains, c'est la meilleure unité combattante du pays <sup>149</sup>.

Quant à la DGSE, elle dispose bien évidemment d'un chaperon auprès du président local. Elle maintient une forte présence dans ce pays-clef. Elle cultive aussi sa propre capacité d'analyse politique, comme en témoigne son ancien directeur Claude Silberzahn. Y compris en rémunérant experts ou journalistes <sup>150</sup>. Surtout, sa vigilance et ses ingérences sont doublées (parfois au sens figuré) par le service de renseignement d'Elf, doté « de véritables unités d'action, sous la forme de sociétés de sécurité basées en France et au Gabon ». Autour, gravite « une galaxie de "correspondants" plus ou moins honorables <sup>151</sup> ».

Je reviendrai sur ce demi-monde des "sociétés de sécurité" et des "correspondants" des Services, qu'ils soient publics (la DGSE, travaillée par les réseaux) ou privés (Elf). Ils sont truffés de représentants de la droite extrême, de repris de justice, voire de transfuges du terrorisme. Ainsi, lors d'une négociation avec le FLNC-Canal historique, il a été envisagé de "recycler" un certain nombre d'auteurs d'assassinats ou de braquages dans la surveillance des plates-formes pétrolières d'Elf au Gabon <sup>152</sup>. Il faut dire qu'ils ne dépareraient guère dans le paysage gabonais, surinvesti par la Corsafrique - notamment dans les paris hippiques et les casinos. La gâchette y est facile. Les assassinats de gêneurs n'ont pas manqué <sup>153</sup>. Bref, Bongo et le pétrole sont bien gardés.

Après le soulèvement de Port-Gentil, en 1990, il a fallu cependant lâcher du lest aux revendications démocratiques. Jusqu'à l'automne 1998, le processus a pu être tenu en main : il suffit d'alterner la corruption d'opposants (en nombre limité du fait de la démographie du pays, qui ne compte guère plus de 700 000 nationaux) et la fraude électorale massive.

Les Gabonais signifient dans les urnes leur rejet du système Elf-Bongo. Mais leur volonté en sort transformée. Lors de l'élection présidentielle de 1993, supervisée par les "coopérants électoraux" du réseau Pasqua, Bongo n'est pas seulement devancé : selon des sources locales, les décomptes réels l'auraient carrément relégué en quatrième position ! Évincé du second tour, il trouve plus simple de se proclamer vainqueur du premier, avec 51 % des voix... Les habitants de Libreville sortent dans les rues pour manifester leur colère. Les troupes françaises sortent de leur base, montrer que cette colère est vaine.

Devant la mission parlementaire d'information sur le rôle des compagnies pétrolières, Pierre Péan a résumé en deux phrases lapidaires le début de ce chapitre : « *Le Gabon a été une excroissance de la République dirigée conjointement par Jacques Foccart, le parti gaulliste et Elf. [...] En 1993, [...] le Président Bongo s'est maintenu au pouvoir grâce à un "coup d'État électoral", opéré avec la bienveillante neutralité du gouvernement français* <sup>154</sup> ».

En 1994, une cinquantaine de cadres et chefs de partis désignés par Bongo sont conviés à Paris, à l'hôtel Concorde. Choyé par le ministre Charles Pasqua, cet aréopage convient gaiement d'un nouveau partage du gâteau. Mais cette concorde parisienne reste très étrangère à la majorité des Gabonais, qui vivent de plus en plus mal la dégradation économique, sociale et politique de leur pays <sup>155</sup>. Officiellement, plus de 60 % des électeurs ont boycotté le référendum du 23 juillet 1995, censé approuver les fameux "accords de Paris". Officieusement...

Ce n'est pas faute, côté français, de remettre de l'argent public dans le circuit. Mi-1996, Jacques Chirac a "gracié" 400 millions de francs de dettes gabonaises

<sup>149</sup>. Selon Ph. Chapleau et F. Misser, op. cit., p. 161

<sup>150</sup>. *Au cœur du secret*, Fayard, 1995, p. 95-97.

<sup>151</sup>. Hervé Gattegno, *L'étrange interpénétration des services secrets d'Elf et de la France*, in *Le Monde* du 28/09/1997.

<sup>152</sup>. Guy Benhamou, *Ce que François Santoni a choisi de ne pas dire*, in *Libération* du 29/10/1996.

<sup>153</sup>. À commencer par l'opposant Germain M'Ba, cf. Pierre Péan, *L'homme de l'ombre*, op. cit., p. 532-534. Pour le cas de l'entrepreneur Robert Gracia, cf. Pascal Krop, *Le génocide franco-africain*, JC Lattès, 1994, p. 154-157.

<sup>154</sup>. Audition par la mission d'information sur le rôle des compagnies pétrolières. *Pétrole et éthique*, rapport cité, t. I, p. 158-159.

<sup>155</sup>. Comme au Cameroun, il est question de rituels sataniques, voire anthropophages.

envers la France. Il est de plus en plus probable qu'une part de ce cadeau représente une auto-amnistie de financements électoraux, fruits de l'« *indivision* » françafricaine.

Mais les informations qui transpirent de l'affaire Elf, les sommes faramineuses passées par les comptes suisses et américains du président Bongo<sup>156</sup> exaspèrent une majorité de Gabonais. Ils adhèrent volontiers aux propos de l'écrivain camerounais Mongo Béti<sup>157</sup>:

« Au Gabon [...], ce ne sont que [...] chaussées défoncées, mouroirs tenant lieu d'hôpitaux, écoles ressemblant à des chenils [...]. Question : où va l'argent du pétrole gabonais ? [...] Elf [...] ne se contente-t-il pas d'un pourboire dérisoire versé au dictateur local ? ».

Soumis à réélection en décembre 1998, Bongo est furieux du déballage judiciaire parisien. Il en a boudé les obsèques de Jacques Foccart. Dans la nuit du samedi 29 au 30 mars 1997, il a passé au président Chirac un long «savour» téléphonique, parlant d'« *atteintes à la souveraineté du Gabon* ». Une première !

La presse est priée de ne pas en rajouter. Le 12 août 1998, le directeur de publication et un journaliste de l'hebdomadaire satirique *La Griffes*, Michel Ougoundou Loundah et Pulchérie Beaumel, ont été condamnés à huit mois de prison pour un article jugé diffamatoire envers le directeur général d'Air-Gabon, René Morvan<sup>158</sup> : ils y racontaient par le détail l'utilisation d'un appareil de la compagnie nationale pour un trafic de défenses d'éléphant.

Mais on ne peut faire taire le procureur général de Genève, Bernard Bertossa. Lors d'une émission de la *Marche du siècle*, sur France 3, il a laissé entendre que les comptes en Suisse du président Bongo pouvaient avoir servi à blanchir des fonds importants. Lors d'une audience agitée le 26 août 1998, l'avocat des autocrates africains M<sup>e</sup> Jacques Vergès s'est élevé contre les propos du magistrat genevois : « *Il s'agit d'une offense à chef d'État que mon client, dans sa bienveillance, n'a pas voulu cette fois-ci poursuivre* »<sup>159</sup>.

L'opposition gabonaise s'est prise au jeu du scrutin présidentiel de décembre 1998. Elle bataille pour un minimum de garanties, au travers d'une Commission nationale électorale sujette à quantité de pressions. Si elle gagne son bras de fer, comme a su le faire l'opposition togolaise avec l'appui d'observateurs européens, Bongo pourrait être battu dans les urnes.

Mais il ne manque pas de soutiens inconditionnels à Paris. Pour s'en tenir aux seuls chiffres connus, les 3 milliards de francs d'abus de biens sociaux dont est accusé Alfred Sirven<sup>160</sup> ont tissé entre Libreville et Paris non des liens, mais des câbles. Les comptes de Bongo en Suisse ont des noms étranges : « *Christophe* », « *Lille* »,...<sup>161</sup>. On n'empêchera pas les mauvais esprits de penser à un Monsieur Afrique de gauche ou à l'ancienne adresse d'un parti politique de droite...

Par ailleurs, Bongo était conseillé de près par feu Michel Pacary, l'un des plus sulfureux financeurs des milieux politiques français. Selon Chantal Pacary<sup>162</sup>, « *quand mon mari était au Gabon, pour le joindre je téléphonais directement à la Présidence de la République* ».

En 1998 encore, 3,5 milliards de francs se sont «évaporés» du Gabon. Entre 1975 et 1991, les recettes d'exportation dues au pétrole ont rapporté plus de 140 milliards de francs à ce pays. Pour cette même période, on peut estimer les

<sup>156</sup>. Il a admis posséder, à Genève, un compte «Kourtas» qui abrita jusqu'à 303 millions de francs suisses (1,2 milliard de FF). Cf. Hervé Gattegno, *La justice helvétique refuse de lever la saisie d'un compte bancaire du président gabonais*, in *Le Monde*, 06/08/1997. Le Sénat américain enquête pour sa part sur les comptes de Bongo à la CityBank. Celle-ci déclare que son riche client recevait une «allocation budgétaire» annuelle de quelque 700 millions de francs (cf. *Vieux comptes gabonais*, in *LdC* du 11/11/1999).

<sup>157</sup>. In *L'autre Afrique* du 01/04/1998.

<sup>158</sup>. Cf. *AE* du 10/09/1998.

<sup>159</sup>. Cf. *Règlement de comptes suisses pour Bongo*, in *Le Canard enchaîné*, 02/09/1998.

<sup>160</sup>. Prémuni innocent de cet abus. Mais les 3 milliards ne sont pas présumés inexistantes.

<sup>161</sup>. D'après Hervé Gattegno, *Affaire Elf : un milliard de francs a transité par les comptes suisses de M. Sirven*, in *Le Monde* du 10/07/1998.

<sup>162</sup>. Dont la confession enregistrée est reproduite dans le vrai-faux roman de Denis Robert, *Tout va bien puisque nous sommes en vie*, Stock, 1998, p. 58.



versements “officiels” d’Elf-Gabon à l’État gabonais à environ 51 milliards de francs<sup>163</sup>. De quoi laisser rêveur...

Omar Bongo est œcuménique : « *J’ai beaucoup d’amis dans la nouvelle majorité [de gauche], mais ne me demandez pas leurs noms*<sup>164</sup> ». Il en a tout de même donné quelques-uns. Ainsi Roland Dumas : « *Je le connais depuis vingt-cinq ans. C’est mon ami intime. Même davantage : nos relations dépassent le simple cadre de l’amitié. Il est tout pour moi comme je suis tout pour lui*<sup>165</sup> ». Ou Michel Rocard, à qui il prête ostensiblement son avion personnel, et dont il ne cesse de recevoir l’émissaire Michel Dubois.

Pour le journaliste Antoine Glaser, Bongo est « *le plus vieil homme politique francophone. Il connaît tout le monde, connaît tous les secrets et a financé tous les partis*<sup>166</sup> ». Il connaît de même tous les “frères” franco-africains, passant en 1980 du Grand Orient de France à la Grande Loge nationale de France (GLNF), sans renier la première obédience. La très influente GLNF est aussi cogérante du Gabon puisque, se flatte-t-elle, « pratiquement toute l’élite du pays et les dirigeants font partie de cette Grande Loge [du Gabon]<sup>167</sup> ».

L’ancien directeur de la DGSE Pierre Marion achève le tableau : « Les subsides de Bongo servent à tout le monde lors des élections françaises et créent une sorte de colonialisme à l’envers<sup>168</sup> ». La consigne est donc générale dans les bureaux des “décideurs” parisiens : « *Il faut sauver le soldat Bongo !*<sup>169</sup> » d’une possible défaite lors du scrutin du 6 décembre 1998.

Pas de problème en principe. Pour la Saint-Nicolas, on ressort la machine électorale *made in France*. La machine vote massivement Bongo. Le miracle informatique, rodé en maints pays d’Afrique, multiplie à volonté les électeurs et les votants, transforme une minorité en majorité, une défaite ou un ballottage en victoire. Avec 4 chiffres significatifs : 66,55 %. Bingo pour Bongo ! Pourquoi lésiner ?

En France, la réélection d’Omar serait peut-être passée comme une lettre à la poste, dans l’indifférence des médias, si l’avocat de Bongo, le foccartissime Robert Bourgi, n’avait voulu trop en faire. Aux frais de la princesse (pardon, de l’émir), il a dépêché une escouade d’“observateurs” peu crédibles : treize gens de robe, dont l’avocat élyséo-africain Francis Szpiner ; et, malencontreusement, le magistrat Georges Fenech.

Ce président peu médiatique de la très droitière Association professionnelle des magistrats (APM) venait d’être projeté malgré lui au faîte de l’actualité par la provocation antisémite de l’un de ses adhérents, et non des moindres. Alain Terrail, avocat général à la Cour de cassation, avait osé écrire dans le bulletin de l’APM : « *Tant va LÉVY au four... qu’à la fin il se brûle* ».

Albert Lévy est ce magistrat provençal qui voit des fascistes à la mairie de Toulon, de la corruption en Côte d’Azur, et autre chose que de petits voyous derrière l’assassinat de la députée Yann Piat. Du coup, tout un magma fascisant (francs-maçons d’extrême-droite, sectes templières ou “solaires”, milieux para-mafieux) veut enfermer ce “fou” - sinon le brûler. Tout cela n’est pas si éloigné de l’Afrique, où de tels magmas ont leurs correspondants. Bref, une bouffée raciste en France, révélatrice d’un début de gangrène du corps judiciaire. Par ricochet, elle médiatise la virée néocoloniale d’une curieuse Association internationale pour la démocratie - également présidée par Georges Fenech. Objet de l’excursion : valider, avec douze apôtres du bon droit, l’élection forfaitaire d’Omar Bongo.

Trop, c’est trop. Le Parti socialiste se fend d’un communiqué : « Les relations entre la France et l’Afrique ont changé [?]. Il serait dommage que seuls certains milieux politiques français ne s’en soient pas aperçus ». Sous le titre *Françafrique*,

<sup>163</sup>. Cf. *Pas d’ardoise magique*, in *LdC* du 15/07/1999, et un rapport d’Agir ici cité in *Pétrole et éthique*, t. I, p. 161.

<sup>164</sup>. Cité par *Jeune Afrique* du 11/06/1997.

<sup>165</sup>. Dans son livre-entretien avec Christian Casteran, *Confidences d’un Africain : Omar Bongo*, Albin Michel, 1994, cité par *LdC* du 10/11/1994.

<sup>166</sup>. Audition. *Pétrole et éthique*, rapport cité, t. I, p. 159.

<sup>167</sup>. Site Internet GLNF, 22/10/1999.

<sup>168</sup>. *Mémoires de l’ombre*, Flammarion, 1999.

<sup>169</sup>. *Bongo sur tous les fronts*, in *LdC* du 08/10/1998.

*rien ne change*, *Le Monde* du 9 décembre 1998 s'indigne : « dédain pour la démocratie africaine », « mallette d'argent liquide », « mascarade [...] organisée sous couvert de l'ambassadeur de France à Libreville ». Et d'ajouter : « On attend de Jacques Chirac [...] qu'il se désolidarise nettement et mette fin à ces pratiques ».

On peut sans doute attendre longtemps. Il suffit de lire une lettre et un article publiés le même jour par le quotidien du soir. La lettre est adressée à Omar Bongo par son avocat Robert Bourgi :

« Bonsoir Papa.

[...] J'ai réuni vendredi l'équipe de magistrats et d'avocats qui, dès le 2 décembre, sera sur place à Libreville. Je vous adresse copie de la lettre que j'envoie ce jour à l'ambassadeur de France à Libreville. Est-il utile de vous dire combien vous manquez à ce sommet France-Afrique ? [...]

Je suis sûr [...] que Jacques Chirac, en jetant un regard circulaire lors des réunions et des réceptions, doit se dire : « *Mais est-il possible qu'Omar ne soit pas là, que nous puissions nous réunir sans lui... ?* »

Allez Papa, vous nous reviendrez, et vous lui reviendrez à Paris en triomphateur des élections du 6-12-98 [...] <sup>170</sup>».

M<sup>e</sup> Bourgi a une riche clientèle : Mobutu, Bongo, ... Il était le bras droit de Jacques Foccart. Il anime avec le colonel Maurice Robert le Club 89, une instance para-RPR à haute teneur françafricaine, présidée par Jacques Toubon. L'article d'Hervé Gattegno achève de dépeindre l'ambiance :

« Au début de l'été, un familier des dossiers africains avait été interpellé par les douaniers à son retour de Libreville, à l'aéroport de Roissy. Porteur d'une mallette contenant une très importante somme en argent liquide, il avait expliqué que ces fonds provenaient de la "présidence du Gabon" et qu'ils étaient destinés au Club 89. Confirmée par plusieurs sources, cette information a été démentie par l'intéressé [*sic*] lorsque celui-ci a été interrogé par *Le Monde*. À la suite d'un accord intervenu au sommet de l'État, cette interpellation n'a entraîné l'ouverture d'aucune enquête <sup>171</sup>».

Qui a écrit que les lobbies étaient désormais débranchés du « sommet de l'État » ? L'épisode relaté ci-dessus démontre que le financement occulte des activités politiques reste cautionné par l'Élysée. À commencer par celui de la galaxie RPR. Accessoirement, il démontre que les observateurs envoyés par le Club 89 superviser les élections gabonaises n'ont pas plus de raison d'œuvrer à la sincérité du scrutin qu'à celle des comptabilités publiques française et gabonaise. La transparence politique leur est aussi étrangère que la transparence financière.

Côté finances, donc, la réélection arrangée d'Omar Bongo n'autorise qu'un bref répit. Le Gabon est « en cessation de paiement », annonce début 1999 *La Lettre du Continent* <sup>172</sup>. « C'est l'alerte rouge au FMI et au Trésor français (qui a rédigé à ce sujet une note carabinée) ». Cette note parle de « prédation » : quelle soudaine audace ! On évoque des dépenses déraisonnables : des achats d'avions, par exemple. Bref, les Gabonais non abonnés au clan Bongo vont devoir un peu plus se serrer la ceinture. Même l'œuvre de charité publique, la Caisse nationale de garantie sociale, a été pillée. Avec l'active complicité d'un financier français. Près de 60 % de ses crédits ont été "empruntés" par ses dirigeants <sup>173</sup>. Les pompiers de Bercy ont raison de se réveiller, mais qui a mis en place la pomp'Afrique gabonaise et son pompiste, si ce n'est la V<sup>ème</sup> République ? Qui les fait garder comme des bijoux de famille, par barbouzes et compagnies, si ce n'est l'Élysée ? Qui chapeaute le Trésor gabonais, si ce n'est son homologue français ?

Or les ponctions d'Elf, des réseaux parisiens, de la classe politique gabonaise et de la famille Bongo ont largement excédé les ressources. Elles ont même entamé le capital, c'est-à-dire la capacité d'emprunt sur recettes futures. Jacques Chirac

<sup>170</sup>. Lettre du 28/11/1998, publiée par *Le Monde* du 09/12/1998.

<sup>171</sup>. *Souçons sur les observateurs français des élections gabonaises*, in *Le Monde* du 09/12/1998.

<sup>172</sup>. *Gabon : Un sévère ramadan financier*, 18/02/1999.

<sup>173</sup>. Cf. *Une loi contre la corruption ?* in *LdC* du 09/12/1999.

insiste auprès de Lionel Jospin pour que le Trésor français fasse un geste<sup>174</sup>. Chacun ses pauvres !

Dans le cadre de la réforme de la Coopération, les deux cohabitants ont quand même convenu d'inscrire le Gabon dans la Zone de solidarité prioritaire (ZSP) - les destinataires privilégiés de l'aide publique française. Un comble ! Le Gabon ne manque ni de ressources humaines, ni de revenus pour les payer : il souffre d'un système de dilapidation de ses richesses. L'exécutif parisien en est bien aussi responsable qu'Omar Bongo. Or le premier interdit aux Gabonais de répudier le second. Il reconduit le régime qui les pille. Comment leur faire croire qu'ils bénéficient de notre « solidarité prioritaire » ?

### **Djibouti, l'inaboutie**

L'État de Djibouti est, plus que d'autres, une création de l'ex-Empire français. C'est un comptoir entouré d'un bout de désert, colonisé et délimité en 1896 sous le nom de Côte française des Somalis. Il n'a accédé à l'indépendance qu'en 1977 et ne compte que six cent mille habitants. Le pays tourne autour du port de Djibouti, base militaire, logistique et commerciale à l'intérêt évident : face au détroit de Bab-el-Mandab, il contrôle l'accès des pétroliers au canal de Suez ; il recèle d'importantes ressources minérales et géothermiques ; il est la tête de ligne d'un chemin de fer et le terminus d'une route ouvrant sur l'Éthiopie - un pays cinquante fois plus vaste et cent fois plus peuplé que Djibouti.

L'Éthiopie est privée de toute façade maritime depuis l'accès à l'indépendance de l'Érythrée. L'ex-comptoir français est devenu pour elle un débouché d'autant plus essentiel qu'une guerre s'est rallumée avec l'Érythrée, compromettant l'accès (plus direct) au port d'Assab. Dès lors, Addis-Abeba se pose en grand frère sourcilieux, doublant la tutelle très serrée que continue d'exercer la France. Ou plutôt son armée.

Car si, à Paris, Djibouti demeure perçu comme une priorité stratégique, c'est plus sous les képis de l'État-major que dans la tête des décideurs politiques - qui commencent à trouver trop lourd le prix à payer pour le contrôle du pays. Ce bastion néocolonial reste en attendant, avec 3 400 militaires expatriés, la première base de l'armée française en Afrique, son principal relais vers le Moyen-Orient et l'Océan Indien, un lieu de carrière exotique et accélérée<sup>175</sup>... Voire un terrain d'entraînement à bombes réelles pour les avions tricolores<sup>176</sup>. Lié à la France par un accord de défense, c'est un pays plus facile à gendарmer que le grand Centrafrique où, pour cause d'"anarchie", les militaires français ont dû fermer leurs bases, et que le Tchad où ils ont transféré leurs quartiers. Cela justifie que l'on choisisse un relais local efficace, un tyranneau qui, avec son clan, "tienne la baraque". Dût-on fermer les yeux sur ses méthodes dictatoriales, sur la corruption et la criminalisation croissantes, sur le délabrement de l'État. Et sur l'ethnisme en dérivatif ultime.

En compensation, les dépenses de l'armée française représentent plus de la moitié des ressources djiboutiennes. Cet argent-là ne profite pas à tout le monde. Le taux de scolarisation est l'un des plus bas de la planète. L'apport calorique par habitant, très faible, a baissé depuis l'indépendance. La ration quotidienne de protéines, descendue à 39 grammes, est la plus maigre du monde après le Mozambique et l'ex-Zaïre.

Il était difficile à la France, au milieu des années soixante-dix, de conserver ouvertement une colonie en Afrique. Aussi poussa-t-elle vers l'indépendance formelle ce qui était devenu le "Territoire des Afars et des Issas". Comme son nom l'indique, ce territoire est habité par deux ethnies principales : les Afars, une population autochtone plutôt rurale, et les Issas, des Somalis cousins de ceux d'Éthiopie et de Somalie, venus peu à peu s'établir dans la ville de Djibouti. Ce clivage aurait nécessité un partage du pouvoir. Tel n'est pas l'avis de celui que l'on

<sup>174</sup>. Cf. *Le Gabon va devoir apprendre à compter avant de conclure un nouvel accord avec le FMI*, in *AE* du 27/05/1999 ; *Bongo, Grand argentier*, in *LdC* du 20/05/1999.

<sup>175</sup>. Le chef d'état-major Jean-Pierre Kelche, passé par Djibouti, est un exemple vivant de cet effet accélérateur.

<sup>176</sup>. À une dizaine de km au nord d'Obok. On y aurait même testé des bombes à effet de souffle, tuant du bétail, asphyxiant quelques vieillards et traumatisant des enfants. La population locale peut moins se faire entendre à Paris que les paysans du Larzac...

avait promu leader des Issas, Hassan Gouled Aptidon. Très lié à une partie de la classe politique française, et à François Mitterrand en particulier, il préfère inaugurer l'indépendance par un coup de force.

En 1977, la Chambre des députés, présidée par le leader afar Ahmed Dini, l'élit consensuellement président de la République. Il est convenu que le poste de Premier ministre revienne à Dini. Or Gouled décide d'accaparer aussi les fonctions de chef du gouvernement. Il légifère par ordonnances, et refuse pendant quinze ans de promulguer une Constitution. La France cautionne la marginalisation des afars et l'installation d'une hégémonie issa - ou plutôt celle des Mamassanes, le clan de Gouled. L'opposant Mohamed Kadamy résume l'effet de ce qu'il appelle « *l'intégrisme clanique* » : « *Il n'offre pas à autrui la possibilité de se convertir. À partir du moment où vous êtes né de l'autre côté, c'est définitif. Il est exclusif et destructeur*<sup>177</sup> ». Kadamy en sait quelque chose : illégalement extradé d'Éthiopie en 1997, il a dépéri trois ans dans les geôles du régime, menacé de cécité<sup>178</sup>.

Après 14 ans de répression anti-afar et de torture banalisée<sup>179</sup>, Ahmed Dini crée un Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD). Avec dix mille combattants, essentiellement afars, il conquiert 70 % du territoire et s'apprête à conquérir la capitale. M<sup>e</sup> Antoine Comte, que la défense des victimes de la répression à Djibouti a familiarisé avec ce pays, résume la suite des événements :

« L'armée française s'interpose, au nom d'intérêts prétendus humanitaires - aller porter de l'eau, des aliments, des médicaments aux populations qui sont derrière la ligne de la guérilla -, mais elle poursuit en réalité un but totalement militaire. À l'abri de cette espèce de "ligne Maginot nouvelle manière", l'armée djiboutienne recrute en Somalie de nombreux mercenaires et quadruple ses effectifs [*jusqu'à 20 000 hommes*]. Mais, à la fin de l'année 1992, cette interposition cesse miraculeusement, alors que les conditions objectives qui avaient justifié sa mise en place n'ont pas cessé. Se produit alors une offensive de l'armée régulière qui, compte tenu de son renforcement, balaye la guérilla et la repousse vers l'Éthiopie. [...]

[*Hassan Gouled songe enfin à mettre en place une Constitution, ultra-présidentielle. Il organise des élections truquées, puis procède à*] un véritable génocide tribal. Les gens sont massacrés par centaines, repoussés dans le meilleur des cas vers les frontières érythréennes, le régime dictatorial ayant toujours prétendu que le FRUD n'était pas djiboutien. La répression est féroce : des témoignages de députés de la majorité attestent que les routes sont jonchées de cadavres. À travers cette opération militaire, on cherche à liquider une fois pour toutes l'opposition dans ce pays, et celle-ci étant en grande partie afar, à exterminer cette ethnologie<sup>180</sup>.

Tout ceci en présence de cinq mille soldats français d'élite, et parfaitement opérationnels - mais qui remettent leur propension "militaro-humanitaire" dès lors qu'un protégé de la France a des envies de nettoyage ethnique. Moins passivement, d'ailleurs, l'état-major tricolore à Djibouti renseigne le régime sur les positions du FRUD et dresse les plans de reconquête.

Notons que parmi les mercenaires recrutés par le clan Gouled, on compte déjà des Serbes. Ils resserviront au Zaïre, à l'invitation des réseaux Foccart et Pasqua. Comment s'étonner, dans ce contexte, que le protectorat militaire djiboutien, membre du Conseil de sécurité lors du génocide de 1994 au Rwanda, y ait œuvré en concertation étroite avec les représentants du gouvernement génocidaire et la délégation française<sup>181</sup>?

Le considérable effort de guerre d'Hassan Gouled est financé par les pétrodollars

<sup>177</sup>. Cité par *Nouvelles de la francophonie*, 04/1995.

<sup>178</sup>. Comme le dénonce en 1999 une résolution du Parlement européen.

<sup>179</sup>. Quelques mois après l'indépendance (juin 1977), l'avocat Antoine Comte reçoit des appels à l'aide. Il arrive à Djibouti « *pour y découvrir que, pendant que les opposants sont torturés, les gendarmes français dressent les procès-verbaux dans les règles de l'art* ». De Kigali à Djibouti, in *Maintenant*, 08/02/1995.

<sup>180</sup>. Ibidem. Même les *Nouvelles de la francophonie* (04/1995) ont parlé, à propos de ces massacres, de « *germes de génocide* ».

En 1997, à Londres, la France a proposé que cette remarquable armée djiboutienne - qui, durant l'offensive anti-FRUD, fit preuve de tant de "retenue" à l'égard des populations civiles (elle a aussi commis de nombreux viols) - fournisse l'un des premiers contingents d'une future force interafricaine de paix (*Libération*, 06/06/1997).

<sup>181</sup>. Cf. HRW/FIDH, *Aucun témoin ne doit survivre*, rapport cité, p. 731 et 745.

des monarchies du Golfe et le détournement des taxes portuaires. Pendant ce temps, l'aide publique au développement française assure les fins de mois de l'État djiboutien.

En France, on a très peu parlé à l'époque de la glorieuse manœuvre, en deux temps de l'armée française : interposition, puis éclipse avant le massacre. L'État-major, il est vrai, n'a pas jugé utile d'acheminer, comme plus tard pour l'opération Turquoise, les plus célèbres plumes de la presse parisienne... Sauf pour ce genre de circonstance, il garde les moyens de faire appliquer une loi non écrite : le traitement d'un pays africain par les médias français est inversement proportionnel au nombre de militaires tricolores, officiels ou officieux, engagés dans ce pays.

Pour parfaire le black out, les ONG françaises sont dissuadées d'intervenir à Djibouti, alors qu'y abondent misère et pénuries. Les avocats français sollicités par les opposants et victimes du régime sont facilement refoulés. Y compris M<sup>e</sup> Arnaud Montebourg, pourtant député et président du Groupe d'amitié parlementaire France-Djibouti !

Plus une dictature vieillit, plus sa clientèle s'épaissit. Son train de vie augmente, et donc sa boulimie financière. Il ne lui suffit pas de confisquer le produit des taxes sur le transit éthiopo-djiboutien - troqué pour l'essentiel contre des armes et de l'équipement militaire éthiopiens. Le clan au pouvoir s'est immiscé dans les trafics en tout genre (argent sale, drogue, faux-dollars, ...), initiés par un milieu très spécifique.

Un Français résident à Djibouti, René Gastaldi, a reconnu en 1994 avoir "blanchi" à Djibouti, dans une filiale locale de la BNP, de l'argent provenant des pots-de-vin versés aux conseillers municipaux socialistes de Saint-Denis-de-la-Réunion par des sociétés désireuses d'obtenir des marchés. La présidence djiboutienne a refusé de laisser venir les enquêteurs français, de crainte que ne soient mises à jour « les relations de René Gastaldi [...] avec des personnalités gouvernementales ou des hommes d'affaires d'origine italo-corse très puissants et influents à Djibouti »<sup>182</sup>.

Un concentré de Françafrique, plutôt pimenté, a fondu sur ce pays. Il mêle les rivalités claniques locales, les excroissances des Services, d'étranges "coopérants", la Corsafrique casinotière, la panoplie de trafics évoquée plus haut, plus le proxénétisme et la pédophilie. Le magistrat français Bernard Borrel, coopérant judiciaire à Djibouti, a sans doute approché de trop près ce cloaque. Il a été étrangement "suicidé" le 19 octobre 1995. Il était de ces coopérants qui croient à ce qu'ils font, aider en l'occurrence au renforcement d'un État de droit. Mais Djibouti n'en est pas un. Le "porte-avions" français se double d'un petit Panama.

La raison d'État-major y tient lieu de justice. Pour faire croire au "suicide" du juge trop consciencieux, elle a opéré tous les faux et manipulations nécessaires. Au point, un temps, de faire douter l'épouse, Élisabeth Borrel, elle-même magistrat. Puis celle-ci est passée à la contre-offensive. Avec l'appui opiniâtre de la députée Yvette Roudy, elle a fini par obtenir la réouverture du dossier de la disparition de son mari<sup>183</sup>. Aux bons soins de deux juges d'instruction, Roger Le Loire et Marie-Paule Moracchini.

Début 2000, ils s'apprêtaient à refermer sur un non-lieu ce dossier sensible, "convaincus" par la thèse du "suicide". Roger Le Loire connaît bien Djibouti. Il a longuement instruit un attentat antifrançais commis en 1990 dans ce port africain, contre le "Café de Paris" (un enfant tué, quinze blessés). Le juge avait renoncé à remonter jusqu'au probable commanditaire : Ismaël Omar Guelleh, alors chef de cabinet du président Hassan Gouled, et déjà l'homme fort du régime. Ce spécialiste des coups tordus deviendra chef de l'État en 1999, avec la bénédiction de Jacques Chirac. En déplacement à Djibouti pour l'affaire Borrel, le juge Le Loire n'a rencontré, écrit-il, aucun témoin susceptible d'éclairer sa lanterne. Mais, selon une

<sup>182</sup>. D'après *Les suites de la filière djiboutienne*, in LOI du 12/03/1994.

<sup>183</sup>. Cf. Mehdi Ba, *France-Afrique, La coopération empoisonnée*, in *Le Nouvel Afrique-Asie*, 07/1997. Remontée contre les forfaits qu'elle a subies, Élisabeth Borrel préside désormais l'Association d'aide et de soutien aux victimes d'infractions commises à l'étranger, à leurs familles et amis (AASVIEFA, 4 rue Victor Déqué, 31500-Toulouse). Car il ne manque pas de cas similaires.

association très bien informée<sup>184</sup>, il a accepté l'invitation d'Omar Guelleh à un repas dans son palais. Fin 1998, le même Guelleh s'était empressé d'intégrer dans son équipe Mahdi Ahmed Abdillahi, qui venait d'être condamné à la prison à vie par la justice française pour l'attentat du Café de Paris...

Quant à la juge Moracchini, elle est suroccupée : elle poursuit inlassablement son collègue Albert Lévy. Elle est allée jusqu'à requérir une expertise psychiatrique contre cet "halluciné" qui a cru devoir s'opposer aux manigances provençales de l'extrême-droite et de la mafia ! Elle suspecte Lévy d'avoir transmis une information à un journaliste - un crime abominable. Si personne ne l'avait commis, presque rien de ce livre n'aurait été écrit. L'affaire Elf n'aurait sans doute pas existé, la Françafrique aurait gagné dix ans d'espérance de vie. Le Syndicat de la magistrature s'est publiquement étonné du zèle de cette juge « *qui porte moins d'attention à d'autres affaires* ». Qui a, par exemple, égaré un tome et demi de l'instruction sur la Scientologie. Et qui, en l'occurrence, allait laisser sa collègue Élisabeth Borrel à ses questions lancinantes.

Une journaliste est venue perturber ce paisible exercice de la justice. Alexandrine Bouilhet a recueilli dans *Le Figaro*<sup>185</sup> le témoignage fort crédible de l'ancien adjoint à la sécurité du président Gouled, Mohamed Saleh Alhoumekani, réfugié en Belgique. Le jour de la découverte du corps de Bernard Borrel, «  *cinq hommes, affirme-t-il, sont arrivés en 4x4 à la présidence pour voir Omar Guelleh* » : le commandant de la gendarmerie, le chef des services secrets, deux étrangers, et le terroriste Awalleh Guelleh Assoweh, l'un des auteurs de l'attentat du Café de Paris. Théoriquement emprisonné.

Permissionnaire ou évadé, Assoweh apparaît comme l'homme de main d'Omar Guelleh. Il rend compte à ce dernier : « *La mission est accomplie. Le juge fouineur a été tué sans aucune trace* ». Le futur Président s'assure alors dans le détail de cet effacement des traces. Selon Alhoumekani, l'un des deux étrangers du 4x4 serait un homme d'affaires corse.

Le témoignage de l'officier djiboutien est corroboré par celui d'un juge du même pays, exilé lui aussi. En poste sur place au moment des faits, il a entendu le procureur général s'exclamer : « *Ça ne peut pas être un suicide* », et envisager l'ouverture d'une enquête avant d'en être dissuadé par sa hiérarchie. Ce revirement serait intervenu après une démarche du chef de la mission française de coopération, Jean-Jacques Mouline, auprès du ministre djiboutien de la Justice. Selon plusieurs témoins, le chef de mission se serait exclamé : « *C'est un suicide ! J'ai reçu des instructions de Paris en ce sens !* ». Mouline est issu de la gendarmerie, comme Michel Roussin dont il fut le chef de cabinet à la Coopération. Sa carrière accélérée et mouvementée, sur des postes sensibles, suggère d'autres qualités ou appartenances que la seule diplomatie<sup>186</sup>.

Marie-Paule Moracchini et Roger Le Loire sont allés interroger l'officier djiboutien réfugié en Belgique. Ils ont lourdement insisté pour le faire revenir sur ses déclarations à la presse, soulignant « qu'il se mettait dans une situation de réel danger compte tenu de la présence à Djibouti des mafias libanaise et corse<sup>187</sup> ». La pression fut si manifeste que les avocats d'Élisabeth Borrel ont demandé le dessaisissement des deux juges. En cette affaire exemplaire, la justice croise les ergots de la Françafrique. Elle aimerait se faire toute petite. Mais peut-être est-ce pour elle l'occasion de grandir, au bénéfice de la France et de l'Afrique ?

Pendant ce temps, à Djibouti, la liste des prisonniers politiques n'avait cessé de s'allonger. Ils sont détenus dans des conditions épouvantables. Mi-1998, l'un d'eux en est mort<sup>188</sup>. Tous les efforts d'organisation de la société civile, notamment des enseignants, sont sabotés. Les leaders sont menacés, arrêtés, ou contraints à l'exil.

<sup>184</sup>. L'ARDHD (Association pour le respect des droits de l'homme à Djibouti). Communiqué du 28/01/2000, publié dans son journal sur Internet *Liberté*. Son infatigable animateur, Jean-Loup Schaal, accomplit un énorme travail. Je le remercie pour ses précieux conseils.

<sup>185</sup>. *Le témoin surprise qui trouble la justice*, 11/01/2000.

<sup>186</sup>. D'après A. Bouilhet, *Deux témoins bousculent la justice*, in *Le Figaro* du 31/01/2000, et Mehdi Ba, *Coopération empoisonnée*, in *Le Nouvel Afrique-Asie*, 07/1997.

<sup>187</sup>. Plainte de l'avocat belge d'Alhoumekani au procureur du roi. Cf. Karl Lasker, *Mort suspecte d'un juge à Djibouti*, in *Libération* du 04/02/2000 ; A. Bouilhet, *Audition tendue à Bruxelles*, in *Le Figaro* du 03/02/2000.

En même temps, à travers le ralliement de quelques personnalités du FRUD, le pouvoir et ses relais extérieurs tentaient d'accréditer la fin des hostilités. Il est vrai que l'Éthiopie, qui a pris le parti de soutenir fermement le régime, n'hésite pas à lui livrer ses opposants, ni même à combattre la rébellion en territoire djiboutien. Mais comment assurer la "paix" en excluant tous ceux qui n'appartiennent pas au clan dominant et refusent la logique clanique ? Dans leur repaire djiboutien, les officiers de "la coloniale" entendent faire appliquer une conception toute militaire de l'ordre : ils ne voient d'autre solution que le passage en force. Cela suppose de remplacer par un homme fort le président vieillissant, Gouled Aptidon. Le candidat idoine est là depuis longtemps, dans l'ombre : Ismaël Omar Guelleh, "neveu" du président. Une sorte de Fouché, avec la haute main sur la police, les services de renseignement, la "sécurité". Bien-pensant de surcroît : en septembre 1993, il ramenait la rébellion afar à un « *complot fomenté par les socialistes français* <sup>188</sup> ». Un propos opportun : lesdits socialistes venaient d'être battus aux élections.

Gouled n'a plus qu'à démissionner. Une élection présidentielle est organisée tambour battant, le 9 avril 1999. L'ambassadeur de France fait ouvertement campagne pour le successeur pressenti, Omar Guelleh. L'opposition a beau s'unir, la popularité de son candidat Moussa Ahmed Idriss ne peut rien contre la fraude systématique. Les très nombreux protestataires sont matraqués, le décompte des résultats est verrouillé. La FrancAfrique militaire et civile peut célébrer l'"investiture démocratique" de son favori. Trois Mirage F1 s'en vont survoler la villa personnelle de l'heureux élu pour le saluer de leurs ailes <sup>189</sup>.

Jacques Chirac authentifie l'élection : « *En vous accordant sa confiance, le peuple djiboutien s'est clairement déterminé sur le programme que vous lui avez proposé en faveur de la consolidation de la démocratie, du développement ainsi que pour la préservation de la stabilité et de la sécurité de la région* <sup>191</sup> ». La clarté de la détermination populaire exprimée dans les scrutins "aidés" par la coopération électorale française n'émeut plus guère que l'héritier de Jacques Foccart. Seule compte en fait la fin du message : « la stabilité et la sécurité de la région » pourront rester "assurées" par la base militaire française.

Quant au programme « en faveur de la démocratie et du développement » qu'aurait proposé le nouveau Président, les quinze mois de la transition Gouled-Guelleh (d'octobre 1998 à décembre 1999) apparaissent comme l'une des pires périodes de répression militaire et civile à Djibouti - avec une chute record de la crédibilité du régime.

Aidées de véhicules et de canons éthiopiens, les troupes gouvernementales ont décidé de "nettoyer" la partie nord du pays. Plusieurs zones sont considérées comme « périmètres de libre meurtre » à l'encontre des populations qui n'auraient pas déguerpi pour le 30 novembre 1998. La région hostile est menacée d'un blocus alimentaire et sanitaire total. Deux chefs de tribus sont fusillés le 18 novembre. L'armée française prête ses barges à cette opération. Au moment même où, à Paris, Jacques Chirac célèbre solennellement le cinquantenaire de la Déclaration universelle des Droits de l'homme...

L'un des seuls avocats des prisonniers politiques djiboutiens, M<sup>e</sup> Aref Mohamed Aref, se retrouve accusé d'« escroquerie » bien que personne ne se soit plaint. Il est d'abord enfermé dans une cellule minuscule, non protégée du soleil. Puis il est transféré dans le quartier des « individus dangereux et des déments » de la prison de Gabode <sup>192</sup>.

Le régime en place considère sans doute que l'avocat de ses opposants ne peut être que dangereux ou dément. Surtout si lui aussi dénonce les méfaits de la dictature. M<sup>e</sup> Aref est condamné le 15 février 1999 à six mois de prison ferme. Le pouvoir, qui accueille si volontiers les militaires venus de France, a refusé que des

<sup>188</sup>. Cf. Jean Chatain, *Djibouti. Depuis la nuit des prisons, un S.O.S.*, in *L'Humanité* du 03/06/1998 ; Victor Leneveu, *La tyrannie de Gouled*, in *Le Nouvel Afrique-Asie*, 11/1998.

<sup>189</sup>. Cf. *Djibouti dans les rets du FMI*, in *LOI* du 25/09/1993.

<sup>190</sup>. D'après *Le coucou "politique" des Mirage français au président Guelleh*, in *LdC* du 17/06/1999.

<sup>191</sup>. Message de félicitations, cité par *AE* du 12/04/1999.

<sup>192</sup>. Cf. René Backmann, *La victime d'Hassan Gouled*, in *Le Nouvel Observateur* du 11/03/1999.

avocats de ce pays viennent défendre leur confrère, bafouant ainsi la convention d'entraide judiciaire franco-djiboutienne.

Le 12 mars, l'opposant Abdi Houfaneh Liban meurt dans sa cellule, faute de soins. Désespérés par les conditions de détention inhumaines qu'ils subissent, 44 prisonniers politiques engagent le 29 mars une grève de la faim, imités à Bruxelles et Paris par vingt-cinq de leurs parents et amis en exil. Le Parti socialiste finit par exprimer « *sa vive préoccupation* », le 20 avril. Les médias français se mettent enfin à parler de cette enclave de non-droit, le ministre de la Coopération Charles Josselin vient voir les grévistes de la faim en banlieue parisienne. Ils obtiennent la promesse d'une visite des prisons de Djibouti par des organisations humanitaires et de droits de l'homme (Croix-Rouge, Observatoire international des prisons, FIDH). Ils arrêtent donc leur mouvement le 2 mai.

Tout cela, on le devine, n'a pas été sans de considérables grincements : Paris et Djibouti appréciaient tant le "silence dans les rangs" ! Le président-policier Guelleh et son propagandiste, l'ambassadeur de France, réquisitionnent des médecins pour une visite à la prison de Gabode : il s'agit de "constater" le degré de dénutrition des grévistes de la faim djiboutiens... sous l'œil des caméras de la télévision gouvernementale. Les représentants des prisonniers demandent aux médecins d'examiner les malades et blessés dont la privation de soins a suscité leur mouvement de revendication. Les médecins refusent : ils n'en ont pas le mandat. Du coup, les grévistes de la faim refusent de venir dans la cour de la prison, s'exhiber devant les caméras...

Comme en matière judiciaire ou dans l'enseignement, les médecins coopérants français à Djibouti sont pris dans un système oppressant. Quant à l'opposition, prise en étau, elle résiste le dos au mur. La question n'était pas de savoir si les prisonniers étaient sur le point de mourir de faim, elle était de vérifier le déni de droit dénoncé par les protestataires. Un monopole militaro-clanique contrôle et manipule l'information sur Djibouti - les téléphones et fax sont sur écoutes. Dûment chapitrés, la plupart des médias français ont préféré suivre la communication "patronale" que chercher à comprendre la revendication "syndicale", la pauvre expression des exclus du système<sup>193</sup>. De plus en plus nombreux.

Le 2 septembre 1999, le tribunal correctionnel de Djibouti condamne à huit mois de prison ferme deux directeurs de périodiques et leaders de l'opposition : Daher Ahmed Farah, directeur du *Renouveau*, et Ali Meidal Wais, ancien chef d'état-major, co-directeur du *Temps*. Pour « diffusion de fausses informations susceptibles de démoraliser l'armée ». Les deux titres sont suspendus pour un an. Le tribunal siégeait à huis clos, et les deux hommes n'ont pu être assistés d'un avocat. Il faut croire que le moral de l'armée est bien fragile : les deux journaux avaient repris un communiqué du FRUD annonçant qu'un hélicoptère de combat avait été abattu, avec à son bord deux mercenaires ukrainiens et six militaires djiboutiens. Réplique : la "justice" djiboutienne abat la liberté de la presse. *Le Temps* et *Le Renouveau* étaient les deux derniers supports non inféodés au pouvoir.

Le 23 septembre vers 4h30, plus de cinq cents soldats en armes investissent le secteur où habite Moussa Ahmed Idriss, président de l'Opposition djiboutienne unifiée (ODU), rival de Guelleh lors de l'élection présidentielle d'avril. À 5 heures, les unités spéciales de la police donnent l'assaut de sa résidence, tirant à balles réelles et lançant des grenades. Une dizaine de personnes sont atteintes, dont l'épouse et la fille d'Ahmed Idriss. Un jeune homme meurt de ses blessures. Le leader de l'opposition est incarcéré à Gabode. Les habitants des quartiers environnants se mettent à manifester. Des renforts de police arrivent. Les arrestations se comptent par centaines<sup>194</sup>.

Deux mois plus tôt, le 26 juillet, le ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine répondait dans le *Journal Officiel* à une question écrite du député Gilbert Biessy. Il se félicitait de la reprise de la coopération franco-djiboutienne en matière

<sup>193</sup>. L'exercice le plus typique à cet égard est celui de Stephen Smith, *Djibouti : fin de la grève de la faim*, dans *Libération* du 04/05/1999 : « Les opposants djiboutiens ont eux-mêmes manipulé les faits pour susciter l'émotion en France », une affirmation fondée sur « l'avis unanime » des « trois médecins choisis par l'ambassade de France ».

<sup>194</sup>. Communiqué de la Ligue djiboutienne des droits humains, 23/09/1999.



de justice, qui « permettra sans doute des améliorations significatives ». « Par l'aide qu'elle apporte à Djibouti, la France entend soutenir le développement de ce pays, et notamment l'enracinement de l'État de droit et le respect des droits de l'homme ».

Le 19 octobre 1999, l'ensemble des détenus politiques de la prison de Gabode recommencent une grève de la faim, contre les détentions arbitraires pour motifs politiques et l'absence totale de soins. Gabode fonctionne comme la Bastille sous l'ancien Régime : on y est envoyé parce qu'on déplaît au monarque ou à sa cour. On peut y croupir jusqu'à sept ans sans jugement, dans des conditions effroyables<sup>195</sup>.

Lors de son intronisation, Omar Guelleh a déclaré que son mandat serait placé sous le signe de la « continuité ». C'est vrai d'un point de vue financier. Tandis que les finances publiques sont toujours suspendues aux oboles de la France, un haut dignitaire de la GLNF, William Jean Gauci, démarre un PMU (Pari mutuel urbain) - nouvelle succursale d'un mirifique réseau franc-africain. Gauci bénéficie en cette affaire de l'appui sans failles de Guelleh. Le clan présidentiel a le monopole de deux autres opiums du peuple : le khat, une drogue à base d'herbes, importées d'Éthiopie par la société Sogik ; les chaînes de télévision étrangères comme Canal+ Horizons, via la société Djibnet<sup>196</sup>.

La continuité est aussi sécuritaire : le représentant local de la DGSE, déguisé en diplomate, passe plusieurs heures par jour dans les locaux du SDS, la police politique du régime. Pour que tout soit encore plus clair, c'est le patron de la DGSE soi-même, Jacques Dewatre, qui en janvier 2000 décroche le poste d'ambassadeur à Djibouti.

Mais Guelleh semble atteint du syndrome Déby. Il en fait trop. Il va jusqu'à arrêter le marathonien mondialement connu Ahmed Saleh, le 24 novembre. Capitaine de l'armée djiboutienne, il en avait démissionné pour ne pas participer à la guerre civile dans le nord du pays. Le pouvoir s'est vengé en l'accusant d'un crime d'enlèvement, un coup monté apparemment<sup>197</sup>. À force de ne même pas sauver les apparences - jusqu'à interpellier deux reporters de *France 2* et confisquer leurs cassettes de tournage -, Guelleh complique la tâche de ses amis français. Les plus proches peinent à l'excuser et le soutenir. D'autres se montrent hésitants, et les opposants à son régime se font mieux entendre.

Ainsi le 10 novembre 1999, lors du vote des crédits de la Coopération à l'Assemblée, l'avocat et député socialiste Arnaud Montebourg a présenté un amendement tendant à fortement réduire la somme attribuée à Djibouti. Son argumentation a été très écoutée. Le ministre de la Coopération a eu quelque difficulté à convaincre les députés de ne pas en arriver à cette extrémité...

La Coface a décidé de ne plus garantir les exportations vers Djibouti. La France a fermé son poste d'expansion économique. Officieusement, même la question d'un retrait militaire n'est plus taboue. La nécessité de la base de Djibouti est de moins en moins évidente. Mais qui osera chatouiller le lobby militaro-africaniste, dont ce territoire est le bac à sable ? Qui osera titiller la machine à primes des militaires de carrière ?

Pour le pays lui-même, la base tricolore s'apparente à un gisement de pétrole : c'est une rente étrangère dont la convoitise stimule la criminalité économique et politique. Comme Shell au Nigeria ou Elf au Congo-Brazzaville, l'armée française s'intéresse avant tout à son "gagne-pain", quitte à valider toutes les dérives d'une dictature cliente.

Si les dérives devenaient politiquement ingérables, cet État infantilisé risquerait de ne pas tenir le choc d'un départ de son protecteur. Il tomberait probablement dans le giron de l'Éthiopie. Et si les foudres de Guelleh visaient à accélérer cette évolution ? Natif d'Éthiopie, il soigne suffisamment ses relations avec Addis-Abeba

<sup>195</sup>. Dénoncées dans un rapport semi-officiel : FIDH (Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme, OIP (Observatoire international des prisons), Association nationale des juges de l'application des peines, Ministère français de la Justice, *Rapport d'une mission internationale d'enquête sur les conditions de détention (août 1999)*. Cf. aussi un témoignage de Me Aref Mohamed Aref.

<sup>196</sup>. Cf. *Le PMU va démarrer*, in LOI du 03/04/1999, et un communiqué de l'AFADD (Association française des amis des démocrates de Djibouti), *La République de Djibouti ou la tyrannie acceptée*, 1999.

<sup>197</sup>. Cf. note de l'ARDHD, in *Liberté*, 18/12/1999.

pour espérer devenir le satrape d'une nouvelle province. Il n'est pas sûr que la majorité des Djiboutiens en seraient ravis.

La scène franco-africaine ne manque pas de coups de théâtre au tournant de l'an 2000. Alors que la faillite financière du régime Guelleh, sa réputation exécrationnelle et les rebondissements de l'affaire Borrel mettaient sous haute tension l'axe franco-djiboutien, l'opposant historique Ahmed Dini concluait le 7 février un accord de paix avec le pouvoir. La négociation s'est déroulée à Paris, sous haute bienveillance. Une forte délégation gouvernementale était hébergée à l'hôtel Méridien de la porte Maillot. Par contre, les partenaires de Dini dans le front de l'opposition n'avaient pas été invités. L'opposition a cependant salué cet accord, de même que les associations des droits de l'homme. Des libérations de prisonniers sont aussitôt intervenues.

Il est clair que la France a profité des difficultés du régime pour lui "mettre la pression", et tenter une relance par une redistribution partielle des cartes. Mais le mouvement démocratique a été largement court-circuité. Il faudra qu'il s'invite à la mise en œuvre politique de l'accord. Simultanément, jamais on n'a déployé autant d'efforts pour étouffer l'affaire Borrel - jusqu'à déprogrammer vers un horaire tardif un reportage télévisé de *France 3*. Il s'agit d'empêcher la disqualification d'un homme, Omar Guelleh, qui incarne un État mi-mafieux, mi-policier. Un homme apparemment indispensable. Bernard Borrel a été sacrifié à cette "raison d'État". Sacrifier la justice due à sa veuve et ses enfants serait malheureusement indiquer sur quel déni du droit on voudrait relancer la "coopération" franco-djiboutienne.

## 11. Conakry et Bangui sous influences.

La Guinée et le Centrafrique ont avec la France une relation orageuse. Elle est encore marquée par les personnalités paranoïaques de leurs premiers dictateurs, Sékou Touré et Jean-Bedel Bokassa. Les trajectoires des deux hommes sont parties pourtant dans des directions diamétralement opposées. Le premier eut le courage de s'opposer à la pseudo-indépendance proposée par De Gaulle ; mais son esprit, obsédé par les vraies conjurations de Jacques Foccart, succomba au délire des faux complots, et aux délices staliniens. Inversement, Bokassa vit sa carrière accélérée par un ultragaullisme paradoxal, issu, on le verra, d'une tragédie personnelle.

Leurs successeurs direct et indirect, Lansana Conté et Ange-Félix Patassé, ne sont ni innocents ni indemnes de ces tyrannies : ils furent respectivement aide de camp et Premier ministre de Touré et Bokassa. Ils n'en finissent pas de surfer sur les ondes de choc du traumatisme politique. Ils pratiquent un "discours" sinusoïdal, alternant pulsions francophobes et appels à la France. La diplomatie parisienne peine à suivre. La DGSE assure difficilement face aux mutineries. L'armée française a même dû abandonner ses bases centrafricaines.

Il n'est pas question cependant de laisser ces pays, travaillés par l'ethnisme et guettés par l'anarchie, choisir eux-mêmes leur sortie de crise. Car ils sont riches en minéraux et en diamants. Les réseaux et trafiquants français se régalaient. Ils poussent l'exécutif français à préférer la continuation des systèmes de pillage en place. Et donc, là encore, à faciliter et cautionner des scrutins présidentiels truqués.

### Si la Guinée m'était Conté<sup>198</sup>

« Je vais sans doute devenir président de l'OUA. J'ai besoin d'un conseiller qui connaisse bien les hommes et les choses de notre continent. Personne ne répond autant que vous à ce profil. [...] Accepteriez-vous [...] de venir me voir périodiquement pour m'aider ? » (Sékou Touré à Jacques Foccart, en juin 1983<sup>199</sup>).

Sur le tard, Sékou Touré s'était réconcilié avec Foccart. Ne partageaient-ils pas le même mépris de la démocratie africaine ? Mort en avril 1984, l'autocrate guinéen est remplacé par le militaire le plus proche, Lansana Conté. Après une oppression si excessive, le pays respire, même s'il s'embarque pour deux décennies de gestion chaotique et corrompue. Mais ce soulagement même s'estompe.

En 1998, « le dossier de la Guinée en matière de droits de l'homme est épouvantable », admet un rapport de l'agence de coopération des États-Unis. Pourtant, les USA sont plutôt bienveillants envers ce « pays francophone africain exceptionnel, où l'on préfère l'amitié et les investissements américains<sup>200</sup> ». Symbole des atrocités de Sékou Touré, le camp Boiro est remplacé par le camp Koundara, en bordure de mer. Ce centre de détention illégal est dirigé par Fodé Moussa Sylla, un ancien tortionnaire du camp Boiro, formé à Prague aux méthodes soviétiques. Il est complété par d'autres prisons clandestines, dans les îles de Kassa, Loos et Dubreka. Les délateurs ont repris du service. La torture fait partie des activités ordinaires, de Koundara jusqu'aux simples commissariats<sup>201</sup>. Pour l'Organisation guinéenne des droits de l'homme, le sadisme exercé par des geôliers tortionnaires renoue avec les pires habitudes du régime Sékou Touré. Les manifestations sont interdites, les journaux sont sous la constante menace des descentes de police.

Le camp Koundara est sous la surveillance exclusive des Bérêts rouges de la Garde présidentielle. Ils sont 900, encadrés par 24 officiers de la DGSE. Jusqu'à l'automne 1999, les Bérêts rouges de Koundara étaient commandés par un capitaine

<sup>198</sup>. Je remercie tout particulièrement Albert Bourgi qui m'a procuré une abondante documentation sur les événements de 1998-99 en Guinée. Pour situer la Guinée, voir carte p. xxx.

<sup>199</sup>. Le propos est relaté dans *Foccart parle*, op. cit., t. 2, p. 196. Il est vraisemblable. Foccart ajoute qu'il a été tenté d'accepter. Si cet échange est authentique, il serait symbolique de la relation ambivalente, prolongée par Lansana Conté, entre les pouvoirs français et guinéen.

<sup>200</sup>. Mark G. Wentling, *La Guinée : sources potentielles de conflit et d'instabilité*, dossier préparé pour l'USAID/Conakry, 11/1998, p. 59 et 62.

<sup>201</sup>. Cf. Lanciné Camara, *Guinée-Conakry, une opposition en prison*, in *L'Afrique* du 07/1999.

féminin, Manou Cissé, impliquée dans les trafics d'armes vers le Liberia et très liée à un marchand d'armes français<sup>202</sup>.

En arrivant au pouvoir, l'officier Conté déclarait : « *Le jour où vous verrez l'un d'entre nous construire une villa, c'est qu'il aura volé* ». Quinze ans plus tard, sa deuxième épouse et son frère jouent aux magnats de l'immobilier, achetant des quartiers entiers de Conakry. La famille négocie directement les droits de pêche. Le Président lui-même est à la fois un homme d'affaires et un grand propriétaire, dans son pays et à Bissau, où il possède plusieurs beaux immeubles<sup>203</sup>. Ses amis au pouvoir brassent des milliards de francs guinéens, dans l'or, la bauxite, l'importation, le PMU - introduit par un "frère" de la GLNF, Marcel Chastan. Ils multiplient les scandales financiers. Certains se font construire des palais<sup>204</sup>, tandis que les systèmes de santé et d'éducation sont complètement délabrés.

L'ambassadeur de France Christophe Philibert inonde le Quai d'Orsay de télégrammes vantant ce régime admirable<sup>205</sup>.

Depuis 1991 et l'arrivée du multipartisme, un leader civil, Alpha Condé, apparaît comme le chef de file de la contestation démocratique du général Conté. Ce n'est pas n'importe qui : il a jadis présidé la célèbre FEANF (Fédération des étudiants africains en France), creuset des idées anticoloniales. Allié aux partis d'opposition, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG) d'Alpha Condé, aurait depuis longtemps triomphé dans les urnes s'il n'avait été victime d'une répression systématique et de fraudes répétées - avec un summum lors des élections présidentielles de décembre 1998.

Cinq ans plus tôt, lors du scrutin précédent, Alpha Condé était donné favori à l'issue du premier tour. Lansana Conté trafique les résultats, il annule par exemple plus de 200 000 voix dans deux circonscriptions qui lui sont hostiles, de façon à s'octroyer la majorité absolue. Ainsi se dispense-t-il de l'épreuve du second tour. En août 1995, les élections législatives sont l'occasion de nouvelles fraudes massives. Plus de cinq cents militants et responsables du RPG sont arrêtés.

En 1996, une partie de l'armée, mal payée, se mutine. Il s'en faut de peu que le régime ne soit emporté. On torture certains officiers incarcérés pour qu'ils impliquent Condé dans le putsch. Lors du procès, l'un des accusés a le courage de dénoncer ces tortures. La manœuvre fait long feu.

Entre-temps, Alpha Condé a dû s'exiler. Il revient le 1<sup>er</sup> décembre 1998, à deux semaines d'un nouveau scrutin présidentiel qu'il espère jouable : la coordination de l'opposition démocratique a négocié et obtenu la création d'un Haut conseil des affaires électorales. Moins d'une semaine avant le vote du 14 décembre, le ministre de l'Intérieur publie un arrêté excluant ce Haut conseil des affaires sérieuses : le dépouillement et la collecte des résultats seront conduits par des Commissions de recensement des votes... interdites aux délégués de l'opposition. Les cartes électorales sont refusées aux groupes défavorables au régime, par exemple ces dizaines de milliers d'électeurs expulsés quelques mois plus tôt de deux quartiers de Conakry. Des cartes sont par contre distribuées à des enfants ou à des réfugiés. Des bureaux de vote clandestins sont ouverts dans plusieurs quartiers de la capitale.

Durant la campagne électorale, Alpha Condé essuie deux tentatives d'assassinat et de nombreuses provocations. Comme en 1993, le pouvoir est affolé par les premiers résultats du scrutin. Alors, il fait très fort. Avant même d'annoncer les scores, il enlève, séquestre ou assigne à résidence les trois principaux rivaux du général Conté (Alpha Condé, Mamadou Bah et Jean-Marie Doré), plus une série de députés et des centaines d'opposants. De nouveau, le général peut se déclarer vainqueur dès le premier tour, avec 56,12 % des suffrages. Par échec et mat.

Deux minutes après l'annonce de ce tour de passe-passe, le président Chirac félicite le récidiviste. L'ambassadeur Philibert se déclare « *personnellement*

<sup>202</sup>. Cf. *Sécurité et business pour Chirac en Afrique* et *Cpt Manou Cissé*, in *LdC* des 29/07 et 02/09/1999.

<sup>203</sup>. Ce qui peut expliquer l'envoi d'un corps expéditionnaire guinéen aux côtés de l'armée sénégalaise lors de l'assaut de la Guinée-Bissau, en juin 1998. Cf. chapitre 3.

<sup>204</sup>. Cf. Laurent Bijard, *Les damnés de Conakry*, in *Le Nouvel Observateur* du 19/08/1999 ; *PMU*, in *LdC* du 15/07/1999.

<sup>205</sup>. Cf. *Les ratés de la virée africaine de Chirac*, in *Le Canard enchaîné* du 28/07/1999.

heureux » du succès-éclair<sup>206</sup>. Et foin des journalistes importuns ! « Je ne verrais, pour ma part, que des avantages à ce que l'AFP et Radio-France internationale disposent en Guinée d'un autre correspondant » que Mouktar Bah, auteur d'informations « systématiquement fantaisistes [et] malveillantes », écrit l'ambassadeur au ministre guinéen de la Communication<sup>207</sup>. Tous deux sont bien d'accord sur un point : un journaliste ne doit pas informer, mais communiquer. Surtout s'il relève d'un média public.

Le problème, c'est qu'il est difficile de faire reluire la réalité guinéenne. Il y a d'abord l'encombrant Alpha :

« Je n'ai pas été arrêté, mais kidnappé [...] à Piné, un village situé à une trentaine de kilomètres de Lola. Mon garde du corps, Ben, était tranquillement assis et prenait un café sur la place du marché. Je l'ai laissé seul quelques instants pour un besoin pressant. En revenant, ma torche, dont la pile était faible, s'est éteinte. [...] Un [...] soldat du nom d'Abdou a déboulé, [...] m'a bousculé, avant de me frapper de la crosse de son arme. Ma torche est tombée de ma main et le soldat a crié : "*Il a laissé tomber un kalachnikov ! Il a laissé tomber un kalachnikov !*". Puis il m'a de nouveau porté des coups. J'ai eu le nez cassé et j'ai été blessé à la jambe et aux lèvres<sup>208</sup>».

Transféré à Conakry, Alpha Condé est tantôt accusé de tentative de putsch (il disposerait d'un bateau mouillant dans les eaux territoriales guinéennes, avec 40 vedettes bourrées de mercenaires !), tantôt de « tentative de sortie illégale du territoire ». Il est maintenu au secret, alors qu'il reste en principe protégé par son immunité de député. Ses partisans défilent dans les villes. Les coups et les tirs des forces de l'ordre font sept morts et de nombreux blessés, à Sigui, Mamou, Kankan et Kouroussa. Ces forces avaient été abondamment dotées de matériel français via une filiale du ministère de l'Intérieur, la Sofremi, dirigée par des proches de Charles Pasqua. À Conakry, les manifestants sont furieusement bastonnés, jusqu'à cent coups. Arrêtées, des femmes sont sauvagement battues et violées.

Alpha Condé est certes protégé par une mobilisation internationale impressionnante<sup>209</sup>, mais il ne peut voir ses avocats pendant près d'un mois. Le 13 janvier 1999, il reçoit la visite des ambassadeurs américain et allemand, ainsi que du représentant de l'Union européenne. L'ambassadeur de France a mieux à faire. Applaudir, par exemple, le fier discours d'investiture du général Conté : « *Les théoriciens et les importateurs de la démocratie et des droits de l'homme doivent savoir que la Guinée n'a pas eu besoin d'eux pour créer et développer son espace démocratique et l'État de droit*<sup>210</sup> ». Curieusement, ce nationaliste intransigeant accepte que sa Garde soit maternée par les Services français. Quant à sa communication, elle est pilotée par Chantal Colle, ancienne directrice de la publicité à... *Marie-France*<sup>211</sup>.

Christophe Philibert doit aussi préparer la visite de Jacques Chirac, prévue pour le printemps puis pour l'été 1999. Le Président français entend labourer le terrain pour les grandes entreprises françaises - dont Bouygues, qui guigne un contrat routier de 100 millions de dollars. Après une spectaculaire accolade au général Conté, Jacques Chirac avalise le déni du suffrage populaire : les Guinéens « *ont pu librement exprimer leur choix lors des scrutins qui, peu à peu, enracinent la démocratie en Guinée*<sup>212</sup> », déclare-t-il le 21 juillet à Conakry, tandis que le probable vainqueur d'un second tour, Alpha Condé, s'enracine en prison. L'entourage élyséen en rajoute auprès des journalistes qui suivent le voyage officiel : les élections présidentielles de décembre ont été « *globalement honnêtes et libres*<sup>213</sup> ».

<sup>206</sup>. Cf. Thomas Sotinel, *En Guinée-Conakry, le président Conté s'en prend à l'opposition*, in *Le Monde* du 26/12/1998.

<sup>207</sup>. Lettre du 22/12/1998, citée par *Le Canard enchaîné* du 20/01/1999 (*Un ambassadeur qui flingue les journalistes*).

<sup>208</sup>. Interview à *Jeune Afrique* du 09/02/1999.

<sup>209</sup>. Sur laquelle je reviendrai au chapitre 24.

<sup>210</sup>. Cité par *AE* du 04/03/1999.

<sup>211</sup>. Cf. *Chantal Colle*, in *LdC* du 29/07/1999.

<sup>212</sup>. Discours à Conakry le 21/07/1999.

<sup>213</sup>. Cité par l'AFP, 21/07/1999.

Un nouvel "incident" vient quelques jours plus tard altérer ce bilan "globalement positif". Le lundi matin 2 août arrive à l'aéroport de Bruxelles un avion en provenance de Conakry. Dans le compartiment du train d'atterrissage, on retrouve les corps sans vie de deux collégiens guinéens, Yaguine Koïta, 14 ans et Fodé Tounkara, 15 ans. Morts de froid au cœur de l'été, malgré d'épaisses couches de vêtements.

Sur eux, une lettre adressée aux « Excellences messieurs les membres et responsables de l'Europe ». Conscients des risques encourus dans cette tentative désespérée de venir étudier en France, les deux garçons exposent les « manques des droits de l'enfant » dans leur pays, la maladie, la faim, l'éducation défailante. « Si vous voyez que nous nous sacrifions et exposons nos vies, c'est parce qu'on souffre trop en Afrique et qu'on a besoin de vous pour lutter contre la pauvreté et mettre fin à la guerre en Afrique ».

Dans sa simplicité, sa nudité, ce message ultime émeut et dérange. Il bouleverse le peuple de Conakry, qui enterre deux « martyrs de l'Afrique ». Il agace prodigieusement Lansana Conté - encore en train de se congratuler de la visite de Jacques Chirac. L'entourage du président guinéen suggère « une manipulation ». Un tel texte excéderait la capacité de réflexion d'un adolescent : « Ce n'est pas de leur niveau ». Le père de Yaguine se contente de montrer au journaliste Laurent Bijard le brouillon de la lettre de son fils...<sup>214</sup> Le régime, à vrai dire, craint que l'opinion guinéenne ne lui demande des comptes : où vont les recettes de la bauxite, du fer, de l'or, des diamants, dont regorge la Guinée ? Sûrement pas à éduquer les enfants du pays.

La lettre gêne aussi ses destinataires : les « responsables de l'Europe » en général, et de la France en particulier. Ils savent bien la chute et l'incurie des budgets d'aide au développement. Ils voudraient oublier leur part de responsabilité dans le pillage du continent africain, dans le maintien de dictatures ruineuses, dans l'entretien des guerres civiles. Par exemple au Liberia, au Sierra Leone, en Guinée Bissau. Venus de ces pays, 700 000 réfugiés enfonce un peu plus l'économie guinéenne.

L'appel dérange tous ceux qui refusent ou retardent une évolution inéluctable. Ce qu'énoncent prophétiquement les deux jeunes Guinéens, c'est qu'il doit exister, qu'il va exister des « biens publics à l'échelle mondiale<sup>215</sup> ». Si l'on ne veut pas que la planète s'embrase en des conflits sans précédent, il faudra bien respecter les droits élémentaires inscrits dans les chartes internationales - à la vie, aux soins, à l'éducation... Il faudra bien organiser l'accès de tous à ces biens-là. Ou avoir le cœur de déchirer la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont l'article premier énonce : « Les hommes naissent libres et égaux en droit ».

Quand le riche contribuable français ou allemand doit payer pour que les pauvres (et les riches) de son pays soient éduqués et soignés, il grogne devant son avis d'imposition ou les retenues de sa feuille de paye, mais il sait qu'il participe à un contrat social auquel, grosso modo, il adhère. Malgré tous les obstacles techniques, culturels et politiques, on n'échappera pas à l'invention d'un minimum de service public universel. Fodé et Yaguine ont engagé leur vie pour nous le faire entendre. Serons-nous sensibles à la force limpide de leur message non violent, ou préférerons-nous attendre d'autres modes de coercition ?

Le cours du régime n'a finalement pas été plus perturbé par ce message que par la visite élyséenne. Le général a fait arrêter dix-huit parlementaires peu avant l'arrivée de Jacques Chirac à Conakry. À ce dernier, il a assuré qu'Alpha Condé bénéficierait d'un « *procès tout à fait transparent* ». Deux semaines plus tard, il désigne les membres d'une juridiction d'exception, la Cour de sûreté de l'État, pour juger son rival. Transparent, en effet.

Le ministre de la Sécurité Goureissy Condé essaie encore de justifier le rapt du

<sup>214</sup>. Cf. *Les damnés de Conakry*, in *Le Nouvel Observateur* du 19/08/1999.

<sup>215</sup>. Selon le titre d'un rapport majeur, publié en 1999 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Sur ce thème, Survie a co-organisé avec la députée Verte Marie-Hélène Aubert un colloque à l'Assemblée nationale, le 26 novembre 1999.

plus sérieux des candidats à la présidence. Il organise des missions de reconstitution en Guinée forestière, sur le lieu de l'arrestation. Le 5 octobre 1999, lors d'une réunion de cadrage, il fustige le « *comportement inerte* » des autorités locales, incapables de fournir « *des chefs d'accusation graves et bien réfléchis* »<sup>216</sup>.

Tout bien réfléchi, l'ambassadeur Philibert aura tenu à peine deux ans à Conakry. Les vieilles amitiés socialistes d'Alpha Condé auront peut-être poussé Lionel Jospin à sortir de sa réserve cohabitante pour le remplacer par un moins fana de Lansana.

### Centre à fric

« Toute personne abordant Sa Majesté impériale [Bokassa I<sup>er</sup>] doit saluer à six pas en effectuant une légère inclinaison de la tête en avant. [...] Les réponses aux questions de Sa Majesté doivent être : “*Oui, Majesté impériale*”. Toutefois, on est autorisé à expliquer une situation à Sa Majesté impériale sans répondre par un “*Non*” brutal ». (Lettre du Premier ministre de Sa Majesté, Ange-Félix Patassé, en 1978<sup>217</sup>. L'auteur a été “réélu” en 1999 président de la République centrafricaine<sup>218</sup>).

« Qui a géré ce pays pendant tant d'années ? C'est la France qui l'a cogéré. [...] Notre échec, c'est donc aussi l'échec de la France ». (Le président Ange-Félix Patassé, en 1998<sup>219</sup>).

Jean-Bedel Bokassa n'est pas pour le continent africain un exemple recommandable, ce serait plutôt un contre-modèle. Mais le président Giscard a opportunément chargé la barque des crimes de son collègue lorsqu'il a décidé, en 1979, de le débarquer. Il mettait le point final à une aventure qu'il vaut la peine de résumer, tant elle condense les tares françafricaines.

Le journaliste Charles Onana a enquêté sur cette histoire caricaturale, et caricaturée<sup>220</sup>. Il révèle la tragédie vécue par un enfant d'Afrique, dans un contexte de travail forcé et de brutalité coloniale trop facilement oublié - malgré André Gide, Albert Londres, ou Mongo Béti. Quand les hommes n'étaient pas astreints à récolter, loin de leur village, une quantité excessive de caoutchouc, ils étaient réquisitionnés pour la construction des voies ferrées. Une hécatombe. Ceux qui regimbaient ou ne pouvaient remplir les objectifs d'exploitation étaient battus, parfois à mort, ou mutilés, ou incarcérés. Chef coutumier, le père de Bokassa décide un jour de libérer certains de ces prisonniers du travail forcé. Pour ce crime impardonnable, il est exécuté sous les yeux de sa femme et de leur fils de 6 ans, Jean. La veuve meurt de chagrin une semaine plus tard. La tante de Jean, Sirilié, périt peu après sous les coups de fouet des sbires de la Compagnie forestière Sanga-Oubangui (CFSO), qui avait le monopole du caoutchouc dans la région. Sirilié était la mère de Barthélémy Boganda, le futur grand leader centrafricain.

L'orphelin Jean-Bedel s'engage dans les troupes africaines de la “France libre”, sous la figure paternelle de De Gaulle, puis gravit tous les échelons de l'armée française, grâce aux guerres d'Indochine et d'Algérie. Une bonne part de ses bizarreries comportementales tient sans doute à cette double filiation paradoxale, difficilement gérable. Elle va resurgir tout au long du règne de Bokassa.

Âme de l'indépendance, son cousin Boganda périt en 1959 dans un accident d'avion, probablement provoqué par des colons. Plus commode, David Dacko le remplace. En 1965, il est chassé par celui que De Gaulle et Foccart ont choisi pour diriger l'armée centrafricaine, l'officier de transmission français Bokassa.

Intronisé par De Gaulle, incompris par Pompidou, le général Bokassa va se retrouver nez à nez avec Giscard. Or la compagnie CFSO, qui obtint l'exécution de

<sup>216</sup> Propos reproduits dans une déclaration du RPG, *Les fausses preuves ne passeront pas !*, 15/10/1999.

<sup>217</sup> Citée par *Le Figaro*, 06/01/1997.

<sup>218</sup> Pour situer le Centrafrique, voir carte p. xxx.

<sup>219</sup> Interview à *Libération*, 10/03/1998.

<sup>220</sup> Bokassa. *Ascension et chute d'un empereur. 1921-1996*, Éditions Duboiris, 1998.

son père et assassina sa tante, était la filiale d'une société coloniale, la SFFC, dirigée à l'époque par Edmond Giscard d'Estaing - le père de Valéry. Le fils de famille, devenu ministre puis Président, s'acoquine avec Jean-Bedel. Il raffole des parties de chasse, et autres bonheurs africains. Son hôte est indulgent, attachant. Giscard en reçoit des diamants. Il se laisse appeler son "parent", mais le renverse en 1979 par l'expédition *Barracuda* : une querelle "familiale", sinon intime<sup>221</sup>, s'est muée en affaire d'État. Mais pouvait-on parler de "parenté" entre un orphelin du travail forcé et une lignée "aristocratique" qui a bâti sa fortune sur ce travail, et l'a arrondie dans les conseils d'administration néocoloniaux<sup>222</sup>?

En pointe de *Barracuda*, les hommes du service Action récupèrent un stock d'archives compromettantes. Car Bokassa a conforté une "monoculture" centrafricaine : le trafic de diamants et d'ivoire. Au bénéfice de quantité de personnalités politiques et de fonctionnaires français. Et de militaires, puisque le Centrafrique "indépendant" a hébergé durant près de quarante ans deux des principales bases africaines de l'armée française, Bouar et Bangui - à proximité du Cameroun et du Zaïre.

On a exagéré la cruauté de Bokassa, pour mieux s'en débarrasser. Mais il était quand même cruel. Et corrompu. Il considérait le Centrafrique comme son domaine-caserne, et le pillait à la façon d'un Mobutu (toutes proportions gardées). Certes, il n'a pas été le seul, en Afrique et ailleurs, à atteindre son degré d'incompétence le plus élevé. C'est une maigre consolation pour les victimes centrafricaines de son mal-être. L'Empire qu'il proclama offrit du très mauvais cinéma. Un gouffre à milliards, dont les principaux actionnaires étaient français. Mais les complicités hexagonales de cette escroquerie sont restées largement occultées<sup>223</sup>. Y compris par François Mitterrand : il afficha très vite, en cette matière comme en d'autres, son souci de la continuité.

Avant d'être sanctionné par les électeurs français, en grande partie pour son péché diamantaire, Giscard a restauré l'ex-président Dacko. On le débarque d'un avion militaire Transall, en accessoire de *Barracuda*, avant de lui rejouer la farce Bokassa. Cette fois, c'est le général André Kolingba qu'installe la DGSE. Encore un officier de transmission. Il va faire de la figuration jusqu'en 1993, sous la houlette d'un "proconsul" plutôt envahissant, le colonel de la DGSE Jean-Claude Manton<sup>224</sup>. Celui-ci a carte blanche, et il en profite, pour asservir le pays à une stratégie toute militaire. Il s'agit de maintenir la capacité d'entraînement et d'intervention aéroportée des troupes françaises dans un vaste périmètre africain, incluant les champs pétroliers du golfe de Guinée. Il s'agit aussi d'étendre les capacités d'action secrète dans les pays de la région : Zaïre, Tchad, Rwanda, Soudan, Congo, etc. Cela suppose de sécuriser au maximum ce pays porte-avions. Manton forme autour de Kolingba une armée très majoritairement issue de l'ethnie présidentielle. Il généralise les écoutes téléphoniques, afin d'étouffer dans l'œuf toute velléité d'opposition au régime.

Le colonel français n'a nulle envie d'enrayer les mécanismes de pillage du pays, l'essor de la contrebande et des trafics. Sa stratégie ambitieuse est forcément gourmande de ressources complémentaires. Le journaliste Francis Laloupe a fort

<sup>221</sup>. Comme le suggèrent Bokassa (in Patrick Rougelet, *RG. La machine à scandales*, Albin Michel, 1997, p. 62) et d'autres sources.

<sup>222</sup>. Selon le commissaire des Renseignements généraux Patrick Rougelet (*RG*, op. cit., p. 28), le général centrafricain Sylvestre Bangui lui a expliqué : « Bokassa détourne toutes les aides de la France et les ressources de la taillerie de diamants nationale. Il en offre à ses visiteurs de marque, il en a toujours offert à Giscard [...]. Olivier, François et Henri Giscard d'Estaing en ont bénéficié aussi. Puis il y a toutes les affaires dans lesquelles ils sont - l'aluminium, l'uranium, l'ivoire ». L'officier des RG a retranscrit ce propos sur une "note blanche", qui a atterri sur le bureau élyséen de Valéry Giscard d'Estaing...

Le 9 juin 1980, il consacre une nouvelle note blanche à « l'exploitation à des fins privées des richesses des pays africains et des fonds de la coopération, de la part de la famille du Président et de son entourage : on les retrouve tous directement ou indirectement à la tête de sociétés traitant des affaires fructueuses avec l'Afrique (import-export, matières premières, banque...) [...] » (ibidem, p. 245).

<sup>223</sup>. Roger Faligot et Pascal Krop racontent la part de la DST dans ce verrouillage (in *DST. Police secrète*, Flammarion, 1999, p. 329-338).

<sup>224</sup>. Dans *Au cœur du secret*, Fayard, 1995, l'ancien directeur de la DGSE Claude Silberzahn admet le contrôle exercé par son service sur le Centrafrique.



bien résumé<sup>225</sup> ce vers quoi la France et ses protégés ont laissé dégénérer le Centrafrique : « Un territoire suspendu dans un espace-temps indéfini ».

« Dans une économie de comptoir, [...], on distribue des concessions minières à des individus en mal d'aventures tropicales, de préférence d'origine étrangère, française singulièrement, sur la base de contrats d'ivrogne, vite rédigés, aux clauses fantaisistes, mais suffisamment explicites pour se prémunir contre les indiscretions et garantir les commissions et ristournes réservées au pouvoir. [...] Cette galaxie de rustres [...] à la lisière du politique et du business tropical [...] ne seraient pas étrangers aux événements politiques en RCA. [...]

En Centrafrique, bien davantage qu'ailleurs, ces chercheurs d'or et de diamants [...] ont, avec le temps et le laisser-faire des régimes centrafricains, fixé de véritables territoires de puissance [...]. L'une des régions à fort rendement minier, Berberati, est classée "zone d'activité militaire", et exclusivement occupée par l'armée française ».

En 1993, la méthode Manton atteint ses limites. Elle ne peut intégrer la revendication démocratique, qui se répand depuis trois ans en Afrique francophone. L'Élysée et l'État-major somment Kolingba et son mentor de se soumettre à une élection présidentielle, qu'ils perdent au profit d'Ange-Félix Patassé - le courtisan de Bokassa I<sup>er</sup>, déguisé en démocrate. Manton est rapatrié en catastrophe.

Les Centrafricains déchantent assez vite de l'apparent triomphe de la démocratie, comme de son héraut Ange-Félix Patassé. AFP, pour les Centrafricains pressés, a récupéré le mouvement d'opposition à Bokassa (le MLPC) ... après en avoir dirigé le parti unique. Il use volontiers d'une dialectique anti-française, comme son ami et sponsor Kadhafi. C'est pour la galerie. Les chefs d'État centrafricain et libyen sont hyper-branchés sur les circuits de la Françafrique. À commencer par les réseaux Pasqua, Chirac et Mitterrand - par ordre d'influence.

AFP a des conceptions financières assez particulières. Son conseiller économique spécial Noël Dogliani, officiellement marchand de bétail en Saône-et-Loire, a été arrêté pour des malversations bancaires à la filiale d'Angoulême du Crédit mutuel du Sud-Ouest : 75 millions de francs perdus entre Genève, Gibraltar, Lagos, Londres et Luxembourg, entre négoce de viande et de diamants. AFP a admis que sa campagne présidentielle avait émarginé à ce micmac, qui concernerait aussi des personnalités françaises de premier plan<sup>226</sup>.

Plus généralement, AFP a un faible pour les ex-pensionnaires des prisons françaises, reconvertis dans les machines à sous, l'achat de diamants, l'exploitation de casinos, etc. Leur éventuelle appartenance à la droite extrême ne le rebute pas. Avec son épouse Lucienne et son fils Patrick, il se lance dans des affaires privées de négoce d'or ou de pierres précieuses - dont plus de la moitié s'exporte par des voies illégales. Il multiplie les sociétés dans le bois et l'importation. Il se prête « à d'étranges "financements parallèles" qui cachent mal de pures opérations de blanchiment d'argent sale », constate Jean-François Bayart dans un rapport confidentiel au ministre des Affaires étrangères. Les forces armées françaises basées en Centrafrique s'y opposent d'autant moins qu'elles sont elles-mêmes « compromises [...] dans la fraude du diamant<sup>227</sup> ».

Côté politique, Patassé applique les recettes de ses pairs : tribalisme, caporalisation des médias, appareil policier d'écoutes et de délation<sup>228</sup>. Il bénéficie des conseils éclairés du capitaine Paul Barril et du commissaire Lucien Aimé-Blanc, proches de Charles Pasqua.

Cela conduit d'autant plus sûrement à l'impasse politique que la majorité de l'armée demeure favorable à l'ancien président Kolingba. Mal payés par un État ruiné, misant sur le mécontentement populaire, quatre cents sous-officiers et soldats déclenchent à partir d'avril 1996 une série de mutineries. Une première fois, les

<sup>225</sup>. *Comptoir colonial en péril*, in *Le Nouvel Afrique-Asie*, 02/1997.

<sup>226</sup>. Selon des sources à Bangui, citant un propos d'Alain Juppé, alors ministre des Affaires étrangères. Cf. *Centrafrique : mauvais services*, in *ACf*, 07/02/1994.

<sup>227</sup>. Rapport C/95-58 du 29/06/1995, *La criminalisation en Afrique subsaharienne*, à en-tête du Centre d'analyse et de prévision (CAP). Cité par *Le Canard enchaîné* du 27/09/1995.

<sup>228</sup>. Cf. Guy Moskit, *Patassé met le multipartisme en péril*, in *Le Nouvel Afrique-Asie*, 10/1994.

troupes françaises, des commandos du 1<sup>er</sup> RPIMa, interviennent rapidement. Au nom d'une conception extensive de l'accord de défense franco-centrafricain<sup>229</sup>. L'Élysée "gère" politiquement la crise, en faisant couper les téléphones des leaders de l'opposition. L'armée française devient ainsi l'unique arbitre entre AFP et les mutins<sup>230</sup>.

Rebelote un mois plus tard, fin mai 1996. Les militaires centrafricains frustrés remettent la pression. L'opposition demande la démission de Patassé, cinq mille personnes défilent dans les rues de Bangui. Puis c'est la pulsion du pillage. La "coloniale" mobilise 1 400 hommes et des blindés légers pour tenir la capitale. Mais il est plus facile de gendarmier Djibouti que d'occuper un pays de 3,5 millions d'habitants, plus vaste que la France. Surtout quand on prétend secourir un pouvoir « *respectueux des droits de l'homme* »<sup>231</sup>, alors qu'on a aidé sa police à ne pas les respecter. Et quand on participe à la mise à sac indéfinie des ressources du pays.

Les manifestations tournent à l'émeute anti-française. Il faut évacuer les deux-tiers des Européens. Émotion à Paris. Les radios et télévisions interrogent longuement militaires et expatriés français. Jamais les micros ne se tendent vers des citoyens centrafricains ordinaires, pourtant francophones. De ce pays, on ne nous laisse entendre qu'un Président dévalué par la corruption, le représentant des mutins, et le "revenant" Bokassa. De quoi perpétuer l'image d'une Afrique livrée à ses démons.

L'armée tricolore finit par négocier une trêve avec les rebelles. Mais AFP n'a nulle intention de changer de méthode, ni de s'engager dans la reconstruction de la légitimité de l'État. Il tient son assurance d'ailleurs, comme l'atteste son message de remerciement à Jacques Chirac : « Tu nous as renvoyé l'ascenseur, tu n'as pas à rougir de ce que tu as fait »<sup>232</sup>.

Ça repart en novembre. L'armée française donne du canon. Une trêve est signée. Mais des excités de la Sécurité présidentielle (encadrée par des instructeurs français) ont enlevé, atrocement torturé, puis abattu un ancien ministre de Kolingba et son fils. Les forces fidèles à Patassé tirent sur une foule de manifestants, faisant quatre morts. Le 4 janvier 1997, deux militaires français sont tués, victimes de sept semaines de tensions attisées par les règlements de comptes entre clans français<sup>233</sup>.

Jacques Chirac, on l'a vu, consulte Omar Bongo - ancien sous-officier français en Centrafrique, à Bouar. Il suit son conseil : « *Cogner* ». Les parachutistes français mènent un raid de représailles dans les quartiers "hostiles", tuant plusieurs dizaines de Centrafricains, soldats et civils. Au même moment, rappelons-le, les forces spéciales françaises et deux cents mercenaires, recrutés avec la bénédiction de l'Élysée, concentrent leurs moyens sur le Zaïre voisin pour tenter de sauver le régime de Mobutu. Le Centrafrique constitue un élément-clef de cette contre-offensive : les armes de la coalition pro-Mobutu transitent par son territoire, les avions de transport en décollent, acheminant matériels et commandos<sup>234</sup>.

Mais à Bangui la situation s'annonce intenable. Lionel Jospin, qui accédera à Matignon cinq mois plus tard, rappelle qu'« *il faut penser également aux morts africaines* ». Il s'alarme : « *Je crains la montée d'un puissant sentiment antifrançais [...]. L'accord de défense* »<sup>235</sup> [...] *n'est pas un accord de police. L'armée française n'a pas à être transformée en [...] garde présidentielle pour le président Patassé* »<sup>236</sup>.

<sup>229</sup>. Qui, à l'évidence, devait exister... Ces accords sont si secrets qu'il en existe peu d'exemplaires. Or le ministère de la Défense a fait une découverte hautement significative : avec le Centrafrique, on n'avait jamais pris la peine de signer un tel accord ! (selon *Le Point* du 01/06/1996). L'armée française était là. Point. « La République centrafricaine, c'est un territoire français » (Gérard Prunier, conférence du 11/02/1997 pour la Fondation Médecins sans frontières).

<sup>230</sup>. Cf. *Paris sauve Patassé*, in *LdC*, 25/04/1996.

<sup>231</sup>. Propos du ministre de la Coopération Jacques Godfrain, cité par *Le Monde* du 16/05/1996.

<sup>232</sup>. Cité par Bernard Langlois, *Nos boubiers d'outre-mer*, in *Politix* du 30/05/1996.

<sup>233</sup>. Tandis que les uns misent sur Patassé (Pasqua, Barril, Aimé-Blanc, J.C. Mitterrand, ...), les autres rêvent d'une revanche de son prédécesseur Kolingba et de son ethnie yakoma (Lacaze, Mantion, ...), y compris avec le soutien d'un contingent du *Hutu power* (cf. *ACf*, 23/02 et 06/04/1998). Jacques Chirac penche plutôt pour les premiers (le « renvoi d'ascenseur »), son ancien bras droit Michel Roussin pour les seconds.

<sup>234</sup>. Cf. Agir ici et Survie, *France-Zaïre-Congo, 1960-1997*, L'Harmattan, 1997, p. 61, 64, 122, 142, 154.

<sup>235</sup>. Qui n'existe pas !

<sup>236</sup>. Déclaration devant la presse, 06/01/1997.

Alors, l'Élysée imagine une solution en deux temps : envoyer une garde francophone puis, à son abri, constituer une garde présidentielle ethniquement sûre. La première étape est réussie grâce au prestige et au talent de médiateur de l'ancien chef de l'État malien Amadou Toumani Touré, l'un des rares généraux africains à avoir rendu le pouvoir aux civils. Invité à démêler l'écheveau centrafricain, il parvient à jeter les bases d'un « pacte de réconciliation nationale » entre les mouvances militaires et politiques du pays, signé le 24 janvier 1997. Les chefs de six États africains (Burkina, Gabon, Mali, Sénégal, Tchad et Togo) cautionnent ce pacte : ils s'engagent à envoyer un contingent pour constituer la Mission d'intervention et de surveillance des accords de Bangui (Misab). Mais la France et son proche allié le Tchad dominent cette mission : la première parce qu'elle assure conseil, finance et logistique, le second parce qu'il fournit la moitié des 750 "Missionnaires" - des militaires, mais aussi des miliciens déguisés en soldats<sup>237</sup>.

Rassuré, le président Patassé s'entoure de ses partisans les plus durs, qui multiplient les provocations. Ils sont bien aidés en cela par les soudards d'Idriss Déby, qui n'ont pas grand chose à envier à ceux de Mobutu dans les exactions envers les civils. Ces Tchadiens-là confèrent à la Misab l'image d'une force partielle<sup>238</sup>, surtout après une semaine d'expéditions punitives dans les quartiers "mutins", fin juin 1997 : ils sont allés y massacrer plus d'une centaine de civils. Même les forces françaises basées à Bangui ont repris leur vendetta. Avec leurs blindés, elles ouvrent la voie aux Tchadiens, tandis que leurs hélicoptères participent à la reconnaissance des positions "ennemies" et transportent des éléments de la Sécurité patassienne. Incapables de garder leurs distances, ces régiments expatriés finissent par obéir davantage aux manipulations et aux enjeux locaux qu'aux ordres de Paris.

Encore que... Au ministère de la Défense, on ne se dit pas fâché de donner une nouvelle leçon aux ex-mutins. À l'Élysée, Jacques Chirac, stimulé par Omar Bongo, veut prouver la force de frappe de la Misab. Quitte à lui donner un coup de pouce tricolore. Fraîchement nommé à Matignon, Lionel Jospin n'aurait pas été associé à la décision d'engager la troupe française<sup>239</sup>. Mais ses ministres régaliens n'ont pas été en reste. Aux Affaires étrangères, Hubert Védrine estime que les parachutistes français étaient en situation d'« *autodéfense légitime* » lorsqu'ils sont montés à l'assaut de quartiers africains. À la Défense, Alain Richard s'enthousiasme pour cette Misab, « *une première expérience très positive* » :

« Elle a fait ses preuves en matière de contrôle de terrain. La Misab agit avec le soutien et l'appui de la France, mais c'est avant tout l'affaire des Africains eux-mêmes, qui montrent qu'ils sont parfaitement aptes à intervenir dans une situation difficile, voire grave. On voit souvent ce qui ne marche pas en Afrique, il faut saluer ici l'audace de la démarche et sa réussite<sup>240</sup>».

À vrai dire, c'est le charisme du général malien Toumani Touré qui parvient à ramener un calme précaire. La Misab aura montré les risques d'une force d'interposition interafricaine francophone, issue en partie d'armées dictatoriales. Surtout si elle est "pilotée" par le tandem Bongo-Chirac !

En mars 1998, la France obtient que la Misab soit prolongée en Minurca (Mission d'intervention des Nations unies en Centrafrique) : 1 350 hommes sous l'égide de l'ONU. Dont 260 militaires français, qui assurent l'essentiel du fonctionnement. Le contingent tchadien reste présent, alors que l'ONU avait pour principe de ne pas accepter les soldats d'un pays limitrophe. L'opposition s'inquiète vivement de cette entorse, vu le comportement du noyau dur franco-tchadien de la Misab.

Paris est désormais libre de fermer les deux bases de Bangui et Bouar, en ce pays décidément trop incertain. Pour l'État-major, ce retrait est compensé par le renforcement de la présence au Tchad. Pour Patassé, c'est le moment de recruter

<sup>237</sup>. Témoignage d'un coopérant, juin 1997.

<sup>238</sup>. Ange-Félix Patassé est né de parents tchadiens, enfuis en Centrafrique suite à une querelle locale.

<sup>239</sup>. Cf. Géraldine Faes, *Chirac et Bongo pour une MISAB musclée*, in *L'autre Afrique* du 25/06/1997.

<sup>240</sup>. Interview à *Libération* du 04/08/1997.

dans son sous-groupe ethnique (les Kaba<sup>241</sup>) une troupe de choc de 1 500 hommes, la Forsdir : la Force spéciale pour la défense des institutions de la République. Tandis que la Misab cantonne l'armée centrafricaine, la Forsdir va pouvoir tranquillement intimider l'opposition politique, dont les onze partis se sont alliés pour résister au rouleau compresseur.

L'heure est venue des élections truquées : législatives en 1998, présidentielle en 1999. À Paris, où l'on traite volontiers Patassé de paranoïaque, on va laisser la majorité des réseaux franco-africains favoriser la reconduction frauduleuse d'AFP. Ces mêmes réseaux sont ravis que se poursuive la démolition de l'État. Le secteur stratégique du diamant, par exemple, est « totalement désorganisé » par la multiplication des abus et la banalisation des passe-droit, « au profit d'aventuriers sans scrupules<sup>242</sup>».

Pour le scrutin législatif, AFP dispose de nombreux atouts : les manipulations habituelles dans la distribution des cartes d'électeur ou des bulletins de vote, la partialité de certains officiers de la Minurca et de l'ambassadeur de France, Jean-Marc Simon, les largesses de Kadhafi et des diamantaires sud-africains. Pourtant, l'alliance de l'opposition l'emporte d'un siège : 55 élus sur 109. Le jour même de l'annonce des résultats, la "coalition" pro-Patassé inverse le résultat grâce à la défection d'un député. L'opposant historique Abel Goumba indique le tarif : un autre député, de son parti, s'est vu proposer 15 millions de francs CFA pour rejoindre le camp présidentiel<sup>243</sup>.

Jean-Marc Simon presse les "battus" d'accepter ce résultat biaisé. L'attention se concentre sur l'élection présidentielle du 19 septembre 1999. Pour éviter la fraude, l'opposition demande l'adoption d'un bulletin unique, avec les noms de tous les candidats. Il suffit de cocher l'un d'entre eux. Cette méthode a fait ses preuves, l'ONU y est favorable, elle est adoptée par une majorité de la commission chargée de l'examen du projet de loi électoral. Mais le camp Patassé est farouchement contre, car ses experts en fraude ont été formés sur la base d'une élection à bulletins multiples. Le bulletin unique les paralyserait. Au sortir d'une entrevue avec AFP, l'ambassadeur Simon déclare que la communauté internationale n'a rien à imposer au peuple centrafricain<sup>244</sup>. Ainsi Son Excellence réduit-elle l'avis de la communauté internationale à celui de la France, et l'avis du peuple centrafricain à l'humeur de son dictateur.

La propagande d'AFP est en de bonnes mains : celles du très chiraquien Jean-François Probst, qui ira ensuite diriger la campagne de Michèle Alliot-Marie à la présidence du RPR, et de l'infatigable François Blanchard<sup>245</sup>. Les opposants accusent le réseau Pasqua, réputé pour son savoir-faire, de tailler un score "sur mesures" pour l'ami Patassé. On ne prête qu'aux riches. Ce régime, d'habitude incapable d'assurer le moindre service public, réussit à organiser un apport massif d'"électeurs ambulants", en provenance du Tchad et de l'ex-Zaïre<sup>246</sup>. Pour payer les frais de campagne, il y a toujours un coin de forêt : 150 000 hectares d'un seul tenant sont concédés mi-1999 à l'acrobate financier Jean-François Hénin<sup>247</sup>. Qui saute allègrement des centres de profit (et de perte) du Crédit Lyonnais au Centrafrique...

Ange-Félix Patassé est réélu dès le premier tour, avec 51,6 % des voix. Comme prévu. Une dizaine de jours avant ce scrutin mitonné aux petit oignons, il confiait au *Figaro*<sup>248</sup> : « Je suis l'ami de la France. Mon peuple a versé son sang pour la France et celle-ci l'a aidé à organiser des élections démocratiques. La victoire de la démocratie en Centrafrique est aussi celle de la France ». En résumé, AFP = la démocratie = la France. Rompez les rangs. Les neuf challengers ont beau dénoncer

<sup>241</sup>. Le plus important des sous-groupes du groupe Sara - qui chevauche la frontière tchado-centrafricaine.

<sup>242</sup>. Interview de l'ancien ministre centrafricain des Mines Jean-Eudes Teya, in *L'autre Afrique* du 19/11/1997.

<sup>243</sup>. Cf. Jean Chatain, *Centrafrique : la violence menace à Bangui*, in *L'Humanité* du 14/01/1999.

<sup>244</sup>. Cf. Franky Sarawa, *CEMI : le bras de fer entre Patassé et la communauté internationale*, et Fidèle Gbanga, *Bulletin unique : Rapport complémentaire de la Commission ad hoc*, in *Le Démocrate* (Bangui) des 31/05 et 17/06/1999 ; Justice Yemby, *J. Marc Simon "légifère"-t-il la fraude pour Patassé ?*, in *L'Hirondelle* (Bangui) du 16/06/1999. Je remercie Georges Kognontro pour l'ensemble de la documentation qu'il m'a fournie sur l'évolution de son pays.

<sup>245</sup>. Cf. *Michèle Alliot-Marie*, in *LdC* du 11/11/1999.

<sup>246</sup>. Cf. Jean-François Bayart, *Ombre africaine sur la cohabitation*, in *Croissance*, 12/1999.

<sup>247</sup>. Cf. *Jean-François Hénin*, in *LdC* du 29/07/1999.

<sup>248</sup>. Du 11/09/1999.

le « *coup d'État électoral* », il leur faudra subir cette équation pendant cinq ans. Et comme Patassé ne peut plus compter sur les parachutistes français, il verrouille son pouvoir en renforçant ses alliances avec Idriss Déby, Muammar Kadhafi et Laurent-Désiré Kabila. Rien que des promesses de « démocratie » !

## 12. Encombrants amis.

« On a souvent coutume de dire que l’Afrique n’est pas prête pour la démocratie. Je m’interroge : a-t-elle jamais été prête pour la dictature ? ».

Wole Soyinka, écrivain nigérian, Prix Nobel<sup>249</sup>.

Il n’est pas possible de dresser un tableau même sommaire de la Françafrique sans évoquer ses compromissions les plus flagrantes avec une série de systèmes militaires ou policiers, oppresseurs et prédateurs. Je laisserai de côté la Tunisie, dont le “miraculeux” régime a été démystifié par Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi dans *Notre ami Ben Ali*<sup>250</sup>. J’omettrai le Maroc, en pleine mutation après la mort de *Notre ami le roi*<sup>251</sup> Hassan II et le limogeage de Driss Basri, l’archi-policier. J’aborderai plus loin, sous un autre angle, les cas de l’Angola, de la Libye et du Burkina - après avoir traité des “modèles” sénégalais et ivoirien. Je négligerai enfin, par manque de temps et d’espace, les connexions des réseaux français avec une vingtaine de pays africains, parfois aussi importants que le Nigeria, l’Afrique du Sud ou l’Égypte. Il est vrai qu’en ces trois derniers pays la Françafrique n’est qu’un outsider. Elle reste par contre un acteur-clef en Mauritanie et en Algérie, elle aspire aux premiers rôles en Guinée équatoriale et au Soudan. En ces quatre États elle joue des jeux très dangereux, qu’il faut bien qualifier de crapuleux.

### Mauritanie, la loi du clan

Le premier président mauritanien Moktar Ould Daddah agaçait sérieusement Jacques Foccart et son réseau, qui l’estimaient « dérangé par le démon d’un certain progressisme<sup>252</sup> ». Lorsqu’en 1978 il s’attaque à la corruption de certains officiers, ceux-ci décident de renverser le gêneur. Avec la bénédiction des Foccartiens. En 1984, le putsch du colonel Maaouya Ould Taya achève de combler leurs vœux. Un chef d’État françafricain modèle : il installe son clan aux manettes et aux recettes, bouscule la démocratie et manipule l’ethnisme.

Car la Mauritanie chevauche la frontière entre les mondes blanc et noir. Les Maures blancs y sont minoritaires face aux populations noires du Sud, méprisées, et à la catégorie désormais la plus nombreuse, les descendants de leurs esclaves noirs (les Haratine), loin d’être vraiment affranchis. En 1989-90, le régime opère une vaste “purification ethnique”. Il torture et massacre au moins cinq cents militaires noirs. Il “nettoie” les terres fertiles au nord du fleuve Sénégal (qui marque la frontière méridionale du pays), semant la ruine, la terreur, la mort chez les Peuls, Wolofs et Soninkés. Cent-vingt mille d’entre eux sont expulsés au Sénégal.

La Garde présidentielle, comme la police, se recrutent pour l’essentiel chez les Smassid, le clan d’Ould Taya. Par bien des côtés, l’évolution du régime mauritanien ressemble à celle du Rwanda de Juvénal Habyarimana (1973-1994) : un cercle restreint, quasi familial, s’enfonce dans la criminalité économique, voire mafieuse, et danse sur une “poudrière ethnique”. Avec la complaisance d’une coopération militaire franco-mauritanienne très active, et l’amitié intéressée des principaux réseaux françafricains. Car le clan présidentiel ne manque pas de ressources officielles et occultes : il brade les permis de pêche de l’une des côtes les plus poissonneuses du monde, il capte l’aide au développement, il accroît ses parts de marché dans le commerce de la drogue, il relaye les trafics d’armes vers les factions libériennes et sierra-léonaises. Le général Ould Taya a la réputation d’un petit Mobutu : il aime doter de “valises à billets” ou de licences de pêche miraculeuse les hommes politiques et les journalistes utiles.

Le groupe d’opposition Conscience et Résistance a jeté une lumière crue sur cette

<sup>249</sup>. Cité par *Libération* du 07/12/1998.

<sup>250</sup>. La Découverte, 1999. Cf. aussi la remarquable enquête de Florence Aubenas, *Il y a de l’Ubu au royaume Ben Ali*, in *Libération* du 16/01/2000.

<sup>251</sup>. Titre du célèbre ouvrage de Gilles Perrault, Gallimard, 1990.

<sup>252</sup>. Jacques Foccart, *Journal de l’Élysée - III, 1969-1971*, Fayard/Jeune Afrique, 1999, p. 303.

dictature prédatrice. Dans *Népotisme et potentiels de désordre en Mauritanie*<sup>253</sup>, il produit tout l'organigramme du pouvoir réel. Il expose les privilèges incroyables des membres de la proche famille présidentielle, et le rôle de puissants hommes d'affaires comme Abdallahi Ould Noueïgued ou Mohamed Abdallahi Ould Abdallahi - celui qui ose dire : « *La Mauritanie, c'est moi !* ». Les rouages de la corruption sont démontés : dans la pêche, les transports, les banques, les assurances, l'importation. La razzia est générale, l'appareil de répression impitoyable. Cela n'empêche pas ce pays de bénéficier d'une importante aide française, l'une des plus élevées par habitant ; ni les tortionnaires du régime de faire de fréquents séjours en France. Au fil des notes défilent les relations du clan à Paris : Jean-Christophe Mitterrand, Charles Pasqua, Vivendi, Bolloré, l'AFD (Agence française de développement), ...

Un autre document, *À quoi servent les ressources de la Mauritanie ?*<sup>254</sup>, montre les effets désastreux de la surpêche et la fuite en avant d'un microcosme de plus en plus déconnecté des réalités du pays :

« Certains abusent des transbordements en haute mer, détournent des exonérations de carburant, déclarent de fausses faillites ou se sabordent afin d'obtenir la compensation d'un assureur de moins en moins crédule. C'était l'âge d'or où, en dépit des prises illégales par des navires arborant les pavillons les plus improbables, il y avait encore, dans les profondeurs, de quoi remplir son filet. D'autres, en l'occurrence la génération postérieure à la privatisation de la SMCP [*Société mauritanienne de commercialisation des pêches*], cumulent les manœuvres de leurs devanciers et les exacerbent par un excès de vitesse dans la course au lucre [...]. Ces tueurs d'avenir agissent vite, sans souci de la pérennité de la ressource, ni crainte de provoquer la disparition des espèces les plus rentables. Après la ruée sur la poulpe et le massacre des mullets pondus de cette fameuse poutargue dont raffole la clientèle séfarade en Israël, les appétits de nos investisseurs s'orientent dangereusement vers les eaux du Parc national du Banc d'Arguin. [...]

Quatre clans de taille inégale<sup>255</sup> se partagent les revenus de la pêche, surtout par l'intermédiaire de la SMCP [...] dont ils sont actionnaires privés dominants. Leurs représentants s'acharnent à déprécier le prix du poisson, ce qui augmente d'autant le montant de leurs commissions (en moyenne 250 \$ par tonne, selon la catégorie) auprès des acheteurs japonais [...]. Il en résulte, pour les artisans, un dramatique manque à gagner. [...]

Sans aucun contrôle de gestion de la part de l'Europe, celle-ci versera à notre pays, en contrepartie du triplement des prises réalisées par les navires européens dans nos eaux, 266,8 millions d'euros [*environ 1,8 milliards FF, sur la période 1996-2001*] [...].

Sur le dos d'une main-d'œuvre mille fois flouée, loin d'elle et de ses récriminations, chacun cultive son jardin ibérique. Ladite société du goût et de la dignité fraye avec une multitude de correspondants, banquiers, associés, commissionnaires, caissiers occultes, tous sujets espagnols, sous la bénédiction du très pragmatique gouvernement autonome des Canaries. Là se blanchissent, en symbiose avec la mafia locale, les revenus de provenance moins honorable et se traitent [...] des affaires [...].

Au départ de Mauritanie, les habitués empruntent la navette aérienne, plusieurs fois par semaine. Dès l'atterrissage, les grands indicateurs de la police politique et les rejetons de familles fidèles au régime se précipitent chez un revendeur coréen ou nippon qui leur reprendra, au tiers de son prix réel, l'une de ces licences de pêche, don personnel du Chef de l'État à ses séides ».

Les élections successives sont évidemment truquées. Le président Ould Taya trouve d'ailleurs tout naturel d'organiser un scrutin présidentiel le 12 décembre 1997, date du treizième anniversaire de son coup d'État. Faute d'un minimum d'accord sur le respect des suffrages, le Front uni des partis d'opposition décide de boycotter l'élection. Le président Chirac décide pourtant d'effectuer une visite officielle deux mois avant ce scrutin, confondant le témoignage de sa sympathie

<sup>253</sup>. Nouakchott-Paris-Bruxelles, 02/1999, 16 p.

<sup>254</sup>. Conscience et Résistance, 17/09/1999.

<sup>255</sup>. Par importance décroissante : les groupes de Mohamed Abdallahi Ould Abdallahi (MAOA), d'Abdallahi Ould Noueïgued (AON), de Louleïd Ould Weddad, directeur du Cabinet présidentiel, et de Moulaye Ould Boukhreïss, chef d'état-major des Armées.

personnelle avec la caution de la République française. On flirte là avec le double fond du réel.

Qu'allait donc faire Chirac dans cette galère ? Qui lui a demandé d'apporter « *le soutien de la France* » à un dictateur en train de programmer une escroquerie électorale, plus une aide alimentaire de 3 000 tonnes de céréales, dont chacun sait qu'elle nourrira la campagne du président-candidat ? Quel Français choisirait de porter un jugement « *très positif* » sur la démocratisation en Mauritanie, d'honorer « *comme un sage* » le garant de la perpétuation des pratiques esclavagistes, d'aller saluer le criminel contre l'humanité qui fit massacrer les Noirs de son armée ? Au moins un, Jacques Chirac. Il insiste pour se présenter comme « *la voix de la France* », flanqué du ministre de la continuité diplomatique, Hubert Védrine. Cette présence silencieuse exprime le consentement du gouvernement de la gauche. Elle épargne à la démarche chiraquienne d'apparaître comme une quête individuelle.

La filiale Elf-Mauritanie, mariant parrains locaux et intérêts hexagonaux en un petit condensé de Françafrique, tient à souligner la dimension planétaire de la rencontre Chirac-Ould Taya : elle a payé de grandes publicités dans la presse locale, vantant cet « événement exceptionnel de la plus haute importance ». Pour la claquer, elle a sommé son personnel d'« être présent physiquement à toutes les manifestations » et de « mobiliser amis, parents et clients »<sup>256</sup>. Les journalistes accrédités de la presse mauritanienne indépendante sont, par contre, expulsés *manu militari* de la conférence de presse du duo présidentiel. « *La voix de la France* » s'accommode mal d'une forme quelconque d'indépendance africaine.

« Réélu » en solo, le général Ould Taya doit subir le retour du refoulé. Il n'aime pas du tout qu'on lui rappelle cette vérité constante : il y a des Noirs dans son pays, et des esclaves. Pour avoir évoqué le sort de ces derniers dans une interview à *France 3*, Boubacar Messaoud, président de l'association SOS-Esclavage, est arrêté le 17 janvier 1998 avec deux autres militants : Cheikh Saïd Bouh Kamara, président de l'Association mauritanienne des droits de l'homme, et M<sup>e</sup> Ould Ebetty, membre du collectif d'avocats qui, depuis dix ans, défend les victimes de la répression<sup>257</sup>. Les trois hommes sont condamnés à 13 mois de prison ferme. Plus d'une centaine de policiers en tenue de combat occupent la salle du tribunal...

Comme au Togo, le dictateur retrouve sur sa route le parent d'un prédécesseur évincé. Le secrétaire général du principal parti d'opposition, l'UFD, s'appelle Ahmed Ould Daddah. C'est le frère de Mokhtar, le président écarté par Foccart. En décembre 1998, l'opposition démocratique réclame deux enquêtes : l'une relative aux captations de financements extérieurs par le chef de l'État mauritanien et son entourage, l'autre à d'éventuels accords secrets autorisant l'enfouissement de déchets nucléaires israéliens. Ahmed Ould Daddah et deux autres dirigeants de l'UFD sont aussitôt soumis à l'isolement carcéral - pour ne pas dire "internés", vu la "folie" de leurs propos. Puis ils sont déportés dans une localité désertique. Des rassemblements de solidarité sont brutalement dispersés, avec de nombreux blessés. Quelle idée d'agresser le "domaine réservé" présidentiel, en prise directe avec le domaine réservé élyséen !

La série noire continue en juillet 1999 avec l'arrestation en France d'un officier mauritanien, le capitaine Ely Ould Dah, en stage depuis un an à Montpellier. Il est mis en examen pour « crimes de torture » dans son propre pays, grâce à la "compétence universelle" de la Convention contre la torture, adoptée en 1984 à New York. Le capitaine est accusé par des survivants d'être l'un des militaires qui, fin 1990, ont torturé et assassiné plusieurs centaines de leurs collègues noirs.

L'arrestation a mis en fureur le régime mauritanien, fragilisé par le regain de la contestation politique et sociale. Elle a surpris le train-train diplomatique : « *c'est un officier de qualité, un excellent technicien* », a répondu à un journaliste la porte-parole du Quai d'Orsay<sup>258</sup>. Surtout, l'immixtion de la justice sape le moral du lobby militaro-africaniste, qui voit soudain un tiers remuer le linge sale familial. Qu'il se

<sup>256</sup>. Cf. *Chirac héros des stations-service mauritaniennes*, in *Le Canard enchaîné* du 10/09/1997.

<sup>257</sup>. Cf. André Barthélémy, *Comment la Mauritanie combat l'esclavage*, in *La Lettre du mois d'Agir ensemble pour les Droits de l'Homme*, 02/1998.

<sup>258</sup>. Cité par *Le Canard enchaîné* du 14/07/1999.



rassure cependant : la justice française n'a pas encore la capacité de résister au rouleau compresseur de la raison d'État. Dès le 28 septembre, elle place en liberté surveillée le tortionnaire présumé. Cependant, dans les locaux de la police politique mauritanienne, se poursuit la torture des étudiants contestataires.

### **Ubu en Guinée équatoriale**<sup>259</sup>

Sorte de petit Gabon peuplé de 400 000 habitants, la Guinée équatoriale a tout pour séduire la Françafrique : un pactole pétrolier, du bois tropical, des connexions mafieuses et la dictature bien cruelle de Teodoro Obiang Nguema. Ce fut une colonie espagnole, mais qu'importe : la France a été ravie de l'admettre dans la zone franc, en 1984, puis de signer en 1985 un accord de coopération militaire. Les assassinats fort suspects de plusieurs coopérants français n'ont pas troublé cette idylle.

Février 1993. André Branger est économiste, coopérant à Malabo, la capitale équato-guinéenne. Un matin, à 9 heures, on le trouve mort dans son lit.

« Crâne défoncé, les deux carotides tranchées, un linge blanc sur le visage. Quelques heures après le décès, le légiste coche sur le formulaire bleu de rapatriement un “*obstacle légal à l'inhumation*”, ainsi que la case “*non à la crémation*”, mais ce bulletin ne suivra pas le corps en France. L'ambassadeur de France [Jacques Gazon] donnera des instructions exactement contraires, indiquant que l'enquête ne nécessite pas d'examen et que le corps peut être incinéré. Plus bizarre encore, le corps, parti dans un cercueil à hublot, arrive dans un autre. Sans hublot. [...] Branger a noirci des dizaines de cahiers. [...] La nuit du crime, on lui a dérobé une mallette de documents, mais pas d'argent. [...] Et le répondeur aura été vidé de sa cassette.

Six mois plus tard, [...] un autre coopérant décède : le docteur Desgranges, un homme consciencieux, très aimé des Africains. L'homme travaillait à Bata, [...] dans un hôpital pour lequel le ministère de la Coopération française avait débloqué une aide importante [...]. Or, Desgranges se désespérait publiquement au sujet de tout cet argent [...] dont il ne savait pas “*où il passait*”. [...] Sa famille [...] exige une autopsie. Celle-ci montre que la mort ressemble “à une intoxication médicamenteuse aiguë”. [...] Plusieurs de ses côtes étaient fracturées. [...]

L'homme qui succède à Desgranges en janvier 1994 va rendre publique cette affaire. C'est Abdoulaye Keita. [...] Il poste des rapports par la valise diplomatique, où il met en cause Édouard Laporte, le chef de la mission de coopération, qui gère à Malabo l'argent français. [...] Keita souffre de nausées ; il décide de rentrer à Paris. Des examens le révèlent : son sang contient de la digoxine et de la digicoxine, deux composants de la digitaline, un poison lent qui finit par provoquer la mort par arrêt cardiaque. Son témoignage paraît dans la presse. [...] La principale entreprise qui a “réhabilité” l'hôpital<sup>260</sup> ferme ses portes. [...]

Il a fallu plus d'un an au lieutenant Macé [chargé de l'enquête sur l'assassinat de Branger] pour pouvoir entendre l'ambassadeur [...] Jacques Gazon. [...] Le Quai d'Orsay avait perdu son diplomate ! [...] C'est bien Jacques Gazon qui a signé contre l'avis du légiste l'autorisation d'incinérer le corps de Branger ; lui encore qui s'est enfermé dans le bureau de l'économiste après son décès<sup>261</sup>».

La journaliste Anne Crignon, qui s'est obstinée dans une enquête pleine d'embûches, résume ainsi en septembre 1999 la face émergée d'un dossier touffu, embourbé dans l'un des marécages les plus sordides de la Françafrique. Car il y a d'autres scandales. “On” a volé à la journaliste des documents et pièces à conviction qui auraient gêné le non-lieu dans l'affaire Desgranges. Le docteur Abdoulaye Keita, coopérant français, a été menacé de mort puis victime d'une tentative d'empoisonnement pour avoir refusé de couvrir le détournement de l'argent de la coopération. L'hôpital de Bata est resté scandaleusement déginglé et démuné, le docteur Keita a été limogé pour faute lourde, à cause de ses manquements « au devoir d'obéissance hiérarchique » et « à l'obligation de discrétion professionnelle ». Il a été réduit à demander le RMI. Sa compagne et ses enfants aussi ont été victimes de la tentative d'empoisonnement aux dérivés de la digitaline. Apparemment, les

<sup>259</sup>. Pour situer les deux parties de la Guinée équatoriale, le Rio Muni et l'île de Bioko, voir carte p. xxx.

<sup>260</sup>. La Colasesga, une sous-filiale espagnole de Bouygues.

<sup>261</sup>. Anne Crignon, *Morts mystérieuses en Guinée équatoriale*, in *Le Nouvel Observateur* du 16/09/1999.

résultats des analyses ont été falsifiés.

Lors des morts criminelles ou suspectes de Branger et Desgranges, le rôle des policiers français du SCTIP (Service de coopération technique internationale de police) ressemble beaucoup plus à du maquillage qu'à une sauvegarde des indices. Chacun de leur côté, Abdoulaye Keita et sa fille, Mariama, ont essayé de comprendre ce qui était arrivé. La seconde a mené sa propre enquête, et communiqué le résultat de ses recherches, sur procès verbal, à la juge Duez. Les éléments factuels et très précis qu'elle énumère ne sont peut-être pas tous exacts, mais la plupart pourraient être vérifiés ou contredits par une enquête judiciaire ou journalistique.

Mariama Keita signale au moins trois autres décès suspects de Français à partir de 1992. Et pas n'importe lesquels. Deux employés de l'ambassade de France en Guinée équatoriale seraient décédés successivement des mêmes symptômes que ceux qu'a connus Abdoulaye Keita : Ruben Sottier, intendant et chiffreur occasionnel, époux de la comptable de l'ambassade, et Emmanuel Mattioni, le chiffreur en titre. L'un des principaux banquiers du pays, Manuel Andres, mort en 1992, aurait été lui aussi empoisonné à la digitaline. Directeur de l'agence de la BIAO à Bata<sup>262</sup>, il avait accès à des informations sensibles. Il aurait remis à son ami Branger un listing d'opérations illégales, impliquant la Françafrique locale, un chef mercenaire, des personnages-clefs du financement politique de la droite française. Si ce listing a existé, il devait figurer en bonne place parmi les documents dérobés dans la chambre de Branger : ils semblent avoir connu le même genre de soustraction barbouzarde que les archives du palais de Bokassa. On n'en finirait plus d'énumérer les raisons d'enquêter... et d'étouffer les enquêtes<sup>263</sup>.

Ce qui est certain, c'est que les circuits de l'aide française à la Guinée équatoriale n'étaient pas beaux à voir. Contaminés par les mœurs du régime Obiang, ils caricaturaient les pratiques ordinaires de coulage et de détournement, mixant les fins personnelles et politiques, ou les œuvres discrètes : le financement des Services et de leurs vrais-faux mercenaires. Ce qui est certain aussi, c'est que ce pays est une plaque tournante rêvée de toutes sortes de trafics. Des personnalités de ce narcorégime<sup>264</sup> sont régulièrement arrêtées à l'étranger avec de grosses quantités de drogue, jusque dans les valises diplomatiques. Mais l'on peut aussi à loisir négocier des armes, des cigarettes, de l'essence, blanchir de l'argent sale, stocker des déchets toxiques, ... Un vrai paradis, tant la férocité du régime dissuade les curieux.

Jusqu'à son renversement en 1979, la dictature de Macias Nguema fut l'une des plus sanguinaires du continent. Naturellement, la France restait la seule à la soutenir. Depuis, le cauchemar perdure. Nguema a été renversé par son neveu, le général en chef Teodoro Obiang, avec l'aide de forces gabonaises. Donc avec l'appui de Paris. Ce neveu est devenu parrain, il considère la Guinée équatoriale comme sa propriété privée. Mode de gestion : la schlague. Plus de 20 % de la population a dû chercher refuge au Cameroun, au Gabon ou au Nigeria. La prison la plus épouvantable, le bagne de Playa Negra, est située dans l'enceinte même du palais présidentiel. La torture y est appliquée systématiquement, y compris en présence de hautes autorités<sup>265</sup>. En juin 1998, près d'une centaine de prisonniers de l'ethnie Bubi ont été incarcérés par suite d'une violente répression ethniste. Ils le sont encore fin 1999. « Dans des conditions effroyables », précise Amnesty.

Non content d'offrir un large panel d'opportunités commerciales, Obiang a le bon goût d'être installé sur un océan de pétrole, que les compagnies françaises disputent aux anglo-saxonnes. François Mitterrand a chaleureusement accueilli ce "don de Dieu"<sup>266</sup> dans la Francophonie et la franco-monnaie. Les opérateurs français

<sup>262</sup>. En 1986, la BIAO, à majorité française, a remplacé une banque espagnole défaillante et ouvert deux agences en Guinée équatoriale sous le nom d'Afrirbank (cf. Max Liniger-Goumaz, *Comment on s'empare d'un pays*, Les Éd. du Temps, 1989, p. 194 et 276-277).

<sup>263</sup>. En janvier 2000, avec la relance de l'affaire Borrel à Djibouti, les histoires de meurtres de coopérants sont revenues sur le devant de la scène. Début février, le gouvernement équato-guinéen déniche "l'assassin" présumé d'André Branger, un délinquant drogué... À suivre avec circonspection.

<sup>264</sup>. Selon *La Dépêche Internationale des Drogues* (07/1995), « un des trésoriers présumés du cartel de Medellín, le basque Victor Guy Llanse, [...] jouit, depuis 1993, d'un passeport diplomatique de la Guinée équatoriale ».

<sup>265</sup>. Cf. Ignacio Ramonet, *Linceul de silence*, in *Le Monde diplomatique*, 01/1994 et, pour une vision plus exhaustive, M. Liniger-Goumaz, *Guinée équatoriale, 30 ans d'État délinquant nguemiste*, L'Harmattan, 1998.

<sup>266</sup>. Étymologie de Teodoro.

ont obtenu d'importants droits de pêche et le quasi monopole de l'okoumé. Une « communion », comme dirait Roland Dumas, qui partageait avec François une conception quasi mystique de la jouissance, par delà le bien et le mal.

Ce bonheur françafricain a coïncidé avec un investissement économique et militaire massif du régime sud-africain de l'apartheid - ce dont nos lecteurs ne s'étonneront plus. Exactement comme à la Grande Comore, Pretoria a pris ses aises dans l'île de Bioko (ex-Fernando Poo). Une centaine de Sud-Africains y ont débarqué, en partie dotés d'un passeport français. Dans un ranch bovin, ils ont stocké du matériel de guerre et installé une station d'écoute. Ils se sont aussi servis de l'île comme d'un discret relais pour déjouer le boycott et acheter notamment du pétrole nigérian<sup>267</sup>.

Obiang disposait déjà d'une garde de 500 mercenaires marocains. En guise de dot, Paris forme et arme une milice, les "Jeunes Torches", et une police politique, les "Ninjas", à mi-chemin entre les "tontons-macoutes" haïtiens et les "escadrons de la mort" guatémaltèques. Selon le Réseau Voltaire, des mercenaires français passés par les Comores seraient intervenus comme instructeurs ou conseillers<sup>268</sup>.

Jacques Chirac a poursuivi sans problème la coopération militaire, économique et monétaire qu'avait engagée son prédécesseur, en parfait accord avec le réseau Foccart. Il reçoit volontiers Obiang à l'Élysée, même un 14 juillet (1997). Il n'hésite pas à lui ouvrir les vannes de l'aide française, avec l'aval de Lionel Jospin. La Guinée équatoriale est un si charmant pays : on y a "dérégulé" les enlèvements, les tortures, le travail forcé, les assassinats. Dans ce contexte libéral, on ne voit pas bien ce qui freinera l'essor des homicides pour prélèvement d'organes, à des fins rituelles ou de trafic. L'opposition, exilée en Espagne, assure que les meurtres rituels s'opèrent avec « la complicité directe de grands dignitaires de l'État<sup>269</sup>».

Ce Teodoro Obiang, pourtant, ne saurait être foncièrement mauvais : il est presque aussi lié que Jacques Chirac à Denis Sassou Nguesso, parrain de ses deux jumeaux. Comme presque toute la Françafrrique, il a cotisé (pour un million de francs) à l'insurrection de Sassou, en juin 1997 à Brazzaville<sup>270</sup>.

La zone franc facilite les entrées et sorties d'argent. Bouygues continue de réaliser d'excellentes affaires en Guinée équatoriale. Les opérateurs français des jeux dans le golfe de Guinée déploient leurs loteries et leurs machines à sous. Teodorin Obiang, fils de Teodoro et ministre des Forêts, est le prototype de ces jeunes Africains optimistes et généreux que la France appelle de ses vœux. À Saint-Tropez, c'est le plus fêtard des vacanciers. Il pilote à Paris une Ferrari jaune ou une Maserati blanche, souvent garées devant l'hôtel Bristol. Il est le passage obligé des hommes d'affaires étrangers. Proche de la compagnie pétrolière Elf, il n'en néglige pas pour autant les juteux secteurs de la pêche et du bois. S'il lui arrive d'être arrêté pour une bricole, genre trafic de drogue ou de devises, papa n'hésite pas à plaider personnellement sa cause. Peu après l'une de ces interventions, Elf a obtenu un permis d'exploration offshore de 6 800 km<sup>2</sup>, et le père indulgent un Falcon tout neuf, de la maison Dassault<sup>271</sup>.

## Exterminateurs à Khartoum

Depuis 1990, le Soudan militaro-intégriste est une pièce maîtresse du jeu de go franco-africain<sup>272</sup>. Mais on n'affiche pas tous les jours cette alliance peu reluisante. La visite à Khartoum, non loin de Fachoda, fonctionne comme une initiation à la Françafrrique et à ses rancœurs fondatrices. La junte islamiste soudanaise a beau pratiquer l'extermination par la faim des "mécréants" du Sud et des monts Nouba<sup>273</sup>, rétifs à sa *charia*, elle a beau sponsoriser les raids des esclavagistes, il est de bon ton pour les vrais "responsables", au cœur bien accroché, d'aller lui témoigner que la

<sup>267</sup>. Cf. M. Liniger-Goumaz, *Comment on s'empare d'un pays*, op. cit., p. 200, 203, 207, 223-224 et 260.

<sup>268</sup>. Cf. Ignacio Ramonet, art. cité, et *NIRV*, 01/09/1999.

<sup>269</sup>. Propos tenu sur la radio publique espagnole *Radio Exterior*. Cité par *AE*, 25/09/1997.

<sup>270</sup>. Cf. M. Liniger-Goumaz, *Guinée équatoriale, 30 ans...*, op. cit., p. 34 et 32.

<sup>271</sup>. D'après *Teodoro Nguema Obiang, Malabo et Fête à Saint-Tropez*, in *LdC* des 16/06/1994, 12/03/1998 et 30/09/1999 ; M. Liniger-Goumaz, *Guinée équatoriale, 30 ans...*, op. cit., p. 34 ; *Guinée équatoriale : le fils prodigue*, in *La Dépêche Internationale des Drogues*, 07/1995.

<sup>272</sup>. Voir plus haut, p. xx-xx. Cf. aussi *La Françafrrique*, p. 80-84.

France éternelle surplombe les répugnances morales.

Dans la continuité des émissaires de François Mitterrand et Charles Pasqua, le ministre de la Coopération Charles Josselin est donc allé à Khartoum, le 10 août 1998. Sans cesser de s'en prendre à la naïveté de la politique américaine envers ce régime<sup>274</sup>, il a prêché un message de paix et de coopération : la France a choisi de soutenir l'unité du plus grand pays d'Afrique et de l'aider à se réinsérer dans la communauté internationale<sup>275</sup> ; la partition du Soudan, résultat possible d'une victoire des insurgés sudistes, serait une catastrophe régionale. « *La question du partage des richesses resterait. Les richesses, en agriculture et en pétrole, restent au Sud, et la majorité de la population au Nord* »<sup>276</sup>.

Au train où s'enchaînent famines et exodes, ce déséquilibre démographique ne peut que s'accroître. Tant mieux, si l'on pousse la logique du propos ministériel : les besoins du Nord, son "espace vital", lui confèrent un droit inaliénable à exploiter le Sud...

Si Charles Josselin estime que les peuples de cette région ont droit aux valeurs républicaines dont il se réclame, il devrait admettre qu'on ne peut les forcer à se placer sous la coupe d'un régime qui ne songe qu'à les asservir, à piller leur sol et leur sous-sol. Seulement, voilà : les pétroliers français se verraient bien profiter de l'éviction des Américains pour prendre leur part de ce pillage. Le régime soudanais fascine une partie des services de renseignement français, en tant que carrefour de contacts avec les réseaux islamistes et levier d'agitation en maints pays d'Afrique. Quant à l'État-major, il y voit un allié pour les guerres d'Afrique centrale.

Ainsi, l'alliance Paris-Khartoum est l'un des points de rencontre les plus fédérateurs des réseaux et lobbies franco-africains - politiques, économiques et militaires. Quelques exemples montreront cette convergence.

*Africa Confidential*, une lettre londonienne très informée, « croit savoir » que le Soudan a fourni des armes de fabrication chinoise à l'armée de Mobutu durant la guerre de 1996-97, « avec les encouragements de l'Élysée »<sup>277</sup>. Le genre d'incitations qui se discutent forcément avec l'État-major des armées, et deux ou trois services secrets : la DGSE, la Direction du renseignement militaire (DRM), et peut-être la Direction de la surveillance du territoire (DST).

Dans *Valeurs actuelles* du 19 novembre 1994, on peut lire cet aveu du préfet Philippe Parant, directeur de la DST de 1993 à 1997 : « Des contacts avaient été pris [par la DST] avec le Soudan, sur d'autres sujets [que Carlos]. Nous "parlions" avec les services soudanais depuis le début de l'été 1993, pour trouver avec eux un espace de coopération comme nous le faisons avec beaucoup d'autres services étrangers. Avec l'arrivée de Carlos au Soudan, nous avons réalisé que nous avions là une chance à jouer. Ce dossier a donc connu une nouvelle impulsion en novembre 1993 »<sup>278</sup>.

Cette notion d'« espace de coopération » contredit la thèse avancée par le patron de la DST lorsqu'il a témoigné au procès en diffamation intenté par Charles Pasqua à son encontre<sup>279</sup> : la livraison de Carlos par Khartoum n'aurait été qu'un accord

---

<sup>273</sup>. Au début de 1998 encore, le régime a précipité la famine en bloquant durant deux mois (février-mars) tout ravitaillement aérien. La guerre d'épouvante, fanatique, menée par le régime de Khartoum contre les populations du Sud demeure la première cause de leur détresse, y compris alimentaire. Certes, des chefs de guerre sud-soudanais instrumentalisent aussi cette détresse et l'aide humanitaire. De là à imputer entièrement la responsabilité de la famine à la rébellion sudiste et son allié américain, il y a une marge. Elle s'efface dans l'article-choc de Stephen Smith, *Sud-Soudan, cimetière de l'humanitaire* (*Libération*, 28/10/1998), qui omet la criminalité radicale de la dictature militaro-islamiste, et a fortiori le bienveillance française à son égard.

<sup>274</sup>. Même Jacques Chirac a trouvé que le ministre en faisait trop, juste après les attentats de Nairobi et Dar-es-Salaam (cf. *Chirac fait la leçon*, in *Le Canard enchaîné* du 19/08/1998). Dans *Le Figaro* du 04/08/1998 (*Soudan : les errements de Washington*), Pierre Prier développe une critique utile et étayée de la politique américaine au Soudan - sans rappeler son origine : la réaction scandalisée de l'opinion américaine face aux crimes de la junte. Ce n'est pas le cynisme autosatisfait de la politique française qui aidera à formuler une alternative crédible, si l'on exclut l'indifférence à l'indéfinie torture des peuples du Sud-Soudan.

<sup>275</sup>. Depuis la livraison de Carlos en 1994, Paris est, en Europe et au FMI, le principal opposant aux sanctions contre Khartoum.

<sup>276</sup>. Cité par Pierre Prier, *Soudan : diplomatie à chaud pour Charles Josselin*, in *Le Figaro* du 13/08/1998.

<sup>277</sup>. *Centrafrique/Congo-K : Encore des "Contras"*, in *ACF*, 23/02/1998.

<sup>278</sup>. Cité par Roger Faligot et Pascal Krop, *DST. Police secrète*, Flammarion, 1999, p. 422.

<sup>279</sup>. Pour un passage de *La Françafrique* mettant en cause le rôle de son réseau dans les tractations qui ont abouti à la livraison du terroriste Carlos.

ponctuel, sans autre contrepartie qu'un rétablissement de l'image du régime<sup>280</sup>. Deux spécialistes, Gérard Prunier et Yves Ternon<sup>281</sup>, venaient de confirmer la nature criminelle du pouvoir soudanais : il est coutumier des crimes contre l'humanité, qualifiables pour certains d'actes de génocide. Lors de la récupération de Carlos, le préfet Parant était placé sous les ordres du ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua. À la barre, il a insisté sur le parfait déroulement de cette opération. Il y voit un grand succès technique de son service. Dans ces cas-là, a-t-il ajouté, « *on met le génocide entre parenthèses* ». Tout un programme... On a vu au Rwanda jusqu'où ce genre de parenthèses, ou d'œillères techniciennes, a pu fourvoyer l'armée française<sup>282</sup>.

Le large consensus françafricain sur le Soudan n'exclut pas les querelles de chapelles. Familier de la DGSE, le journaliste du *Monde* Jacques Isnard constate qu'« au Soudan, pendant la traque organisée pour "loger" puis "exfiltrer" Carlos, la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) a été écartée des opérations au profit d'un réseau quasiment privé d'intervenants directement animés par le ministre de l'Intérieur<sup>283</sup> ».

En 1998, la France propose d'aider à réhabiliter la voie ferrée qui relie Khartoum à Wau, capitale du Bahr-el-Ghazal et deuxième ville du Sud-Soudan. Le train ne peut fonctionner actuellement que trois à quatre fois par an, ce qui selon Khartoum est insuffisant : Wau avait failli tomber aux mains des rebelles. Le passage du train est protégé par des milices qui en profitent pour piller, brûler les villages et emmener en esclavage des centaines d'enfants, d'adolescents et de jeunes femmes. La réhabilitation du chemin de fer, proteste l'association *Vigilance-Soudan*<sup>284</sup>, « serait d'abord une aide militaire importante au régime soudanais ». Elle rendrait « les autorités françaises complices des crimes d'enlèvement et de mise en esclavage ». Sans compter l'acheminement des armes et des troupes qui font la guerre au Sud-Soudan.

Printemps 1999. La diplomatie française est toute émoussée. Selon *La Lettre du Continent*<sup>285</sup>, « Paris fait les yeux doux » à Khartoum. Il est question d'y installer RFI, « entre autres actions "avouables" ».

« *J'ai constaté de première main de nombreux cas de torture* » au Soudan, déclare en avril le rapporteur spécial de l'ONU, Leonardo Franco, lors de la session annuelle de la commission des Nations unies pour les droits de l'homme. Il observe aussi que les forces gouvernementales continuent d'incendier les villages noubas. La France et l'Italie présentent pourtant une résolution enthousiaste, félicitant le gouvernement soudanais de son engagement en vue d'un processus de démocratisation... Sous l'œil bienveillant de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne. Il faut dire que l'Allemagne a construit le pipeline qui amène jusqu'à la Mer rouge le pétrole du Sud-Soudan. À Khartoum, l'ambassadeur allemand apparaît régulièrement à la télévision gouvernementale : il n'hésite pas à s'afficher dans les réunions du parti au pouvoir, le Front national islamique<sup>286</sup>.

Le Quai d'Orsay et la Coopération auraient quelque excuse à leur bienveillance, selon *La Lettre de l'Océan Indien*<sup>287</sup>:

« La vision "pro-Khartoum par anti-américanisme" [...] est celle de l'ambassadeur de France au Soudan Michel Raimbaud. Indéboulonnable à ce poste que personne ne veut, cet ancien militant du Parti communiste français (PCF), délégué syndical CGT au ministère des Affaires étrangères, a été séduit par l'anti-

<sup>280</sup>. Même Khartoum vend la mèche d'une négociation plus vaste. Le mensuel gouvernemental soudanais *Sudanow* écrit, en mars 1998 : « En pleine éclosion, la relation [*de la France*] avec le Soudan fut illustrée par la "capture" d'Ilich Ramirez (Carlos) [...] le 14 août 1994. En suite de quoi, Paris aida à empêcher que le Soudan ne soit expulsé du FMI ».

<sup>281</sup>. Auteurs de nombreux ouvrages dont, respectivement, *Rwanda : le génocide*, Dagorno, 1996, et *L'État criminel*, Seuil, 1995.

<sup>282</sup>. Le préfet Parant a de solides références africaines. Son père, le lieutenant-colonel André Parant, a été gouverneur du Gabon. Lui-même a commencé sa carrière en 1958 comme chef de district à Madagascar, avant de devenir conseiller d'Houphouët en 1961 - début d'une période d'intense répression en Côte d'Ivoire (cf. *La Françafrique*, p. 130-131).

<sup>283</sup>. *Les services secrets en veilleuse*, in *Le Monde* du 30/09/1994.

<sup>284</sup>. *L'idée "géniale" de Paris*, bulletin de *Vigilance Soudan*, 08/1998.

<sup>285</sup>. Du 04/03/1999.

<sup>286</sup>. Cf. *Soudan : l'offensive de charme du NIF*, in *ACf*, 28/06/1999.

<sup>287</sup>. *Sadiq al Mahdi*, 24/07/1999.

américanisme affiché par le régime soudanais. Arabisant, marié à une Syrienne, il a en revanche toujours vu dans le leader de la rébellion au Sud-Soudan, John Garang, une sorte de suppôt des États-Unis manipulé par des pays comme l'Ouganda, considérés comme hostiles à la France. Ces thèses, défendues en long et en large dans des milliers de télégrammes diplomatiques adressés à Paris (à raison de plusieurs par jour), ont forgé les certitudes de Josselin sur le dossier soudanais ».

Ledit Josselin pourrait avoir d'autres lectures, moins redondantes. En attendant, il officialise la sympathie de l'exécutif français envers l'un des régimes les plus cruels de la planète. Recevant en juin 1999 le ministre soudanais des Affaires étrangères, il prône « *la réintégration du Soudan au sein de la communauté internationale* »<sup>288</sup> et déclare son intention d'obtenir la réouverture des crédits européens gelés depuis le coup d'État de juin 1989<sup>289</sup>. Il peut réussir à atteindre ces deux objectifs, tant le départ du premier tanker chargé de pétrole sudiste a amadoué l'Occident.

L'ancien Premier ministre et opposant soudanais Sadek el Mahdi, reçu à Paris par des responsables français, a confié ses impressions à des journalistes : il « a dit pouvoir admettre que l'attitude conciliante de la France à l'égard du gouvernement islamiste de Khartoum soit dictée par ce qu'il appelle la "*guerre froide*" qui oppose Paris aux États-Unis, dans la région des Grands Lacs, ou à l'égard de pays comme l'Irak ou l'Iran<sup>290</sup> ». Ce Monsieur est plein de compréhension. Il a dû entendre ses interlocuteurs lui réciter l'argumentaire anti-yankee de Jean-Paul Cruse<sup>291</sup>. Mais la France sera toujours perdante dans la course au cynisme. Pour Khartoum, une réconciliation avec Washington vaut bien une inflexion idéologique et l'oubli des amitiés françaises. Or le lobby pétrolier américain pousse vivement à cette réconciliation.

Le ministre de l'Énergie et des Mines Ibrahim el Senoussi est à la pointe de la campagne de charme du régime à l'étranger. Ce Janus offre un visage moins avenant aux Soudanais : c'est l'un des sécuocrates du régime. Cédant à ses avances, Total envisage de se réengager dans l'extraction du pétrole sud-soudanais. Au poste d'ambassadeur, Paris désigne un diplomate idoine : Dominique Renaux, un temps détaché à la communication d'Elf ! Maintenant que leur or noir s'écoule vers la Mer rouge, les peuples du Sud-Soudan sont priés de mourir discrètement. Dans un document publié le 3 juin 1999, le FMI ne fait qu'une brève allusion au « conflit intérieur qui détourne les ressources budgétaires d'un usage productif ». Finalement, c'est Bercy et l'assureur français du commerce extérieur (la Coface) qui ont les conclusions les plus réalistes sur ce pays déchiré : « À court terme, risque élevé. À moyen terme, risque très élevé »<sup>292</sup>. La criminalité à haute dose n'est pas un placement durable.

### **Algérie, la mafia des généraux**

Durant la guerre d'Algérie, voici près de 40 ans, les Services français s'étaient attachés une cohorte de rebelles retournés, les "bleus". Certains ne faisant que simuler leur conversion, on les laissa s'emparer de fausses listes de "collaborateurs", s'enfuir avec elles, et semer dans les maquis les métastases d'une suspicion fratricide : la "bleuïte". Ce stratagème diabolique, et quelques autres, stimulèrent de tels massacres au sein de la résistance algérienne que son histoire est restée en partie indicible.

Après l'indépendance, la Sécurité militaire (SM), alliée à une junte d'officiers, a affermi son contrôle sur l'Algérie, avant d'en organiser le racket. Question manipulation, elle a surpassé ses homologues de l'ex-métropole. Certes, le pays a connu une poussée islamiste bien réelle, sur fond de crise socio-économique et de

<sup>288</sup>. Cité par *Le Monde* du 11/06/1999. Le communauté franco-africaine lui est d'ores et déjà ouverte : le Soudan a été invité le 7 décembre 1999 au comité de suivi du Sommet du Louvre.

<sup>289</sup>. Cf. Klettenberg, *La politique de Gribouille*, in *Vigilance Soudan*, 06/1999.

<sup>290</sup>. Mouna Naïm, *L'ancien premier ministre soudanais Sadek El Mahdi a été reçu à Paris*, in *Le Monde* du 27/07/1999.

<sup>291</sup>. P. xx.

<sup>292</sup>. Cf. *Des ambassadeurs "profilés"*, in *LdC* du 27/01/2000, et *Soudan : L'offensive de charme du NIF*, in *ACf*, 28/06/1999.

dégoût d'un système corrompu. Mais au-delà des leaders islamistes connus, le terrorisme radical des GIA (Groupes islamiques armés) a été largement infiltré et instrumentalisé, dans une lutte impitoyable pour le pouvoir et ses rentes : le pétrole, les importations, les crédits internationaux. Une portion de la Françafrique barbouzo-affairiste trouve ces pratiques d'autant plus sympathiques que les généraux et leurs mandataires pratiquent des marges énormes, avec forcément d'importantes retombées ou rétro-commissions au nord de la Méditerranée. On pourrait s'étonner qu'une certaine France adore simultanément la dictature militaro-islamiste de Khartoum et une junte d'officiers algériens qui prétend éradiquer les islamistes. Mais ces adversaires apparents ont plusieurs points communs : une cruauté inépuisable, une soif inexinguible d'armements et de bakchichs.

Cette mafia militaire est dirigée par une véritable "coupole", une « sorte de "forum permanent" des colonels devenus généraux qui, dans une névrose collective organisée, négocient et renégocient à l'infini leur place dans la nomenklatura algérienne. Unis par un seul souci commun - garder le pouvoir -, ils sont en désaccord constant sur tout le reste<sup>293</sup>» : le contrôle de chaque filière d'enrichissement.

La junte croit habile, en 1992, de se parer de l'aura de Mohamed Boudiaf - l'un des "fils de la Toussaint", pionnier de la guerre d'indépendance lancée le 1<sup>er</sup> novembre 1954. Elle avait sous-estimé l'aversion de ce dernier envers la corruption : il décide de faire secrètement enquêter sur les placements de la "coupole" à l'étranger - dans les brasseries parisiennes, par exemple. Mais des agents français filent les détectives de Boudiaf. Des "fuites" alertent la SM, qui décide de supprimer l'empêcheur de s'enrichir en rond.

Cette complaisance franco-algérienne, entretenue par de multiples canaux depuis le septennat de Giscard, atteint des sommets sous le second vizirat Pasqua (1993-95) - au grand dam du ministre des Affaires étrangères Alain Juppé. Selon *Maghreb confidentiel*, l'émissaire pasquaïen Jean-Charles Marchiani assiste régulièrement la junte algérienne, abreuvée de matériel militaire français<sup>294</sup>. La victoire électorale de Jacques Chirac en mai 1995 écarte provisoirement Pasqua, principal soutien du frère ennemi Balladur. Devenu Premier ministre, Alain Juppé aurait pu soutenir une politique plus attentive à l'expression du peuple algérien, moins bienveillante aux extorsions économiques et électorales. Le voilà opportunément plombé par une histoire d'appartement trop bon marché. Il est écarté du dossier algérien, géré exclusivement depuis l'Élysée.

Les premiers attentats en France, sur lesquels pèsent de forts soupçons de machination<sup>295</sup>, provoquent la rentrée en grâce de Pasqua. Pour diverses raisons, Chirac choisit alors de cautionner l'"élection" du général Zeroual : il entre dans le jeu de la coupole algéroise. Regardons de plus près ce jeu, sécuritaire et financier. Question sécurité, deux témoignages gênants ont été publiés en 1997. Commençons par celui d'un diplomate exilé, Mohamed Larbi Zitout, ancien premier secrétaire de l'ambassade d'Algérie en Libye de 1991 à 1995 :

« C'est [...] la Sécurité militaire [algérienne] qui est responsable de l'explosion de la violence. Entre février et avril 1992, elle a délibérément abattu une cinquantaine de policiers de la circulation pour mieux accuser les militants du FIS. À cette époque, les Algériens manifestaient tous les jours contre l'arrêt du processus électoral. Pour justifier la répression et expliquer les milliers d'arrestations d'islamistes, il fallait diaboliser les élus du FIS et pousser les plus extrémistes, qui n'attendaient que ça, à prendre les armes. [...]

Je n'ai aucun doute sur la responsabilité de la Sécurité militaire dans les attentats à Paris, notamment les premiers, à Saint-Michel et aux Champs-Élysées. Des

<sup>293</sup>. Rabha Attaf et Fausto Giudice, *Algérie. La Grande Peur Bleue*, in *Cahiers de l'Orient*, 01/1995.

<sup>294</sup>. Cf. *Paris/Alger : haute tension*, in *Maghreb Confidentiel* du 05/01/1995.

<sup>295</sup>. Officiellement, les trois instigateurs présumés (Djamel Zitouni, le chef des GIA, Yahia Rihane, alias "Krounefel" et Ali Touchent, alias "Tarek") sont tous morts au pays. Le "cerveau" de la campagne d'attentats, Ali Touchent, « ne se cachait pas en Algérie. Alors que son portrait avait été largement diffusé, il habitait et circulait tranquillement à Alger dans la cité des CNS (l'ex-"Compagnie nationale de sécurité", qui correspond aux CRS), près de la caserne de Châteauneuf », le principal centre de tortures à Alger, « un quartier hautement sécurisé » (José Garçon, *Algérie : la mort douteuse de l'énigmatique Ali Touchent*, in *Libération* du 16/02/1998). Le procès des exécutants des attentats n'a pas, loin de là, levé les doutes sur l'autonomie de leurs commanditaires.

jeunes comme Khaled Kelkal ont été manipulés. La junte au pouvoir a peur que la France lui retire son soutien et elle la maintient sous pression pour l'en empêcher. Si jamais la France opérait un changement, je ne serais pas étonné qu'il y ait un nouvel attentat. Le dernier, à Port-Royal, était une sorte d'avertissement...<sup>296</sup>».

« Une grande majorité [des GIA] sont infiltrés et manipulés par le pouvoir. Dès 1986, du temps de la guerre d'Afghanistan, la Sécurité militaire a placé certains de ses agents parmi les volontaires envoyés y faire la "guerre sainte". Ces agents ont servi de base aux infiltrations des groupes armés après 1992. Lorsque j'étais à l'ambassade de Tripoli, mon collègue de la Sécurité militaire, un haut gradé, me disait lorsque l'on parlait de la violence : "Ne t'en fais pas, le GIA, on les connaît, c'est nous". [...] Il le disait comme une évidence : "C'est nous". Ils ont réussi à infiltrer ces groupes jusqu'au sommet. Des gens comme Zitouni [*"émir" des GIA, dont se réclament les poseurs de bombes présumés en France*] sont des islamistes retournés par le pouvoir. C'est très facile d'infiltrer ces groupes : il est toujours facile de crier "Allah akbar" plus fort que l'autre. Pour les bombes en France, les "services" me disaient toujours : "L'important, c'est le soutien de la France, il faut tout faire pour que ce soutien soit permanent et durable". Je ne pense pas, néanmoins, que les poseurs de bombes arrêtés en France soient des agents de la Sécurité militaire. Ce sont plutôt des islamistes, téléguidés, manipulés, peut-être même à leur insu, par le pouvoir<sup>297</sup>».

À Londres, deux journalistes de *The Observer* ont recueilli le témoignage de "Youssef Joseph", agent secret de carrière dans la Sécurité militaire algérienne avant de faire défection en Grande-Bretagne<sup>298</sup>.

« Il révèle que la terreur constante dans laquelle vivent les civils est orchestrée par deux figures de l'ombre, plus puissantes que le Président en titre, le général Liamine Zeroual.

La Sécurité militaire est dirigée par deux hommes qui en ont fait leur domaine privé : Mohamed Mediane, dont le nom de code est "Tewfik", et le général Smaïn Lamari - les deux noms les plus craints en Algérie. Ils commandent respectivement [...] la Direction du renseignement et de la sécurité (DRS) et l'un de ses départements, la Direction du contre-espionnage (DCE). "[Le président] Zeroual est juste la cerise sur le gâteau", déclare Joseph. "Tewfik est beaucoup plus important, et Smaïn est son maître d'œuvre". [...]

"À l'époque je lisais tous les télex secrets", poursuit Joseph. "Je sais que le GIA a été infiltré et manipulé [...], complètement retourné par le gouvernement".

Joseph déclare que des agents secrets venus par avion [...] d'Algérie ont organisé "au moins" deux des attentats à la bombe à Paris durant l'été 1995. [...]. L'opération était conduite par le colonel Souames Mahmoud, alias Habib, chef des services secrets à l'ambassade d'Algérie à Paris. [...]

Tewfik et Smaïn, continue Joseph, ont utilisé une partie des milliards du pétrole et du gaz pour corrompre des hommes politiques et des fonctionnaires de la sécurité en Europe. [...] "J'ai personnellement apporté une mallette contenant 500 000 francs à un parlementaire français en liens étroits avec les services secrets français" [...] qui a perdu son siège aux dernières élections, connu pour faire l'apologie des régimes algérien et irakien<sup>299</sup>.

Le pouvoir de la Sécurité militaire est tel qu'elle a assassiné un président [...], Mohamed Boudiaf [...], en juin 1992. [...] Deux des tueurs appartenaient à la Sécurité militaire. [...]

"En 1992, Smaïn a créé un groupe spécial, l'Escadron de la mort. Une de ses missions principales au début a été de tuer des officiers, des colonels. Les escadrons de la mort appartiennent au Groupe d'intervention spéciale (GIS). Ils organisent les massacres. Quiconque, dans la machine à tuer, hésite à torturer ou à tuer, est automatiquement tué".

Joseph déclare avoir assisté à des tortures : "J'ai vu le chalumeau utilisé à Châteauneuf [l'un des principaux centres de torture]. L'odeur est terrible [...]" ».

<sup>296</sup>. Interview à *Ouest-France* du 05/03/1997.

<sup>297</sup>. Interview à *Libération* du 20/11/1997.

<sup>298</sup>. John Sweeney et Leonard Doyle, "Nous avons posé des bombes à Paris pour l'Algérie", 09/11/1997. "Joseph" aurait aussi fourni aux Services britanniques des informations sur les liens profonds entre Alger et Bagdad. Selon lui, la police politique algérienne cacherait des éléments du programme d'armes nucléaires, chimiques et biologiques de Saddam Hussein.

<sup>299</sup>. Yves Bonnet, ancien patron de la DST et ancien député, s'est senti visé par la description de "Joseph". Il a démenti avoir touché quelque argent. Dont acte.



J'épargne au lecteur la suite du récit des tortures. Il sait qu'en Algérie, depuis 1954, on raffine dans l'horreur. Ces témoignages ont été vivement rejetés par des ténors de la politique et des médias français. Les GIA enchaînaient les massacres, les atrocités. Soupçonner leurs adversaires déclarés, poser seulement la question « Qui tue ? » vous faisait taxer d'ignominie. Pourtant, bien des allégations discordantes émises dès 1995 ont été corroborées depuis.

Les responsables français ont signifié plusieurs fois leurs doutes sur l'origine des attentats en France, laissant transparaître leur inquiétude face à une forme de chantage<sup>300</sup>. Les gouvernements occidentaux et les principales associations de défense des droits de l'homme partagent quelques convictions : la haute hiérarchie militaire algérienne est extrêmement corrompue ; la Sécurité militaire est un haut lieu d'"ingéniosité" tortionnaire et manipulatrice ; une partie des GIA sont manipulés ; certains clans de l'armée ont une part de responsabilité dans les horribles massacres de l'été 1997, qu'ils ont au moins laissé commettre. Selon des membres des forces de sécurité et des milices, les victimes ont eu le sort qu'elles méritaient car elles avaient soutenu les terroristes. Il n'y avait donc pas lieu de les protéger<sup>301</sup>.

La plupart des associations des droits de l'homme ne trouvent pas d'autre explication qu'une forme de culpabilité au rejet virulent de toute forme d'enquête internationale : ce genre d'enquête aurait, en dissipant le soupçon, considérablement renforcé le soutien extérieur à un régime qui combattrait les auteurs de tels massacres<sup>302</sup>.

Figure de la liberté d'expression en Algérie, la directrice du journal *La Nation* Salima Ghezali s'est déclarée « scandalisée » de ce que la France « bloque » systématiquement toute initiative européenne en ce sens<sup>303</sup>. On s'en étonne moins lorsqu'on parcourt le site Internet du Mouvement algérien des officiers libres (MAOL). Il diffuse des informations que les spécialistes peuvent facilement vérifier, qui surprennent par leur degré de précision, et qui n'ont pas été démenties<sup>304</sup> : « Actuellement, à tous les niveaux sensibles du commandement de l'Armée nationale populaire [ANP], on retrouve obligatoirement un ou plusieurs militaires français qui dirigent et guident les généraux sur le sentier de la trahison ». Suivent les noms (que je ne reproduirai pas ici) :

- d'un commandant (issu du RAID, groupe d'intervention de la gendarmerie), qui assisterait le général Fodil Cherif, bras droit du chef de l'ANP ;
- d'un capitaine, surnommé "le Rouquin", qui entraînerait les forces spéciales Ninjas ;
- d'un capitaine spécialiste des services d'écoutes
- d'un commandant du 42<sup>e</sup> Régiment de transmission, qui fournirait les moyens les plus modernes de communication et d'écoutes (RITA et satellite) ; trois de ses hommes conduiraient des camionnettes bourrées de matériel électronique ;
- d'un capitaine de la DGSE, qui conseillerait le fameux général Smaïn Lamari<sup>305</sup>. Plus quelques sous-officiers<sup>306</sup>.

L'armée française serait alors impliquée dans la sanglante répression qu'a menée son homologue algérienne - incluant la torture généralisée. Selon le MAOL, cette guerre non déclarée aurait fait 173 000 morts de 1992 à 1998. Le chiffre de cent mille est un plancher probable.

La DST est elle aussi très engagée. Et pas seulement son ancien directeur Yves Bonnet, qui déploie en faveur du régime un activisme remarqué. Selon la journaliste du *Point* Mireille Duteil, la DST entretient de « liens étroits avec des responsables

<sup>300</sup>. Cf. entre autres, Claude Angeli, *Paris malade de son complexe algérien*, in *Le Canard enchaîné* du 07/01/1998.

<sup>301</sup>. Rapport d'*Amnesty International* sur l'Algérie, 18/11/1997.

<sup>302</sup>. Ainsi Patrick Baudouin, président de la FIDH : « Seul le refus des autorités d'accepter la vérification des faits est en réalité de nature à [...] jeter la suspicion » (cité par *Libération* du 22/01/1998).

<sup>303</sup>. Interview au *Soir* (Bruxelles) du 14/02/1998.

<sup>304</sup>. En tout cas, cette précision inquiète suffisamment les généraux algériens pour que la "Sécurité militaire" ait procédé à une vague d'arrestations d'officiers. Le MAOL a aussi fourni les résultats du dernier scrutin présidentiel, avant leur "redressement" par l'armée, et une enquête détaillée sur l'assassinat du président Boudiaf - trop engagé dans la lutte contre la corruption.

<sup>305</sup>. Selon le MAOL, les généraux Fodil Cherif et Smaïn Lamari sont passés par l'École de guerre, à Paris. Pivots de la répression, ils auraient assisté personnellement aux interrogatoires des officiers supérieurs "suspects".

<sup>306</sup>. Et trois officiers sud-africains de l'armée d'apartheid (dont un spécialiste de la torture), un colonel "retraité" de la CIA, et un commandant US féru d'informatique.

de la SM<sup>307</sup>». Roger Faligot et Pascal Krop, spécialistes de la DST, soulignent « l'excellente relation qui la lie aux services algériens avec qui des échanges sont inévitables<sup>308</sup> » - alors que la DGSE alerte depuis longtemps les autorités françaises : l'Algérie est « un État policier », et la torture y est systématique. Lorsqu'en 1996 sort *La Deuxième Guerre d'Algérie*, de Lucile Provost<sup>309</sup>, l'auteur, fonctionnaire des Finances détachée au Centre d'analyse et de prévision du Quai d'Orsay, est "cuisinée" et morigénée par la DST. Puis elle est renvoyée à son administration d'origine. L'Élysée était furieux. Il ne fait pas bon à Paris traiter de la mafia militaro-financière d'Alger.

On peut passer sans transition de la terreur aux comptes en Suisse (et de *Charlie-Hebdo* au *Figaro*) :

« Aussi longtemps que, dans la Mitidja, la banlieue d'Alger ou en Kabylie, les femmes, les hommes et les enfants sont égorgés par les émirs du GIA, personne ne parlera d'élections libres. Élections que les généraux seraient certains de perdre. [...] À Genève, des rues entières appartiennent aujourd'hui [...] à des généraux, à des directeurs de sociétés d'État de la pétrochimie algériens. D'immenses fortunes prospèrent sur les comptes numérotés algériens. À Berne, un général - Abdelmalek Guenaizia - occupe l'ambassade. Il veille sur la bonne marche des transferts. Certains diplomates algériens [...] passent leur temps à fonder des sociétés écrans au Liechtenstein<sup>310</sup>».

« L'enjeu de la guerre impitoyable que se livrent les islamistes et les forces gouvernementales dans le "triangle de la mort" [*d'Alger à l'Atlas blidéen*] serait la mainmise absolue sur les très belles terres des grandes plaines où l'État se prépare à réaliser de vastes opérations immobilières.

Dans cette perspective, la position du général Betchine, ministre d'État et conseiller de la sécurité à la présidence, apparaît incontournable [*jusqu'en 1998*]. [...] Tout ce qui a été bâti sur le prolongement du boulevard du Front de Mer jusqu'à Arcole (Dir el Djir) a été vendu aux gens de l'Est, protégés de Betchine. [...].

L'État militaire est tout-puissant. [...] Quoi qu'il arrive, il entend profiter de la manne pétrolière et gazière. [...]

À Paris, l'État algérien dispose d'appuis solides comme la grande famille Karour, très riches torrificateurs. Les services y ont des relais très sûrs, trois grandes brasseries, rue Saint-Séverin, avenue de Clichy et place de la République. Enfin, un superbe restaurant de couscous proche du château de Versailles. Et surtout, un émissaire de haut vol, un homme d'affaires kabyle dont la fille est mariée au fils du général Nezzar qui a ramené le président Zeroual au pouvoir.

Cet homme élégant et subtil est très introduit dans les cercles politiques français les plus fermés. Autre avantage, la libre disposition d'une ligne privée de transit direct entre Le Bourget et Hassi Messaoud où elle assure le ravitaillement de la zone pétrolière saharienne. Cette entreprise de transport aérien *Go Fast* a son siège [...] en Seine Saint-Denis. Aucun des avions qu'elle affrète à Air Algérie n'a connu d'incident au décollage et à l'atterrissage. Les sites de forages des sociétés pétrolières américaines au Sahara sont protégés par les "chiens de guerre" d'EXO, la célèbre compagnie de mercenaires sud-africains<sup>311</sup>».

Auditionné par la mission d'information sur le rôle des compagnies pétrolières, le chercheur Gilles Kepel observe qu'« en Algérie, tant que la hiérarchie militaire contrôle l'accès exclusif à la rente pétrolière, elle n'a pas besoin d'ouvrir le système politique [...]. La rente pétrolière en Algérie a détruit le système économique. [...] Le prix élevé du baril a structurellement l'effet pervers de permettre aux régimes politiques non-démocratiques en place de se perpétuer<sup>312</sup>».

Mais il n'y a pas que le pétrole. Médecin devenu journaliste, Djillali Hadjadj a courageusement enquêté sur les mafias de la santé et de l'agro-alimentaire<sup>313</sup>. L'Algérie paie ses médicaments (près de 3 milliards de francs par an) jusqu'à vingt à cent fois plus cher que ce que pourrait lui proposer l'Unicef. La différence est

<sup>307</sup>. Mireille Duteil, *Les martyrs de Tibhirine*, Brepols, 1996.

<sup>308</sup>. DST. *Police secrète*, Flammarion, 1999, p. 447-449.

<sup>309</sup>. Chez Flammarion.

<sup>310</sup>. Jean Ziegler, *Les nababs du lac Léman*, in *Charlie-Hebdo* du 01/10/1997.

<sup>311</sup>. Pierre Darcourt, *La France face au Grand Algérois*, in *Le Figaro* du 04/09/1997.

<sup>312</sup>. *Pétrole et éthique*, rapport cité, t. I, p. 157.

<sup>313</sup>. *Corruption et démocratie en Algérie*, La Dispute, 1999.

partagée entre les réseaux importateurs, formés de proches parents des généraux, et par les groupes pharmaceutiques ainsi introduits sur le marché algérien. À commencer par Sanofi (filiale d'Elf) et Mérieux. La production locale est soigneusement sabotée, et ses adeptes menacés, voire assassinés. Plus d'un milliard de francs ont été engloutis dans une usine fantôme. « L'Algérie est le seul pays au monde qui ne négocie pas le prix des produits pharmaceutiques à l'importation ». Les textes réglementaires à ce sujet relèvent de l'« anthologie mafieuse ».

Même "régime" dans l'importation des denrées alimentaires - parfois avariées. Une pharmacienne qui avait décelé des streptocoques fécaux dans du lait infantile a été écartée du laboratoire de contrôle. La production algérienne de concentré de tomate est découragée. Les circuits d'approvisionnement en semoule ou en pâtes sont verrouillés. En ce paradis des bonnes affaires, la Françafrique reste en *pole position*, grâce au lubrifiant de "l'aide au développement". Mais les Américains ne sont pas loin, ni même les mafias russe et italienne.

En 1995, l'estimation des avoirs privés algériens à l'étranger atteignait déjà 30 milliards de dollars (150 milliards de francs), soit 110 % de la dette extérieure du pays<sup>314</sup>. Aussi ne s'étonne-t-on pas de voir apparaître dans la revue *Challenges*, en avril 1999, une liste nominative de milliardaires algériens. En somme, les premiers résultats des courses à l'enrichissement, qui n'étonneront pas les lecteurs de Djillali Hadjadj :

1° Mustapha Aïd Adjedjou, PDG des Laboratoires pharmaceutiques algériens (LPA) : 30 milliards de francs ;

2° Slim Othmani, PDG des Nouvelles conserves algériennes : 10 milliards de francs ;

3° Brahim Hadjas, PDG d'Union Bank, proche du général Betchine : 5 à 10 milliards de francs ;

4° Djilali Mehri, qui opère avec la Libye et les réseaux islamistes proche-orientaux, et possède des galeries d'art en France : plusieurs milliards de francs.

On ne parle pas de la fortune de leurs correspondants français...

La fin de la présidence du général Zeroual a été marquée par une rivalité de plus en plus vive entre l'entourage présidentiel, mené par le général Betchine, et le duo sécurocrate Tewfik-Smaïn - qui a finalement acculé Zeroual à la démission. Dès lors, selon Nicolas Beau<sup>315</sup>:

« Un général algérien [...] [a été chargé de] vendre à Paris la candidature Bouteflika. Il s'agit du général Larbi Belkheir, l'homme-clé de la présidence algérienne sous Chadli. Au mieux avec les proches de Charles Pasqua, comme avec l'entourage de Mitterrand, notamment Hubert Védrine et Jack Lang, Belkheir peut aussi compter à Paris sur l'aide de quelques hommes d'affaires algériens.

Le plus proche, Abdelkader Koudjeti, [...] francophone séduisant, qui a conservé de nombreuses relations chez Thomson et chez Total, n'a pas son pareil pour vanter l'amitié franco-algérienne autour d'un alcool fort dans son hôtel particulier du XVI<sup>e</sup> arrondissement ».

Le scrutin du 15 avril 1999, destiné à remplacer Liamine Zeroual, a été boycotté par les six candidats opposés au candidat officiel, Abdelaziz Bouteflika. Le vote n'aurait déplacé que 23 % des votants. En apparence, un tour pour rien pour le peuple algérien. Sauf que le flamboyant ministre des Affaires étrangères du temps de Boumediène s'est mis à faire preuve d'une liberté de ton étonnante. Au risque de subvertir les cercles vicieux de l'enfermement et de la violence. Et d'inquiéter ses mandants, la "coupole".

Bouteflika donne à croire aux Algériens la fin des horreurs et de la corruption, après un référendum d'amnistie. Il les subjugue. Il les séduit par un langage alerte et inédit. Ils ont envie d'y croire. Ils y croient. Leurs millions de bulletins d'adhésion forment un tapis volant. Portera-t-il leur président à faire ce qu'il dit ? Un ange passe...

L'assassinat du leader islamiste modéré Abdelkader Hachani, le 22 novembre

<sup>314</sup>. Selon un haut fonctionnaire (*La dette, talon d'Achille du régime algérien*, in *Libération* du 11/03/1995).

<sup>315</sup>. Abdelaziz Bouteflika. *L'homme des casernes*, in *Le Canard enchaîné* du 14/04/1999.

1999, rompt l'enchantement. Il était sous surveillance policière constante depuis sa libération, deux ans plus tôt. Ce jour-là, de façon inhabituelle, personne ne l'escortait. Il a été exécuté d'une manière très professionnelle<sup>316</sup>. Le 28 octobre, dans une lettre au ministère de l'Intérieur, il s'était plaint de voir un certain "Naïm" rôder autour de lui ou de ses enfants, et s'enquérir de ses habitudes. Il avait repéré ledit Naïm en train de sortir des locaux de la sûreté, à Bab el-Oued. Deux jours avant sa mort, Hachani téléphone à un ami : "Tewfik" lui a proposé deux clés, celles d'une villa et d'une voiture. L'offre rituelle de ralliement au système, qu'il a refusée<sup>317</sup>.

Pour le FFS, le parti du leader historique Hocine Aït Ahmed, « un pont vers la réconciliation vient d'être détruit. Cela ne fait que profiter aux tenants de la stratégie de la terre brûlée et de la descente aux enfers ». Le Mouvement des officiers libres indique que les liquidations se multiplient au sein de l'armée, sous couvert d'attentats, « contre ceux qui en savent trop long sur les méfaits des généraux »<sup>318</sup>. Abdennour Ali Yahia, fondateur de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme, est membre du Comité pour la Paix créé en 1999 avec des personnalités de bords différents, dont Hachani. Il considère que ce dernier « *était un des éléments les plus importants du Comité* ». Il était « *un de ceux qui avaient l'appui, mais aussi la confiance et le respect d'une grande partie du peuple algérien. Parce qu'il voulait ramener la paix, [...] trouver une solution véritable à la crise, une véritable réconciliation nationale. C'est pour cette raison qu'il a été tué* »<sup>319</sup>.

Ainsi va l'Algérie, enfoncée plutôt qu'étayée par une "aide" française qui choisit de renforcer la direction occulte de ce pays<sup>320</sup>. Cette mafia a tout intérêt à continuer de broyer le peuple algérien entre deux logiques de terreur : celle des forces paramilitaires qui veulent le mater et celle qui, au nom de la "sainteté", veut l'envoyer tout droit au paradis.

---

<sup>316</sup>. Cf., in *Libération* du 23/11/1999.

<sup>317</sup>. D'après *Libération* des 23, 24 et 26/11/1999 : Florence Aubenas, *Un leader du FIS assassiné à Alger* ; F. Aubenas et J. Garçon, *L'assassinat d'Hachani réveille la peur en Algérie* ; *Algérie : Abdelkader Hachani dénonçait des "pressions"*.

<sup>318</sup>. Cité par F. Aubenas, *Un leader du FIS...*, art. cité.

<sup>319</sup>. Interview à *Libération* du 23/11/1999.

<sup>320</sup>. Cette direction a pesé de tout son poids sur la difficile constitution du gouvernement (huit mois... ). Dans le cabinet annoncé le 24 décembre 1999, Abdelaziz Bouteflika n'a pu pourvoir le poste de la Défense. Dans les faits, c'est le chef d'état-major, le général Mohamed Lamari qui continuera d'exercer ces fonctions. La trop fameuse Sécurité (la DRS) reste sous le contrôle de l'armée. Une junte autogérée, en quelque sorte. (Cf. J. Garçon, *Algérie : un gouvernement sans rupture*, in *Libération* du 27/12/1999).

## 13. Sénégal et Côte d'Ivoire, modèles en péril.

### Oligarchie sénégalaise

« Il y a belle lurette que nous sommes sortis de la nuit coloniale. Nous sommes suffisamment mûrs et adultes pour traiter nos problèmes sans faire appel à qui que soit ».

Abdourahime Agne, porte-parole du Parti socialiste sénégalais,  
le 24 janvier 2000<sup>321</sup>.

Premier pays subsaharien en contact avec la France, dès 1659, le Sénégal passe pour le meilleur élève du cours franco-africain<sup>322</sup>. Avec une tradition d'un siècle et demi d'élections, il est considéré comme une vitrine démocratique. La religion y joue un rôle central, sans pour autant opposer la majorité musulmane à la minorité chrétienne. La communion intellectuelle avec la France paraît exemplaire, illustrée par l'ancien président de la République Léopold Sedar Senghor, retraité en Normandie et à l'Académie.

Le Président poète avait de l'allure - celle d'un Vaclav Havel pourrait-on dire, si l'on ne craignait l'anachronisme. Chef très civilisé d'un pouvoir civil, il faisait des envieux chez tous ceux qu'humiliait la brutalité des soudards - les Eyadéma ou Bokassa. Les blessures de l'esclavage et de la colonisation semblaient cicatrisées.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1981, Abdou Diouf succède en douceur à Léopold Senghor : une transition parfaitement "réglée" entre Dakar et Paris. Fin 1999, la vitrine fait grise mine. La façade élégante des institutions politiques sénégalaises ne masque plus ce qu'elle est : un cache-misère, ou plutôt la couverture légale d'une fabrique à misère. Les élections présidentielles de l'an 2000 pourraient tourner à l'orage. L'on voit mal comment y fera face la conduite surannée du club, de la compagnie ou de la fraternelle Paris-Dakar.

Grèves des enseignants et des étudiants, paupérisation galopante, rentes de situation provocantes, privatisations biaisées, tout pousse à la radicalisation de l'opposition. La population n'en peut plus des contorsions politiciennes. Elle ne supporte plus le "partage" du pouvoir entre le Parti socialiste (PS) d'Abdou Diouf et une "opposition" qui, après chaque échéance électorale, rentre dans un gouvernement élargi ou "d'union nationale", alors que sa défaite est largement imputable à la fraude électorale.

L'inertie politique vient ainsi garantir la dégradation de l'économie. Au classement selon l'Indicateur de développement humain (IDH) du PNUD, le Sénégal est situé après Madagascar, le Bangladesh et Haïti. Ce classement à l'IDH le fait reculer de 24 places par rapport à son classement en termes de ressources réelles par habitant<sup>323</sup> : c'est dire à quel point les revenus du pays servent à autre chose qu'au développement. Et le revenu monétaire par tête a baissé d'un cinquième depuis l'indépendance...

Le pays n'avance pas, il régresse. Il assume de moins en moins la pression démographique. *Le Sénégal peut-il sortir de la crise ?* se demandait en 1994 l'économiste Gilles Duruflé, dans un ouvrage qui ne lui fit pas que des amis, à Dakar et à Paris. Tempérée par le caractère officiel de sa mission, sa conclusion n'en est pas moins limpide :

« Même si la prédation n'est pas aussi violente que dans d'autres États africains, une grande partie des énergies et des talents est consacrée à la canalisation des flux de richesses, dont l'aide extérieure, plus qu'à la gestion efficace de l'appareil productif et à la création de richesses. Et, ce qui, au bout du compte, est en jeu dans

<sup>321</sup>. Cité par Bacary Mane, *Affaire des cartes israéliennes*, in *Sud-Quotidien* (Dakar), 25/01/2000. Le PS sénégalais, au pouvoir depuis 40 ans, refuse catégoriquement la médiation de son homologue français, suggérée par l'opposition, à propos d'un vaste truquage pré-électoral. Le principe est la conservation du pouvoir : d'éventuelles "ingérences" françaises sont sèchement rejetées les rares fois où elles pourraient compromettre cette conservation ; toutes celles, nombreuses et constantes, qui permettent le statu quo restent par contre bienvenues.

<sup>322</sup>. Cette partie s'inspire notamment du *Dossier noir* n° 10 d'Agir ici et Survie, *France-Sénégal. La vitrine craquelée*, L'Harmattan, 1997. Je remercie Almamy Wane, qui a apporté à ce travail un concours décisif.

<sup>323</sup>. Le PIB en parité de pouvoir d'achat (PPA). Cf. PNUD 1999.

ces problèmes dits d'ajustement, c'est le passage d'une économie rentière à une société productive. Cela suppose une transformation de la société qui va bien au-delà des réformes de nature économique<sup>324</sup>».

Bref, une prédation *soft*. L'aide extérieure est, par habitant, l'une des plus importantes d'Afrique, grâce à la bonne image politique du pays. Mais les « énergies et talents » engagés dans sa « canalisation » sont exceptionnels : tous les bailleurs de fonds nationaux et multilatéraux sont épatés par la sophistication des mécanismes d'absorption ou de « coulage » des flux de l'aide au développement. Une certaine élite sénégalaise est à cet égard inégalable. Experte par ailleurs dans le verrouillage du jeu politique, on comprend son peu d'empressement à autoriser une « transformation de la société ». Pourquoi et comment se priver des charmes de l'économie rentière, nouée « dans la complexité des relations franco-sénégalaises, faites d'intérêts croisés, d'attachements symboliques et de relations parfois plus occultes », selon Duruflé ?

Côté politique, Senghor a réussi dès 1974 et pour un quart de siècle à se construire une sorte d'opposition officielle, avec le PDS d'Abdoulaye Wade - un « parti de contribution » comme dit joliment son président. Ce dernier déploie son art de tribun à l'approche des élections, puis vient apporter sa contribution ou sa caution au gouvernement, moyennant quelques ministères pour lui-même et son parti. On songe à une célèbre invention zairoise : le multimobutisme.

En 1988, Abdoulaye Wade est un orateur si percutant, face à un si piètre bilan, qu'il sort des limites de l'épuration : sa probable victoire dans les urnes nécessite une falsification trop visible des résultats. Manifestations et émeutes se succèdent contre la fraude. Inquiété, Wade se réfugie en France. Mais Jacques Foccart a pris la mesure de l'opposant :

« Il a eu un parcours en dents de scie, tantôt se montrant calme et logique, tantôt adoptant un comportement exalté et tenant un langage irresponsable. En 1974, quand il était allé dire à Senghor qu'il avait l'intention de créer un parti politique, le président de la République l'avait pris au mot, mais il était convaincu - et je crois qu'il avait raison - que l'intention de Wade était de se faire offrir un portefeuille ministériel. Au fond, [...] Abdoulaye Wade est arrivé à ses fins, puisqu'il est aujourd'hui ministre d'État<sup>325</sup>».

Aidés d'un intermédiaire mobutiste, les Foccartiens Fernand Wibaux et Pierre Voïta circonviennent l'avocat cyclothymique. Ils le coupent des éléments plus radicaux de son parti. Bientôt, il est à point pour rentrer au Sénégal, où il accepte un « ministère d'État sans portefeuille » (sic).

À l'approche des élections présidentielles du 21 février 1993, Abdoulaye Wade troque son fauteuil de ministre contre celui de « premier opposant ». Il renoue ses connexions avec la droite française et la Corsafrique. Flanqué de Gérard Écorcheville, ancien conseiller de Giscard puis de Pasqua, il bénéficie d'un hélicoptère durant sa campagne<sup>326</sup>. Sa défaite calculée - ni trop serrée, ni trop écrasante - le rend utile et mûr pour une nouvelle phase de récupération. Les ralliements successifs de Wade auront permis quelques années supplémentaires de « cohésion nationale ».

L'appareil d'État sénégalais se raidit à l'approche des échéances électorales : c'est le moment où il est le plus dangereux. Les joutes électorales sont précédées d'un regain de manœuvres illégales, téléguidées par l'administration PS, avec des relais efficaces dans l'armée et la gendarmerie. Cela va du chantage en tous genres aux détentions illégales sans motifs réels. Le PS sait qu'il constitue une « minorité de verrouillage<sup>327</sup> » peu représentative de l'ensemble du corps électoral sénégalais. Il ne peut rester aux affaires sans reconstituer à chaque scrutin un dispositif de fraude.

Associations et partis en sont venus à réclamer la mise en place d'une

<sup>324</sup>. Gilles Duruflé, *Le Sénégal peut-il sortir de la crise ?*, Karthala, 1994, p. 174.

<sup>325</sup>. *Foccart parle*, t. II, Fayard/Jeune Afrique, 1997, p. 346-347.

<sup>326</sup>. L'engin sera bloqué en Gambie par les autorités sénégalaises, après une tentative d'atterrissage en Casamance. D'après *LdC*, 11/02/1993. Gérard Écorcheville « passe pour être l'une des passerelles entre la droite républicaine et l'extrême-droite », selon Christophe Champin et Thierry Vincent (*Agence française vend président africain*, in *Le Monde diplomatique*, 01/2000).

<sup>327</sup>. Cf. *Sénégal : Le sopi sans sopistes*, in *Nord-Sud Export* du 24/05/1993.

Commission électorale nationale indépendante (CENI). Au pays de la « démocratie tropicale la plus avancée », une telle instance d'arbitrage a été jugée « inutile et dangereuse » par l'État-PS. Si elle voyait le jour, le PS perdrait certainement le pouvoir - sans que celui-ci échoie forcément au PDS, le « parti de contribution ».

Abdou Diouf a fini par octroyer un Observatoire national pour les élections (ONEL), a priori inoffensif. L'organisation du scrutin reste l'apanage d'une administration truffée de dioufistes... Inaugurant l'ONEL, le président du Conseil constitutionnel Youssou N'Diaye admet les limites de la nouvelle institution :

« Si des moyens sont mis à la disposition de la structure dans les délais raisonnables et si tous les différents acteurs politiques sont animés d'une égale bonne foi et entament la compétition électorale avec loyauté et dans un esprit chevaleresque, il ne fait aucun doute que la mission confiée à l'ONEL sera couronnée de succès<sup>328</sup>».

Si chacun était chevaleresque et non fraudeur, on se demande pourquoi une instance d'observation ou de contrôle serait nécessaire. Avec des « si », on mettrait Dakar en bouteille... En réalité, le Sénégal reste privé de règles électorales contrôlables - loin de celles qu'a su respecter fin 1999 un pays comme le Niger. Avant le scrutin de février 2000, le ministre de l'Intérieur a fait fabriquer en Israël un deuxième jeu de cartes électorales, hors de tout contrôle. Il prétendait détruire le premier jeu, fabriqué au Sénégal sous le contrôle de l'ONEL et des partis politiques. Cette énorme magouille, qui a été déjouée, montrait une volonté farouche d'aboutir à une élection dès le premier tour. À n'importe quel prix. Comme à Yaoundé, Lomé, Conakry, Bangui, Nouakchott ou Alger.

Ousmane Tanor Dieng, secrétaire général du PS, apparaît comme le dauphin d'Abdou Diouf. Superviseur des Services, gestionnaire des fonds secrets, il dirige la campagne pour la réélection du Président. Trop impopulaire pour se faire élire directement, il espère bénéficier d'un retrait de Diouf en cours de mandat. Son profil n'est pas plus rassurant que celui d'un Omar Guelleh, successeur d'Hassan Gouled à Djibouti.

Dans ce contexte tendu, le pouvoir lorgne du côté des confréries musulmanes, si puissantes au Sénégal. Ces grands ensembles de fidèles sont liés à un chef religieux, le marabout, rattaché à un fondateur prestigieux dont est issu le chef de la confrérie, le khalife général. Le lien a deux composantes : l'obédience, via le mot d'ordre (*ndiquel*) que peut donner le marabout, et la solidarité financière, grâce aux dons et aumônes. Les principales confréries sénégalaises (tidjanes, mourides, niassènes, khadirs,...) regroupent jusqu'à plusieurs millions de fidèles, au pays et dans la diaspora.

Alors que Senghor privilégiait les structures laïques de la société, tels les partis et syndicats, Abdou Diouf s'est efforcé d'instrumentaliser les confréries dans la course aux suffrages ou pour les négociations post-électorales. Mais l'absence de perspective démocratique, l'incapacité du pouvoir central à incarner la conscience nationale, la généralisation de la corruption ouvrent un boulevard aux franges radicales de ces confréries. Elles ont eu souvent l'intelligence d'investir dans l'action sociale. En quête d'une nouvelle intégrité, la société sénégalaise pourrait tomber sous le charme des sirènes intégristes.

L'histoire du Sénégal est jalonnée de personnalités fortes qui ont rehaussé la réputation du pays au plan international. Il apparaît comme un État de droit où la personne humaine est respectée. Il a été le premier pays d'Afrique à signer la Convention internationale contre la torture, le premier pays au monde à ratifier les statuts de la Cour pénale internationale. En même temps, la protection des circuits d'enrichissement, associée à une obsession de "l'image", engage l'État sur une pente sécuritaire.

Dans la hiérarchie militaire et policière, beaucoup ont eu le temps de prendre leurs aises, de conforter leurs privilèges, d'émarger durablement à des prélèvements ou trafics divers. Dès lors, ils sont prompts à réprimer les expressions contestataires

<sup>328</sup>. Cité par AE du 25/09/1997.

et à “criminaliser” leurs auteurs. C'est un processus de ce type qui déclencha la guerre civile en Casamance, en 1982 : la mort à Ziguinchor d'un élève de cinquième, lors d'une marche de lycéens en grève, puis la répression de plus en plus violente des manifestations qui s'en suivirent, décidèrent le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) à lancer la lutte armée.

Pendant les périodes d'agitation autour des élections, tous les coups sont permis - comme en témoigne l'élimination mystérieuse, au lendemain des législatives de mai 1993, du vice-président du Conseil constitutionnel Babacar Seye. En 1999, Magued Diouf, le frère du Président, a pris la tête d'un “Service d'ordre” qui aurait carte blanche pour “casser de l'opposant”. Même hors contexte électoral, la torture des détenus politiques et de droit commun tend à se banaliser. Elle est, selon le Secrétaire général d'Amnesty International Pierre Sané, « *pratiquée de manière systématique* ».

La rébellion dans le sud du pays, en Casamance, a accentué cette dérive :

« Des centaines de personnes, soupçonnées de sympathie à l'égard [*des rebelles*] du MFDC, ont été arrêtées par l'armée sénégalaise et beaucoup semblent avoir été torturées durant les premiers jours de détention [...]. L'armée sénégalaise serait aussi responsable de “disparitions” et d'exécutions extra-judiciaires de villageois non armés, arrêtés chez eux ou lors des contrôles de sécurité sur les routes de Casamance et qui n'ont plus jamais été revus<sup>329</sup>».

La situation s'était fortement aggravée en 1997. On s'est mis à enlever et assassiner en plein Ziguinchor. Dans cette métropole casamançaise, le Centre national de formation des techniciens en agriculture a servi de lieu de détention et de torture. Des fosses communes ont été signalées alentour, ainsi que dans deux cantonnements militaires, à Nyassia et à proximité de l'aéroport<sup>330</sup>.

L'appareil d'État, comme tétanisé, répugne à ouvrir des enquêtes. L'impunité est contagieuse : les indépendantistes, à leur tour, n'ont pas hésité à commettre des exactions. L'État de droit s'effiloçait, l'armée en venait à commander au pouvoir civil. Ainsi est survenue l'invasion de la Guinée-Bissau voisine. Résultat : une déroute militaire et politique, susceptible de nourrir des frustrations dangereuses. On l'a bien vu avec la folle revanche de l'armée russe en Tchétchénie.

L'accord de paix signé le 27 décembre 1999 entre Dakar et la rébellion apparaît comme un miracle, dans un tel contexte. On veut croire qu'il sera plus durable que le contre-exemple caucasien. Cela suppose de traiter en profondeur les causes du séparatisme casamançais. Séparée du reste du pays par la longiligne Gambie, éloignée des circuits de distribution de l'aide internationale, ravalée au rôle de grenier du Sénégal et de zone de bronzage pour touristes européens, la Casamance se juge maltraitée par le Nord<sup>331</sup>. Elle en reçoit des populations chassées par la sécheresse. Leur établissement ne va pas sans heurts, et il ne sera pas évident d'enrayer l'exploitation des différences ethniques et religieuses.

L'enjeu est considérable, car la longue guerre civile avait fini par installer une sorte de laboratoire d'idées et de pratiques dictatoriales. Via les trafics d'armes et de drogue que génère un tel conflit, le Sénégal se trouvait relié à la chaîne des entrepreneurs de guerre fondée au Liberia par Charles Taylor. Une chaîne qui, depuis son implantation réussie en Sierra Leone, ne rêve que de multiplier les franchisés.

La fragilité de la vitrine politique sénégalaise inquiète jusqu'à l'Élysée. Quelles sont les responsabilités françaises dans un trop long immobilisme, lourd de menaces ?

Je ne ferai qu'évoquer la figure de Jean Collin, le « verrouilleur originel ». Ministre de l'Intérieur puis Secrétaire général à la Présidence, patron des services spéciaux, il fut durant trois décennies, jusqu'à sa mise sur la touche en 1990,

<sup>329</sup>. Sénégal. *La pratique répandue de la torture demeure impunie tandis que se perpétuent les violations des droits de l'homme en Casamance*. Amnesty International, 28/02/1996.

<sup>330</sup>. Cf. Amnesty International, *Sénégal : Des dizaines de civils abattus en Casamance depuis deux mois*, AFR 49/03/1997 du 25/09/1997.

<sup>331</sup>. Cf. Sabine Cessou, *Les fils de l'écheveau casamançais*, in *L'autre Afrique* du 10/09/1997.



l'éminence blanche du Sénégal, le Foccart local. C'est lui l'architecte de la Francénégal, cette variante policée de la Françafrique, ce complexe original de relations politiques, économiques, financières et militaires - sans compter les loges et les entrées de Services.

Lorsqu'on s'inquiète des bavures de l'armée sénégalaise, ou de son possible aventurisme, il faut se souvenir qu'elle conserve de très étroites relations avec son homologue française, en vertu d'un accord de défense. La présence du plus fort contingent de militaires français en Afrique après Djibouti (plus de mille hommes) témoigne de cet attachement. C'est au Sénégal, sur la base tricolore de Thiès, que sont stockés les matériels français attribués à la force interafricaine en gestation : le signe fort d'une alliance, fâcheusement exercée en Guinée-Bissau. Autre signe encore : à « *toutes les élections, la veille du scrutin, il y a des vols de Jaguar français au-dessus de Dakar*<sup>332</sup> ».

Mais les officiers sénégalais sont aussi très courtisés par les Américains, et l'investissement militaire français paraît moins affectif qu'au Tchad. La Francénégal mise surtout sur deux autres registres : le fonds de commerce de l'image démocratique, qui permet de bénéficier d'un taux d'aide internationale élevé ; les rentes sur l'importation et la distribution des produits de consommation.

Même si l'image se dégrade, on peut supposer que Jacques Chirac, Lionel Jospin, ou des communicants comme Jacques Séguéla s'obstineront à sauver les apparences. Visites, réceptions et messages de sympathie vont se poursuivre. Parfois même, le régime bénéficiera d'attentions exceptionnelles, comme l'invitation à prononcer un discours devant les députés français, le 21 octobre 1998. L'occasion de célébrer « *l'intimité* » franco-sénégalaise.

Ainsi, une aide française par habitant déjà forte, deux à trois fois plus élevée que pour les pays francophones voisins (Mauritanie exceptée), est encore démultipliée par les concours multilatéraux, ceux de l'Union européenne notamment : 12 milliards de francs sur la période 1998-2000. Le problème, évidemment, est que cette aide contribue à la conservation d'un système pervers, qui privilégie la ponction au détriment de la production, alors que la poussée démographique accroît l'insatisfaction des besoins.

L'économie néocoloniale est maintenue par un fort courant d'import-export avec la France (un tiers du commerce extérieur sénégalais) et la présence de plus d'une centaine de filiales de groupes français. En 1998, l'excédent commercial en faveur de l'ex-métropole a dépassé deux milliards de francs. Si le délabrement financier du Sénégal perturbe le règlement des factures émises par les entreprises françaises, il arrive à Paris d'injecter un peu d'aide, 300 millions de francs par exemple, exclusivement destinés au règlement de ces arriérés<sup>333</sup>. De "l'aide au développement" franco-française bien comprise. Avec l'essor de l'aviation et des télécommunications, le maintien du marché francénégalais ne nécessite la présence au Sénégal que d'un nombre de plus en plus restreint de Français : 15 000 environ (quatre fois moins qu'en 1960), dont un tiers de Franco-Libanais<sup>334</sup>.

Dans l'écheveau politico-financier qui constitue le système Diouf, les incontournables frères Jean-Claude et Robert Mimran, patrons d'un important groupe agro-alimentaire et de deux banques, jouent un rôle de premier plan. Numéro deux du groupe, Ndiaye Mamadou Diagna est conseiller spécial d'Abdou Diouf<sup>335</sup>. Au nom du « développement », les Mimran ont multiplié les branchements sur l'Agence française du même nom (AFD). L'homme d'affaires Antoine Tabet fait partie du même cercle très fermé. Né au Sénégal, il officia d'abord aux côtés de Senghor à la grande époque arachidière. Il a ensuite noué d'étroites relations tant avec Sassou Nguesso qu'avec Pascal Lissouba, les deux frères ennemis de Brazzaville. Antoine Tabet fréquente aussi Samir Traboulsi et Rafic Hariri (l'ex-Premier ministre libanais, grand ami de Jacques Chirac), deux adeptes de l'enrichissement-éclair.

<sup>332</sup>. Amath Dansokho, leader du parti PIT, cité par AE du 29/10/1998.

<sup>333</sup>. Cf. *Présence française*, in LdC du 20/04/1995.

<sup>334</sup>. Cf. Antoine Glaser et Stephen Smith, *Les « nouveaux Blancs » aux commandes de l'Afrique*, in *Libération* du 01/02/1994.

<sup>335</sup>. Cf. *Mimran se "banarise"*, in LdC du 16/09/1999.

C'est aux côtés de Jean-Claude Mimran que Pierre-Philippe Pasqua, fils unique de l'ancien ministre de l'Intérieur, s'est initié à la Françafrique. Depuis, il en est devenu l'un des pivots. Tout comme l'avocat Robert Bourgi, dont la clientèle s'est étendue jusqu'à Bongo et Mobutu. Cet originaire de Dakar a été le bras droit de Foccart. Il en cultive la tradition au sein du Club 89 - avec les anciens ministres Jacques Toubon et Michel Aurillac, et le conseiller élyséen Fernand Wibaux, intime d'Abdou Diouf. Ces quatre artisans chevronnés du réseau en entretiennent les fils, à coup de navette Paris-Dakar.

Le groupe Bolloré, évidemment, prend sa part du transport et du tabac. Comme d'autres, il a bénéficié de la dévaluation du franc CFA, menée à la hussarde en janvier 1994. Elle a surpris et malmené les couches les plus fragiles de la population sénégalaise, mais les initiés avaient su anticiper. Dès l'automne 1993, l'épouse du Président sénégalais raflait les billets français dans les agences bancaires de Dakar. Un temps, elle y envoyait les motards présidentiels. Puis elle a jugé plus sûr d'effectuer elle-même la tournée. Le personnel se tenait au garde-à-vous durant la comptée<sup>336</sup>.

En 1993, des groupes industriels français ont acquis à crédit des actifs dans les secteurs rentables de l'économie. La dévaluation qui a suivi a réduit à néant le coût de ces opérations et les recettes qui auraient dû en découler pour le Trésor sénégalais. Un vrai tour de prestidigitation<sup>337</sup>. Une fraude légalisée, avec la bienveillance d'une élite complice<sup>338</sup>.

Le mouvement de privatisation ne s'est pas arrêté là. Début 1996, le groupe Bouygues s'est vu confier la distribution de l'eau potable du pays. Qui a été chargé de superviser cette privatisation ? Le Crédit Commercial de France (CCF), employeur du fils aîné du président Diouf. Puis France-Telecom a "décroché" le téléphone sénégalais, malgré l'offre supérieure d'un consortium américano-suédois : les réseaux ont fait la différence. Et Suez-Lyonnaise s'est branchée sur la Société nationale d'électricité (Sonelec), malgré une vive résistance syndicale. Animateur de la fronde, Mademba Sock a eu sa gratification : six mois de prison ferme.

Dans les eaux très poissonneuses des côtes sénégalaises, de redoutables requins-pêcheurs, principalement français et espagnols, prospèrent depuis trois décennies. Peu à peu, leurs gros chalutiers provoquent l'asphyxie des 35 000 pêcheurs artisans. Pourtant, la pêche artisanale est une composante essentielle du tissu économique et social sénégalais : elle fournit 80 % du poisson destiné à la consommation locale et fait vivre un sixième de la population active. L'ensemble de la pêche (artisanale et industrielle) représente près du tiers des recettes d'exportation du pays.

Mais cette richesse s'épuise. Les artisans sont les premiers touchés par la raréfaction des espèces les plus accessibles : ils ont moins que d'autres les moyens d'aller chercher le poisson plus profond, plus loin... ou dans les eaux du pays voisin. Car le Sénégal a contraint la Guinée-Bissau à partager la moitié du potentiel de pêche de sa zone maritime<sup>339</sup>.

L'Union européenne fournit certes une compensation financière pour l'accès de ses chalutiers, et leurs excès. Mais cette aubaine, assez modique, est aspirée par des finances publiques assoiffées de devises, et dont le degré de transparence n'est pas supérieur à celui des élections. En septembre 1997, les pêcheurs artisans n'avaient pas encore reçu les sommes prévues à leur intention par l'accord de 1994.

Ils sont d'autant plus excédés que l'accord de 1997 autorise 22 chalutiers européens à pêcher 25 000 tonnes de sardinelle ou *yabooy*, surnommé le "poisson du pauvre" - l'une des principales sources de protéines en milieu populaire. La marginalisation de la pêche artisanale menace de nombreux emplois dans la préparation, le fumage et la vente, féminins pour la plupart.

L'agriculture est loin de pouvoir nourrir la population. Elle a été trop longtemps

<sup>336</sup>. Cf. *Madame la reine*, in *Sopi* (Dakar) du 25/10/1993.

<sup>337</sup>. Soit un groupe français qui vise un bien privatisable de 10 milliards de FCFA et qui a eu vent de la dévaluation. Il achète ce bien avec un différé de paiement. Il emprunte 10 milliards de FCFA, avec lesquels il achète 200 millions de FF. Après la dévaluation, ces 200 millions de FF sont transformés en 20 milliards de FCFA. De quoi rembourser l'emprunt initial et acheter le bien - qui n'aura donc finalement rien coûté !

<sup>338</sup>. D'après Sannou M'Baye, in *Le Monde diplomatique*, 06/1997.

<sup>339</sup>. Cf. Jorge Araujo, *Le Sénégal achète la Guinée-Bissau*, in *O Independente* (Lisbonne), cité par *Courrier international* du 25/11/1993.

polarisée sur l'arachide, imposée par le pouvoir colonial. Du coup, la consommation s'est tournée vers les produits alimentaires importés, tels le riz ou le sucre, qui ont pris une place prépondérante dans le dispositif verrouillé des rentes : il ne suffit pas de sous-payer le paysan et de priver de poisson le pêcheur, il convient encore de racketter le consommateur appauvri.

Le riz est devenu l'aliment de base au Sénégal. La vente du riz draine tous les ans plus d'un demi-milliard de francs. Un terrain de rêve pour la spéculation. Un temps, l'importation et la distribution étaient régulées par la Caisse de péréquation et de stabilisation des prix. Mais elle a péri de gabegie et de détournements, jusqu'au palais et au parti présidentiels : il faut bien que la famille Diouf échappe à la misère<sup>340</sup> et que le PS sénégalais nourrisse sa clientèle politique. Ce monde-là survivra au naufrage de la Caisse de péréquation. C'est le groupe Mimran qui a hérité de la plus grande partie des contrats d'importation du riz<sup>341</sup>.

Le riz et ses dividendes circulent désormais dans un réseau fermé. Les montages complexes des sociétés spécialisées et les prête-noms de toute sorte finissent par donner le vertige. Mais si l'on remonte cette piste si lucrative, on finit par croiser, de proche en proche, toute la *jet set* des réseaux franc africains, buvant à la santé de « *la plus belle démocratie* » d'Afrique.

Il me faut arrêter là ce trop bref aperçu d'un fonctionnement parasitaire très élaboré. Il serait trop long de décrire l'envahissante corruption dans les services publics, à commencer par la justice. Lorsqu'un procès en diffamation oppose le groupe Mimran à *Sud-Quotidien*, qui a révélé un scandale dans l'importation du sucre, il est difficile d'imaginer une autre issue que la lourde condamnation du journal et de ses journalistes<sup>342</sup>. Elle s'est accompagnée d'un vibrant hommage du président Diouf aux frères Jean-Claude et Robert Mimran, pour « *services rendus à la nation sénégalaise* ». Avec les insignes de Grand Officier de l'Ordre du Lion<sup>343</sup>.

On peut continuer de visser la Cocotte-Minute, et la décorer de rubans. On peut rêver que dignité et corruption sont compatibles. Mais le marketing d'État, le verrouillage judiciaire, l'appareillage de répression militaro-policière ne contiendront plus longtemps le ressentiment d'une population jeune et impatiente, si elle reste acculée dans une impasse.

## Retour en Côte d'Ivoire

« - Dites à Laurent Gbagbo qu'il fera 18 % [à l'élection présidentielle de 1990, contre Félix Houphouët].

- Mais les sondages lui donnent plus de 60 % !

- On ne vous dit pas le score qu'il vaut, mais le score qu'il fera ».

Dialogue entre un conseiller élyséen et l'avocat de Laurent Gbagbo, M<sup>e</sup> Sylvain Maier, rapporté par ce dernier<sup>344</sup>.

Félix Houphouët fut l'inventeur de l'expression « FrancAfrique ». Il en donna à sa manière une expression achevée : lui et les réseaux français, en 43 ans d'exercice partagé du pouvoir, ont engrangé énormément de fric. Il était devenu, probablement, l'homme le plus riche d'Afrique noire. À sa mort, son pays croulait sous les dettes. Son cercueil croula sous les hommages des plus hauts dignitaires de la République française. Je ne reviendrai pas sur cette histoire exemplaire de la "France à fric", que j'ai résumée dans *La FrancAfrique*.

Il faut quand même reconnaître à ce long règne d'avoir été, à l'intérieur, plutôt

<sup>340</sup>. La fille d'Abdou Diouf, Yacine, s'est fait construire en bord de mer une villa de 1,5 milliard de FCFA (en bas de l'immeuble Madeleine). Elle aurait bénéficié de quotas d'importation de riz. Habib Diouf, son frère, qui travailla pour le groupe Mimran, roule en Lamborghini - une « prime de surmenage »... Elizabeth, sa mère, s'est achetée à Paris une Mercedes 350 SE, qu'elle a payée cash (*Une famille qui sait épargner*, in *Sopi* du 25/10/1993). Djilly Mbaye, son oncle, aligne au Maroc une série de superbes villas (*Le patrimoine marocain d'un parent d'Abdou Diouf*, in *Le Nouvel Afrique Asie*, 01/1999).

<sup>341</sup>. Cf. Mimran, "Monsieur riz", in *LdC* du 24/11/1994.

<sup>342</sup>. Le groupe Mimran nous a menacés d'un procès pour notre exposé de cette affaire dans Agir ici et Survie, *France-Sénégal*, op. cit., p. 56-59. Il y a renoncé.

<sup>343</sup>. Cf. Abdoulaye N'Diaga Sylla, in *Sud Quotidien* du 05/06/1997 ; Dominique Mataillet, *Mimran contre Sud : jugement confirmé*, in *Jeune Afrique* du 11/06/1997.

<sup>344</sup>. Cité par Pierre Prier (*Les grandes manœuvres de l'après-Bédié*, in *Le Figaro* du 29/12/1999).

moins violent que d'autres<sup>345</sup>. L'héritier Henri Konan Bédié a brûlé cet atout, obsédé qu'il était d'éliminer son concurrent le plus connu pour le scrutin présidentiel de l'an 2000, Alassane Ouattara. Cet ancien Premier ministre de Côte d'Ivoire n'aurait pas été assez "national" pour avoir le droit de concourir. Il ne serait pas vraiment Ivoirien, malgré le certificat de nationalité validé par un juge courageux, au nom prédestiné : Zoro. Ou bien ses parents ne seraient pas nés Ivoiriens, comme la Constitution l'exige de chaque candidat - une Constitution reprofilée par des experts français. Ouattara est un musulman du Nord ? Bédié en profite pour réactiver les clivages ethniques et les antagonismes religieux : chrétiens contre musulmans, Sudistes contre Nordistes, et finalement Ivoiriens "authentiques" contre "allogènes" en tout genre.

Le 27 octobre 1999, le Président-candidat provoque la colère des sympathisants de son rival en interdisant les manifestations de leur parti, le Rassemblement des Républicains (RDR). Les débordements qui s'en suivent fournissent l'occasion d'arrêter les principaux dirigeants du RDR et d'en condamner onze à deux ans de prison ferme. Au nom d'une loi "anti-casseurs" qui présume la responsabilité collective.

Les adversaires de la Françafrique n'éprouvent pas une sympathie excessive pour le candidat Ouattara. C'est un grand ami d'Omar Bongo et de Martin Bouygues, dont le groupe s'est fait concéder quelques-uns des principaux services publics ivoiriens. Il apprécie les conseils du général Jeannou Lacaze. Il a choisi pour avocat l'apologiste attitré d'Eyadéma, Jacques Vergès, et comme communicant Max-Olivier Cahen, un ex-prestataire de Mobutu<sup>346</sup>. Sa rivalité avec Bédié est plus œdipienne que programmatique : tous deux guignaient la succession d'Houphouët. Le conseiller élyséen Michel Dupuch, alors ambassadeur à Abidjan, a fait pencher la balance.

Mais les armes politiques utilisées par Konan Bédié sont décidément trop dangereuses. Les commerces tenus par les étrangers sont qualifiés de « nids de malfrats » dans un rapport du Conseil économique et social. Aux contrôles, les policiers déchirent les cartes d'identité des citoyens portant des noms à consonance musulmane<sup>347</sup>. Ouattara ne serait même pas un bon musulman, puisqu'il aurait épousé une juive (en fait, Dominique Ouattara est catholique).

Le député Pierre Koffi N'Guessan, qui a fait ses études de droit en France avec Jean-Marie Le Pen, « *admire le comportement* » du leader du Front national et ses diatribes. « *Il faut chasser tous les étrangers* », serine-t-il. Le mot d'ordre vise principalement les Burkinabè, qui sont trois millions en Côte d'Ivoire, un cinquième de la population. Dans sa circonscription de Tabou, Pierre N'Guessan veille à ce que soient pourchassés à la machette les manœuvres agricoles ou les petits planteurs immigrés. Vingt mille personnes ont dû s'enfuir, « *il y a partout des tombes* », déclare un villageois. « *On a tué des hommes, mais aussi des femmes et des enfants* »<sup>348</sup>.

Directeur du quotidien *Le National*, Laurent Tapé Koulo est passé presque sans transition de la prison pour escroquerie à la presse pro-gouvernementale. Sur un registre qui rappelle les médias rwandais de la haine, il invite Ouattara « à partir à la tête de tous les autres », ces « 4 millions d'illégaux qui mangent le pain des Ivoiriens ». C'est lui qui a qualifié le couple Ouattara de « négro américain et sa juive blanche », et qui ne s'en repent pas. Quand les caisses de son journal sont à sec, il avoue passer « *chez les amis à la Présidence* »<sup>349</sup>.

Pourquoi un Président et un parti qui se sont toujours débrouillés pour survoler

<sup>345</sup>. Même s'il est arrivé au grand ami de Foccart de faire torturer des opposants en sa présence, et si la répression du mouvement bété à Katiola a fait quatre mille morts. Sa politique extérieure fut parfois belliqueuse. Il a soutenu à fond, en sous-main, les guerres du Biafra et du Liberia.

<sup>346</sup>. Cf. *Triste gala pour "ADO"* et *Triste Noël au Crillon* in *LdC* des 28/10/1999 et 09/12/1999 ; entretien d'Alassane Ouattara au *Monde* du 31/12/1999.

<sup>347</sup>. Cf. Stéphanie Mesnier, *Une odeur de lepénisme chez notre ami de Côte d'Ivoire*, in *Le Canard enchaîné* du 17/11/1999 ; entretien de Jean-François Bayart à *La Croix* du 27/12/1999. .

<sup>348</sup>. Cf. Fabienne Pompey, *En Côte d'Ivoire, un conflit foncier provoque une "chasse" aux Burkinabés*, in *Le Monde* du 23/11/1999 ; S. Smith, *Chasse aux Burkinabé en Côte d'Ivoire*, in *Libération* du 25/11/1999.

<sup>349</sup>. D'après S. Smith, "Le National", *la xénophobie ordinaire au quotidien*, in *Libération* du 09/12/1999.

les élections, qui disposaient d'une protection élyséenne en béton - militaire, policière et barbouzarde<sup>350</sup>-, ont-ils engagé cette fuite en avant ? Déclencher l'arme ultime du bouc émissaire ethnique, n'était-ce pas révéler une inquiétante faiblesse ? Cette faiblesse, Bédié ne pouvait plus la masquer. Sa Côte d'Ivoire était une ploutocratie. Le pire pour un tel régime, c'est quand l'argent vient à manquer. Les impayés se sont accumulés. En 1999, le FMI et la Banque mondiale présentent la note : la facture de l'ère Houphouët (y compris la fortune personnelle du milliardaire Bédié), plus les détournements opérés depuis lors.

Certes, à la Banque mondiale, « l'influence de la France est significative lorsqu'il s'agit des questions africaines ». Elle a ainsi, nous explique un député bien informé<sup>351</sup>, « obtenu en 1997 l'éligibilité de la Côte d'Ivoire à l'initiative sur la dette des pays pauvres très endettés ». Une sorte d'exploit, car la Côte d'Ivoire n'était pas prioritaire : elle ne figure pas parmi les plus pauvres. Paris a plaidé l'impossibilité d'honorer un endettement colossal, le double de la production annuelle du pays. En omettant d'en rappeler les responsables : Houphouët-Boigny, son clan, leurs fortunes mobutuésques ; les grands monopoles du "pré-carré", Bouygues en particulier ; les réseaux politico-affairistes français, avec une forte prime aux néogaullistes.

Le village franco-ivoirien, cependant, n'a pas tiré de cet accord de 1997 les mêmes conclusions que les financiers de Washington ou de Bruxelles. Pour lui, l'allégement de la dette permet de réamorcer la pompe, et de rouvrir largement le robinet. Pour les bailleurs de fonds multilatéraux, pas question de relancer les flux sans colmater les plus grosses fuites. Un audit a révélé par exemple le détournement de 180 millions d'aide européenne, destinée pour l'essentiel au secteur de la santé. Alors que les cours du cacao chutent et que les planteurs sont aux abois, on apprend que la campagne 1998 a été l'occasion d'une évaporation d'un milliard de francs<sup>352</sup>. Un phénomène coutumier, presque un droit. Pour la Françafrique, l'hydraulique financière relève de l'exception culturelle : pourquoi réglementer les pratiques d'arrosage ? Chez les aiguilleurs de crédits internationaux, il n'y a pas que des moralistes. Les pragmatiques constatent, à raison, que la méthode ivoirienne n'est pas seulement malhonnête : elle a ruiné l'État et le pays sur la longue durée. Ils ont donc fermé les vannes fin 1998.

S'il n'y avait eu que les sanctions du FMI, Paris aurait eu beau jeu de crier au complot américain. L'ire européenne, sur un sujet aussi sensible que la santé, est plus gênante. Elle intervient à un moment où les privatisations en cours permettent d'opacifier un peu plus les circuits d'évasion des diverses rentes : matières premières, aides et crédits extérieurs. Au plus grand bénéficiaire du clan Bédié et de ses correspondants français, à forte dominante RPR, qui s'accaparent les meilleures entreprises privatisables. Ainsi passerait-on d'une comptabilité publique, en principe accessible aux experts internationaux, à des comptabilités privées, partiellement abritées dans des paradis fiscaux.

En attendant, le régime Bédié s'est trouvé sans le sou. Au seuil d'une campagne électorale ! Alors, il a montré les dents. Abdoulaye Bakayoko, propriétaire et gérant du quotidien d'opposition *Le Libéral*, est abattu à bout portant le 21 septembre 1999. Quelques jours plus tard, Lama Fofana, gérant du quotidien *Libération*, subit une fusillade en se rendant à son journal. Deux balles traversent le pare-brise de sa voiture. Bakayoko était proche du RDR, le parti d'Ouattara. Fofana en est membre<sup>353</sup>.

Une anecdote et une vie d'aventurier peuvent aider à mieux percevoir l'envers du décor ivoirien. L'anecdote : un trio d'entreprises forestières a réussi à abattre 100 000 m<sup>3</sup> de grumes d'iroko, empochant 100 millions de francs, alors qu'il avait

<sup>350</sup>. Près de 600 militaires français sont stationnés en Côte d'Ivoire. Abidjan accueille d'importantes antennes de la DGSE et du SCTIP (la coopération policière).

<sup>351</sup>. Yves Tavernier, *La coopération française au développement - bilatérale et multilatérale. Bilan, analyses, perspectives*, Rapport au Premier ministre, 12/1998, p. 50.

<sup>352</sup>. Le gouvernement ivoirien annonçait avoir vendu un million de tonnes à 904 francs CFA le kilo. La Banque mondiale et le FMI ont fait leurs propres calculs : respectivement 998 et 1 028 FCFA/kg. (*LdC*, 24/09/1998). Seuls quelques initiés savent où est passée la différence, environ 100 milliards de FCFA (1 milliard de FF).

<sup>353</sup>. Communiqué de Reporters sans frontières, 27/09/1999.

obtenu une autorisation pour 2 000 m<sup>3</sup> de teck<sup>354</sup>.

L'aventurier, c'est Yannick Soizeau, décédé fin 1993 en Côte d'Ivoire. J'avais évoqué dans *La Françafrique*<sup>355</sup> cette figure haute en couleurs de correspondant de la DGSE, trafiquant d'armes mêlé à quantité d'ingérences militaires françaises en Afrique. Il blanchissait à Abidjan, dans ses sociétés bananières<sup>356</sup>, une partie de la "taxation" du RPR sur les marchés parisiens. Sa notice posthume dégageait des lueurs inquiétantes. Yannick Soizeau, explique *La Lettre du Continent*<sup>357</sup>, travaillait avec Philippe Jehanne, futur bras droit de Michel Roussin au ministère de la Coopération :

« Les deux hommes étaient liés depuis des années par des opérations de renseignement et de sécurité en Afrique. [...] Philippe Jehanne était [...] l'officier traitant de nombreux aventuriers et mercenaires en Afrique [...] Yannick Soizeau était l'un de ses "H.C." (Honorables correspondants). Celui-ci jouait de trois masques : le masque du "planteur" (qu'il inscrivait sur sa carte de visite), celui du "colonel" Soizeau, pilote, officier de l'armée ivoirienne, et le masque d'intime, pendant plusieurs années, de Berthe Sow, l'une des deux nièces du président Houphouët-Boigny. Un poste stratégique pour l'Honorable Correspondant [...]. Yannick Soizeau ne s'intéressait pas seulement à la Côte d'Ivoire : il connaissait bien le Cabinda (Angola), le Cameroun, le Togo... [...] En Côte d'Ivoire, Yannick Soizeau avait fini par superposer les masques. Il était devenu un officier d'armement de la Côte d'Ivoire et sur ses plantations il y avait plus d'hommes en armes que de planteurs. Avant l'intronisation difficile du président Henri Konan Bédié à la présidence de la République, Yannick Soizeau lui avait monté une garde prétorienne...».

Je relève trois choses : une nouvelle confirmation du rôle de la Côte d'Ivoire dans les crises et conflits régionaux ; le lien avec Philippe Jehanne, donc avec Michel Roussin, un personnage central, au carrefour de la DGSE, du financement du RPR et des réseaux françafricains ; la formation "spontanée" de gardes-milices par les correspondants des Services français. C'était déjà la manie de Jean Mauriceau-Beaupré, l'homme des coups tordus de Foccart, installé à Abidjan. Il est intéressant d'observer qu'une telle garde prétorienne a été mise au service de Bédié, au moment de son affrontement initial avec Ouattara...

Tout cela risquait de ne pas rester à l'état de souvenir. De fausses sociétés de gardiennage masquaient le recrutement de miliciens. Bédié se préparait une nouvelle garde personnelle<sup>358</sup>. Et puis, il suffisait d'écouter sa conception de la démocratie, en écho à la célèbre déclaration de Jacques Chirac - « *L'Afrique n'est pas mûre pour la démocratie* » (Abidjan, 1986) :

« Bien sûr qu'il avait raison ! Parfaitement ! Nous avons brûlé les étapes. La démocratisation s'est faite trop vite. Mais si, en tant que dirigeant, vous temporisiez, vous étiez aussitôt accusé d'être un dictateur, un dinosaure, et vous étiez livré à la vindicte d'excités qui promettaient de vous faire la peau. Voilà la vérité ! Après le sommet de La Baule [en 1990], où la France a annoncé qu'elle ne donnerait plus d'aide à ceux qui ne s'engageraient pas sur la voie de la démocratisation, nos intellectuels ont mis le peuple dans la rue. Sous la pression, les pouvoirs en place ont tout lâché, tout de suite<sup>359</sup>».

C'était clair, Bédié ne lâcherait rien. Ou plutôt les démons de la xénophobie. Concluant ce chapitre, mi-décembre 1999, j'écrivais : « S'il persiste dans cette voie, la France n'aura d'autre choix honorable que de le lâcher. Contre la Françafrique ». Le choix honorable n'était pas sûr. L'histoire, là encore, aurait pu très mal finir.

Elle s'est dénouée avant l'an 2000, de façon à la fois attendue et inespérée. Que le régime en soit réduit à mal payer ses soldats, et que la troupe se mutine, ce n'était pas surprenant. Que surgisse un ancien chef d'état-major limogé par Bédié, Robert

<sup>354</sup>. Cf. *Le jackpot de la forêt*, in *LdC* du 28/10/1999.

<sup>355</sup>. P. 214-215.

<sup>356</sup>. Au sens propre. Leurs noms : Seatib et Applidata. Cf. Alain Guédé et Hervé Liffiran, *La Razzia. Enquête sur les fausses factures et les affaires immobilières du RPR*, Stock, 1995, p. 164-166.

<sup>357</sup>. *L'affaire Soizeau*, 29/09/1994.

<sup>358</sup>. Cf. l'interview du général Robert Gueï à *La Croix* du 13/01/2000 et *Côte d'Ivoire : Robert Gueï "for president"*, in *LdC* du même jour.

<sup>359</sup>. Interview à *Libération* du 12/10/1999.

Gueï, qu'il rallie avec tant de subtilité politique le peuple, les forces armées et les partis, voilà qui est heureux. La volonté populaire était alors si explicite que Paris n'a eu le choix que de la solution honorable : embarquer Bédié, plutôt que débarquer une force d'intervention rapide. La joie d'un peuple au départ d'un potentat suffit parfois à aiguiller l'Histoire.

Les miracles, cependant, sont souvent préparés ou aidés. L'issue pacifique de la mutinerie d'Abidjan n'est pas entièrement due à la chance. Le point de départ, c'est la propagation dans les mess francophones de ce que l'on appelle déjà la « doctrine Wanké », du nom de cet officier nigérien qui a dirigé le renversement d'une dictature et remis sur les rails la légitimité électorale. Je reviendrai sur cet événement<sup>360</sup>.

Cette doctrine est a priori hasardeuse, tant la précédente génération d'officiers putschistes (on ne peut qualifier de ce titre le général malien Toumani Touré) nous avait habitués à conserver le pouvoir, arraché soi-disant pour la bonne cause. Mais il semble que, dans la nouvelle génération de militaires, certains aient d'autres références.

Il est évident que la mutinerie initiale n'aurait pas suffi en Côte d'Ivoire, au cœur du « pré carré ». Il fallait un petit peu rassurer Paris, qui pouvait se prévaloir d'un accord de défense en partie secret pour intervenir précocement. D'où l'entrée en scène du général Robert Gueï, un ancien de Saint-Cyr et de l'École de guerre, bien connu du sérail militaire tricolore.

Le général l'a joué fine. Mais pas tout seul. Le rapport de forces n'était pas en sa faveur. Fidèles en principe à Bédié, bien armées et entraînées, la gendarmerie et la Garde présidentielle auraient pu attaquer les mutins, les réduire, ou tenir assez longtemps pour « justifier » l'entrée en action des 550 parachutistes français présents sur place. Une action « pacificatrice » bien sûr, appelée par un président « légitime ». Si les soutiens armés du régime n'ont pas bougé, c'est que des tractations ont eu lieu en coulisses, avec la bienveillance de hauts gradés français et d'officiers des Services.

Jacques Chirac, chef des armées, était heureusement en vacances au Maroc. Son conseiller Michel Dupuch défendait mordicus son « filleul » Bédié. Très probablement, les contacts français de Robert Gueï (comme le général Raymond Germanos, inspecteur général des armées), et les « spécialistes » de la situation ivoirienne ont, disons, « anticipé » le lâchage de l'impopulaire président ivoirien. D'autant qu'au gouvernement, en particulier chez le ministre de la Coopération Charles Josselin, on s'employait à démontrer l'ineptie d'une intervention militaire. Il y aurait même eu à ce sujet une « discrète mais violente passe d'armes<sup>361</sup> » entre Matignon et l'Élysée.

Jacques Chirac a quand même voulu rouler les mécaniques. Il a expédié 300 légionnaires à Dakar, pour une éventuelle protection ou évacuation des ressortissants français. « Ça, c'est ce qu'on dit toujours », expliquait l'ancien ministre de la Défense Jean-Pierre Chevènement devant la mission parlementaire sur le Rwanda<sup>362</sup>. Pas dupe, Robert Gueï a énoncé l'évidence : « Si les Français interviennent, le sang coulera ! ». Il faut quand même se pincer pour croire que l'on a entendu cela d'un général ivoirien avant l'an 2000. Et se réjouir que la Françafrique n'ait pas cette fois voulu ou pu refuser l'évidence.

Si l'essentiel est sauvé, par la mise au rancart d'un dangereux pyromane, la Françafrique reste dans la maison. Les deux adjoints du général Gueï sont proches d'Alassane Ouattara. Celui-ci, débarrassé de son rival Bédié, cache encore moins ses ambitions. Il est, ai-je indiqué, solidement branché. Son ami Bouygues lui fournira sûrement eau et gaz à tous les étages. Robert Gueï lui-même a fait appel mi-janvier à son « grand frère » Jeannou Lacaze, conseiller des despotes couleur kaki. Plus inquiétant encore, sa première visite à l'étranger a été pour Charles Taylor, le 20 janvier<sup>363</sup>. Selon le ministre libérien de l'Information, les deux hommes

<sup>360</sup> Au chapitre 25.

<sup>361</sup> Eric Aeschmann, *Jospin saisi par la tentation narcissique*, in *Libération* du 11/02/2000.

<sup>362</sup> Audition du 16/06/1998.

<sup>363</sup> Cf. Jeannou Lacaze et *Les retrouvailles Gueï/Taylor*, in *LdC* des 13 et 27/01/2000. On y apprend que, sur ordre d'Houphouët, Robert Gueï s'est personnellement occupé d'organiser l'entraînement clandestin des combattants de

ont eu des entretiens « très fructueux et enrichissants. Ils ont parlé de la nécessité [...] de démocratiser la Côte d'Ivoire ». On peut difficilement trouver conseiller moins qualifié...

Contrairement à ses collègues putschistes de Guinée-Bissau et du Niger, le général Gueï ne répugnerait pas à ramasser la mise électorale. Il déclarait pourtant le 27 décembre 1999 : « *Nous nous retirerons après avoir arbitré des élections libres et transparentes* ». Gare au “syndrome IBM” ! En 1996, le général nigérien Ibrahim Baré Maïnassara s’est dédit de semblable promesse. Frauduleusement élu, s’enfonçant dans la répression et la corruption, il a fini par payer de sa vie son changement d’avis.

Robert Gueï serait peut-être un Président plus avisé qu’IBM. Il est plus âgé et expérimenté, il a fait preuve fin 1999 de beaucoup d’habileté politique. Il a vigoureusement dénoncé la corruption qui a réduit son pays à la mendicité. Mais y croit-il vraiment, ou n’est-ce qu’un gage donné au groupe d’officiers qui l’a porté au pouvoir ? Ces discours ne pourront se traduire en actes sans, à un moment ou à un autre, fâcher les réseaux franco-ivoiriens.

Il existe d’autre part une opposition historique au système Houphouët, celle de Laurent Gbagbo et de son parti, le Front populaire ivoirien. Il sera difficile de changer les choses sans tenir compte de cette résistance. Les négociations n’ont pas été faciles entre le général Gueï et Laurent Gbagbo, qui a fini par entrer dans le « gouvernement de large union ». Le putsch de Noël n’a pas réglé d’un coup de baguette magique la faillite financière du pays, ni clos les rivalités de tous ordres. Vrai ou faux départ ?



